L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1420 - VENDREDI 14 AVRIL 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

Sylvain THEVENIAUD
Courtier en assurances
Grêle sur céréales - vignes
Aléas climatiques
Dépt. 18-58-89
Professionnel depuis 35 ans
Tél. 06 75 47 39 94
agi18@orange.fr
N°Orias 14003400

SPÉCIAL

PRÉSIDENTIELLES

Pages 19 à 22



- Le vote agricole s'émancipe
- 11 candidats et une vision kaléïdoscopique de l'agriculture
- Les attentes des producteurs

Côte d'Or

› Banc d'essais moteurs

De l'argent facile à économiser



Nièvre

› Dégâts de gibier

Le ras-le-bol des agriculteurs



Yonne

› REAGIR 89

«Tout seul on ne fait rien, tout seul on s'enterre…»



Réussir

JOURNÉES commerciales
À LUZY
JEUDI 20, & VENDREDI 21 AVRIL



FINANCEMENT à partir de 1 %*
SPÉCIAL JOURNÉES COMMERCIALES
* Sous réserve d'acceptation du dossier
Actimat — Crédit Mutuel

G. BUCHEZ
ZA Route de Toulon - 58170 Luzy - 03 86 30 05 63
www.gbuchez.fr

AVIVA
Stéphane Franey
Un assureur issu du monde agricole
5 bis route de Paris
89200 Avallon
03 86 31 90 13 - 06 59 44 89 92
franey-stephane@aviva-assurances.com
Assureur AGRICOLE depuis 1856
N°ORIAS 08046690



Sommaire

Côte d'Or
04 • Élevages laitiers: Toujours aussi compliqué
05 • Élevages allaitants: La Côte-d'Or est dehors
06 • Banc d'essais moteurs: De l'argent facile à économiser
07 • Aropa: Mieux vaut être nombreux

Nièvre
08 • Élevage: Vers la création d'un IGP Charolais de Bourgogne ?
09 • Dégâts de gibier: Le ras-le-bol des agriculteurs
10 • Grandes cultures: Des situations très hétérogènes
11 • Chambre d'Agriculture: Une nouvelle conseillère en diversification

Yonne
12 • REAGIR 89: «Tout seul on ne fait rien, tout seul on s'enterre…»
13 • Chambre d'agriculture: De nouvelles opportunités de productions
14 • CERFrance Yonne: Les clés du financement participatif
15 • Foire du Beau Marché: Ambiance estivale

Région et ailleurs
16 • Méthanisation: L'option du collectif
17 • Bilan de compétence: Préparer un changement dans sa vie professionnelle
18 • Surfaces d'intérêt écologique: Bruxelles tempère son ambition

Dossier
19-22 • Spécial présidentielles 2017
23-27 • Tracteurs: Les nouveautés

Filières
28 • Cultures Implantation du soja: Une étape essentielle

Infos Services
30-31 • Analyses et tendances
32-33 • Petites annonces
34-38 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgriBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN: 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : 0,01 kg/tonne

Rendez-vous le 24 avril

Blé et export L'indispensable reconquête de ces marchés pour les producteurs de Bourgogne Franche Comté

La FRSEA Bourgogne Franche-Comté organise une conférence sur la thématique du blé et de la reconquête des marchés à l'export, partie intégrante du chiffre d'affaire des exploitations céréalières de la région. Ce rendez-vous, ouvert à tous se déroulera le lundi 24 avril à 14h00 dans la salle de réunion de Dijon Céréales, au 4 boulevard Beauregard 21604 Longvic.
Le sujet sera développé sous différents aspects par des experts :
• François Gatel, directeur de France Export Céréales, abordera les critères déterminant les conditions d'accès vers l'export extra communautaire. Il présentera également les différents marchés ouverts aux blés de notre région.
• Laurent Vittoz, directeur de Cérévia, abordera quant à lui, les débouchés liés aux marchés intracommunautaires et les débouchés des blés de Bourgogne Franche-Comté.
• Luc Pelcé, ingénieur d'Arvalis - Institut du Végétal, présentera les éléments techniques afin d'optimiser les intrants sur blés en vue des marchés export.



Renseignements et inscriptions : secretariat@frseabfc.com

▸PRI info

Côte d'Or «Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 99.

Saône et Loire Trouver un repreneur ou un associé

Vous souhaitez arrêter votre activité et la transmettre à un jeune ? Vous souhaitez trouver un associé pour gagner en qualité de vie ou remplacer un associé sortant ? La Chambre d'Agriculture facilite vos recherches grâce à un service unique en son genre : le Répertoire Départ Installation (RDI). Son principe est simple: vous mettre en contact avec des candidats qui correspondent à votre profil et vous accompagner pendant toute la durée d'essai avant l'installation effective. N'hésitez pas à contacter Gaël Pellenz au 03 85 29 57 33.

Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

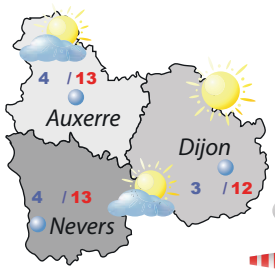
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 14 au 23 avril 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 14 Avril

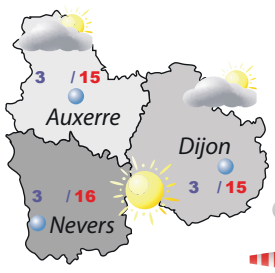


Agréable
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

St Maxime
Soleil : 07:00 - 20:34
Lune : 23:47 - 08:58

Samedi 15 Avril

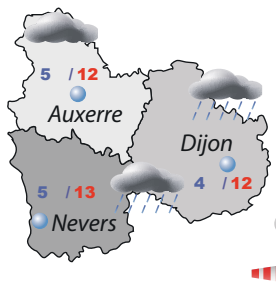


Variable
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 15 à 17 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Paterne
Soleil : 06:58 - 20:36
Lune : N.C. - 09:33

Dimanche 16 Avril



Perturbé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel couvert et quelques précipitations.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord 20 km/h

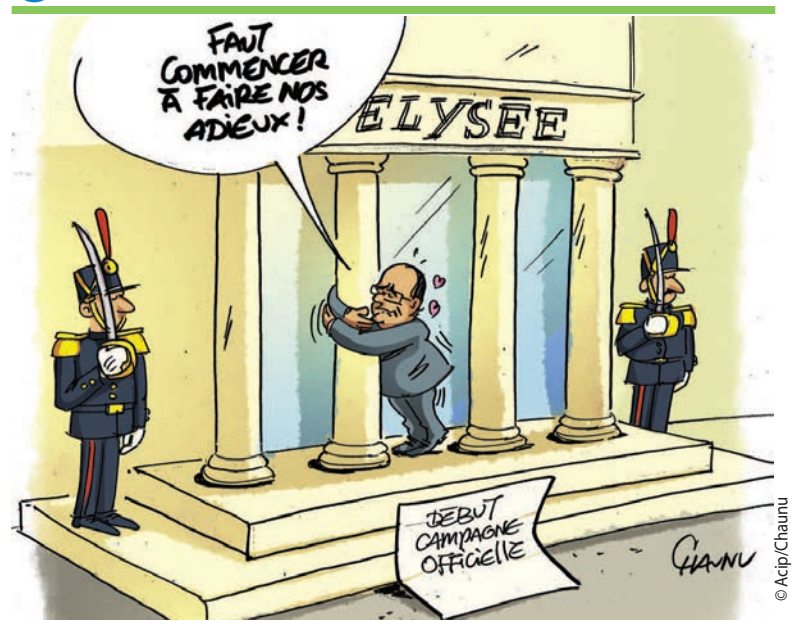
St Benoît
Soleil : 06:56 - 20:37
Lune : 00:43 - 10:12

Prévisions à 7 jours

Lundi 17 au Mercredi 19 Avril :
Belles éclaircies et précipitations se partageront le ciel.
Vents : Est à 20 km/h
T° mini. : 1 à 10 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 20 au Dimanche 23 Avril :
De nombreuses précipitations sont attendues.
Vents : Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : 2 à 12 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

Économie

Bonnes conditions pour le redémarrage

L'Insee a publié un nouvel état de la conjoncture économique de la France, à la mi-mars. Tour d'horizon.


Réussir/M.A. Carré

L'économie française, comme mondiale, pourrait connaître un début de reconstruction en 2017. Mais attention, risques et vulnérabilités restent en embuscade.

Dans un contexte toujours difficile et fragile, les analystes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) ont publié une note de conjoncture mi-mars.

Indicateurs généraux

La hausse du PIB (le taux de croissance économique) est maintenue à + 0,3 % pour le premier trimestre 2017 et à 0,5 % pour les trois mois suivants. Dans leur précédente édition de décembre 2016, ils prévoyaient respectivement + 0,3 % et + 0,4 %. Un léger mieux donc, notamment pour ce qui concerne le deuxième trimestre de l'année en cours. Ce qui signifie que l'acquis de croissance, à mi-2017, serait de + 1,1 % par rapport à l'an passé sur la même période.
Du côté de l'inflation, nouvel indicateur très observé par les instances bancaires centrales en Europe, on constate une nette progression mais elle se *«stabiliserait d'ici mi-2017 (+ 1,1 % en juin)»*. Cependant, elle *«freine le pouvoir d'achat des ménages dont l'acquis de croissance serait de + 0,7 % à mi-année (+ 1,6 % un an plus tôt)»*. La consommation ralentirait un peu (+ 0,2 % puis +0,4 % sur les deux trimestres à venir) mais les ménages épargneraient moins. Le fait de puiser dans les économies permettrait de compenser cette baisse de pouvoir d'achat. En France, en général, on considère que le taux d'épargne (notamment dit de précaution) est traditionnellement élevé et chaque fois que les citoyens en utilisent un peu plus que la normale on peut considérer que ceci est une bonne source d'alimentation pour la consommation.

C'est surtout du côté du commerce extérieur que l'on constate une belle amélioration. Il avait souffert en 2016. Sans redevenir florissant, il pèserait moins sur les comptes et sur la croissance en 2017. Il pèserait pour -0,2 point à l'acquis de croissance annuelle du PIB (produit intérieur brut) à mi-année, soit bien moins qu'en 2016 pour la même période (- 0,8 point).

Autres points positifs : *«L'emploi total progresserait de 93 000 au 1er semestre 2017 (après + 118 000 au second semestre 2016), faisant de nouveau baisser le chômage qui s'établirait à 9,8 % mi-2017. L'investissement privé progresserait encore solidement + 0,9 % par trimestre pour les ménages et + 0,9 % puis + 0,5 % pour les entreprises»* toujours selon les conjoncturistes de l'Insee.

Environnement global

L'environnement économique de la France s'améliore aussi. *«Dans les économies avancées comme dans les économies émergentes, le climat des affaires continue de s'améliorer. Le commerce mondial est reparti, sous l'impulsion des économies émergentes et des États-Unis. Il augmenterait encore nettement au 1er semestre 2017. Aux États-Unis, l'activité accélérerait à nouveau (+ 0,6 % par trimestre) ; la confiance des ménages et des entreprises y a bondi après l'élection présidentielle, dopée par des perspectives de politique budgétaire expansionniste. La croissance au sein de la zone euro demeurerait à + 0,4 % au 1er trimestre puis s'élèverait à + 0,5 % au 2e. Les différences conjoncturelles au sein de la zone continueraient de s'estomper»* peut-on lire dans un résumé des prévisions de conjoncture des analystes de l'Insee.

En revanche, au Royaume-Uni, l'inflation s'élèverait nettement, l'activité et la consommation freineraient franchement. les premiers effets du Brexit commenceraient donc à réellement peser. Il faut toutefois relativiser cette hypothèse puisque la catastrophe annoncée suite au vote des Britanniques et plus récemment après la mise en route de l'article 50 de sortie de l'UE n'a pas eu lieu. Prudence et vigilance seront donc de mise dans les mois à venir sur ce sujet.

Matières premières

Les choses ont bougé du côté des matières premières en général et pour le pétrole en particulier. Au premier semestre 2017, *«l'offre se stabiliserait quasiment, car une baisse de la production de l'Opep serait compensée par une hausse de l'offre américaine. Avec l'entrée en vigueur de l'accord d'Alger, la production de l'Opep baisserait de 0,9 Mbpj (million de barils par jour) d'ici mi-2017. Cette réduction serait inférieure à l'objectif affiché de l'Opep (- 1,2 Mbpj). Elle serait essentiellement le fait de l'Arabie Saoudite, dont la production baisserait en moyenne de 0,5 Mbpj par rapport au dernier trimestre 2016, en accord avec ses engagements. L'Irak réduirait sa production de 0,1 Mbpj en moyenne et celle de l'Iran se stabiliserait à son niveau d'avant embargo. En revanche, la production libyenne continuerait d'augmenter car la Lybie est exemptée de tout gel de production. La Russie s'est associée aux efforts de l'Opep, déclarant vouloir réduire sa production de 0,6 Mbpj ; cependant l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit pour ce pays une baisse limitée à 0,3 Mpbj sur le premier semestre 2017. La production américaine continuerait d'augmenter au premier semestre 2017, principalement du fait de la production conventionnelle dans le Golfe du Mexique. La hausse du nombre de forages ne se traduirait pas encore par un net redémarrage de la production non conventionnelle»*.

Au premier semestre 2017, la demande des économies émergentes resterait soutenue, et la demande globale augmenterait de nouveau à un rythme proche de sa tendance.

Deux incertitudes planent sur le scénario d'offre en matière de pétrole. *«D'une part, si les pays de l'Opep et la Russie ont pu réduire nettement leur production en janvier 2017, par rapport au niveau moyen du quatrième trimestre, sauront-ils maintenir ce niveau durablement ? D'autre part, la production américaine de pétrole non conventionnel pourrait redémarrer plus rapidement que prévu, le nombre de forages augmentant à nouveau depuis le printemps 2016»*.

Il est important enfin de noter qu'au quatrième trimestre 2016, les prix en euros des matières premières hors énergie ont fortement augmenté (+ 9 %), *«retrouvant leur niveau du troisième trimestre 2013»*.

THIERRY MICHEL

Chine

Au quatrième trimestre 2016, la croissance est restée solide en Chine avec plus de 1,7 %. Début 2017, l'activité accélérerait un peu, entraînée par la reprise de l'industrie lourde. L'amélioration du climat conjoncturel se confirme dans ce pays. Les importations sont nettement «revigorées» et la consommation resterait «allante».

Focus Les perspectives mondiales selon l'OCDE

Pour l'OCDE, le début d'année 2017 est placé sous trois auspices : croissance modeste, risques et vulnérabilités.

Selon l'organisme, *"la croissance économique mondiale devrait selon les prévisions s'établir à 3,3 % en 2017 et repartir modestement à la hausse l'année prochaine pour ressortir aux alentours de 3,6 %, mais les perspectives sont assombries par plusieurs facteurs comme les risques d'une hausse du protectionnisme, l'existence de vulnérabilités financières ou encore la volatilité potentielle des marchés de capitaux due à la divergence des trajectoires des taux d'intérêt et à la déconnection entre les évaluations des marchés et l'activité réelle"*.
Dans ses perspectives de printemps on peut lire: *"L'amélioration prévue tient en grande partie à la poursuite de la mise en œuvre, ou à l'adoption attendue, d'un ensemble d'initiatives budgétaires dans les principales économies, notamment la Chine, le Canada et les États-Unis, conjuguées à une orientation de l'action publique dans la zone euro qui s'annonce légèrement plus expansionniste et qui pourrait être plus ambitieuse encore. De telles politiques sont nécessaires pour catalyser la demande privée afin de stimuler l'activité mondiale et de réduire les inégalités"*.
Ce portrait de l'économie mondiale reste assombri par une hausse insuffisante du PIB et des inégalités marquées, *"appelant de la part des pouvoirs publics des réponses propres à promouvoir la croissance inclusive dans le contexte d'une intégration économique plus poussée"*.

Pour Angel Gurría, secrétaire général de l'organisation : *«La croissance reste trop modeste et ses avantages trop étroitement partagés pour que les populations durement touchées par la crise et aujourd'hui laissées pour compte puissent voir leur situation s'améliorer réellement. Les gouvernements doivent, plus que jamais, prendre des mesures pour rétablir la confiance des citoyens tout en résistant à la tentation du repli ou du démantèlement des avancées déjà obtenues grâce à une meilleure coopération internationale»*.

Parmi les risques identifiés, *"susceptibles de faire dérailler la modeste reprise de la croissance mondiale attendue"*, on note celui d'un regain de protectionnisme.

Eurogénétique

Un véritable festival

Les élevages de Côte-d'Or ont cartonné le week-end dernier à Épinal.

Une grande délégation du 21 avait fait le déplacement à Eurogénétique du 6 au 8 avril. La bonne ambiance et les résultats ont été au rendez-vous pour cette dernière édition organisée à Épinal (l'évènement sera délocalisé à Colmar à partir de l'an prochain). Une trentaine d'animaux côte-d'oriennes figuraient parmi les quelques 400 bovins de ce rendez-vous. Retour photos des plus beaux podiums grâce à des photos transmises par BGS, Simmental France et Elva Novia. Retrouver le palmarès complet sur www.eurogenetique.com.

AG



Fleur, du Gaec Aubry, a encore étoffé son palmarès en terminant championne adulte.



Le Gaec Gardey remporte le prix de la meilleure mamelle adulte avec Fantastique. L'élevage côte-d'orien réalise le doublé avec Incroyable qui s'adjuge la meilleure mamelle jeune.



Joliefee, appartenant au Gaec Loosli, a terminé championne et meilleure mamelle jeune.

Élevages laitiers

Toujours aussi compliqué

Le syndicat Prim'Holstein était en assemblée mardi 4 avril. La visite du Gaec des Ouches, à Chaume-lès-Baigneux, était proposée après une matinée en salle et le déjeuner.



Emmanuel Jager, (avec Pascal et Patrick Baroche), ont reçu les adhérents sur leur exploitation.

Les rendez-vous professionnels laitiers se suivent et se ressemblent, avec des états des lieux toujours aussi ternes et négatifs. La récente assemblée générale du syndicat Prim'Hosltein n'a malheureusement pas dérogé à la règle. Guy Buntz a fait écho de résultats économiques délicats, la majorité des adhérents étant *«dans le rouge»* depuis de longs mois. La sélection, elle, se retrouve ralentie par souci d'économie, voire même *«anéantie»* par le retour de la monte naturelle ou de différents croisements. L'aide du Conseil départemental a été reconduite en 2017 pour l'achat d'embryons, mais ce soutien, au même titre que celui perçu pour le fonctionnement du syndicat, est remis en question par la loi Notre.

Chute de la production

Le technicien de Côte-d'Or Conseil Élevage Jean-François Dessolin a présenté les résultats laitiers de la campagne écoulée. Une forte baisse de production est à déplorer devant les nombreuses complications de 2016, aussi bien économiques que climatiques. Aussi, les éleveurs ont privilégié davantage les caractères fonctionnels dans leur sélection, au détriment de la quantité. Malgré l'amélioration de cette fonctionnalité, le taux cellulaire reste particulièrement élevé et ne diminue que très peu les pénalités. Les autres taux sont assez satisfaisants avec une nouvelle montée du TB et un maintien du TP.

Les antibiotiques, c'est pas systématique

Un autre exposé s'est intéressé à l'antibiorésistance, aux antibiotiques et à la limitation de leur utilisation. *«Il est possible de limiter la sélection de bactéries résistantes avec de bonnes pratiques d'antibiothérapie et en diminuant l'utilisation des antibiotiques, surtout les antibiotiques dits critiques, ce qui et d'ailleurs demandé dans le plan Ecoantibio2017»* a souligné Pedro Pinheiro. Ce vétérinaire à Elva Novia a invité les éleveurs laitiers à privilégier la vaccination et à établir un plan de biosécurité adapté à chaque exploitation. Pedro Pinheira s'est montré assez sceptique sur les questions relatives à la fiabilité des *«médecines alternatives»*.

Dur pour tout le monde

Le Gaec des Ouches a proposé la visite de son troupeau composé de 93 vaches Prim'Hostein et de ses structures comprenant notamment des logettes sur matelas, des racleurs automatiques, une fosse sur caillebotis et une fosse circulaire semi-enterrée. Contrairement aux tendances départementales, l'exploitation comptant 3 UTH se distingue par une hausse de sa production atteignant 9300 kg de lait par vache et par un faible taux cellulaire inférieur à 220 000 cel/ml. L'historique de la ferme a été retracé avec la construction d'une salle de traite 2x3 épis en 1993, une autre de 2x8 en 2005 avant l'installation de deux robots en 2012 : un lourd investissement qu'Emmanuel Jager, Pascale et Patrick Baroche tentent d'amortir malgré la crise laitière. *«Il est évident que l'actuelle remontée des prix, plus que légère, n'est pas en mesure de redonner du souffle aux exploitations»* commente Emmanuel Jager, *«nous tentons de nous adapter au mieux, en tentant de maitriser du mieux possible les charges. Quoiqu'il arrive, il nous faudra absolument une bonne récolte cette année pour aller mieux, sinon, cela deviendra plus que compliqué»*.

AURÉLIEN GENEST

Rendez-vous le 21 mai

Le Gaec des Ouches participera à un grand week-end portes-ouvertes organisé les 21 et 22 mai par le comice agricole de Baigneux-les-Juifs, désireux de se relancer et de montrer la richesse de l'économie de son canton. Plusieurs exploitations agricoles et entreprises artisanales recevront le public l'espace d'un week-end. À Chaume-les-Baigneux, le rendez-vous sera donné samedi 21 mai.

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Animaux de boucherie

Le rendez-vous des engraisseurs

La troisième édition de la Fête du Bœuf se tient en fin de semaine prochaine à Créancey.

J-8 avant le concours d'animaux de boucherie de Pouilly-en-Auxois ! Si les inscriptions marquaient quelque peu le pas la semaine dernière avec seulement 90 bovins engagés, certains éleveurs n'ont pas mis longtemps à répondre à l'invitation de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

Bernard Thévenot, naisseur-engraisseur à Jouey, s'est aussitôt inscrit à l'évènement comme en 2015 et 2016. Habitué de l'ancien concours du Boeuf de Pâques, le Côte-d'Orien présentera deux vaches de quatre et six ans ce samedi 22 avril.

En 2015, son unique bovin en lice, une génisse, avait remporté un premier prix et avait été vendu au prix satisfaisant de 6,77€/kg. Sa vache en lice l'an passé avait également gagné un premier prix et signé une valorisation d'environ 1€/kg par rapport aux prix habituellement pratiqués en ferme. Globalement satisfait de ses deux premières participations, Bernard Thévenot s'est de nouveau engagé grâce à deux bonnes bêtes arrivant idéalement à point pour ce rendez-vous des engraisseurs.

Pour quel résultat ?

Enthousiaste à l'idée de voir un tel événement se tenir à deux pas de chez lui, Bernard Thévenot ne demeure pas moins interrogatif quant au futur résultat des ventes. L'éleveur de 51 ans cite sa récente participation au concours de boucherie d'Autun : *«L'ambiance était vraiment morose, les prix n'ont fait que refléter le contexte et je crains fort qu'il en soit tout autant à Pouilly. J'avais amené une génisse fin mars en Saône-et-Loire : elle a fait un deuxième prix mais n'a pas dépassé 5,80€/kg alors que j'en attendais un peu plus. Il se dit que les acheteurs n'ont pas de commandes de bouchers ni des supermarchés»*.

Les vaches de réforme au diapason

Engraissant l'intégralité de ses vaches et génisses, Bernard Thévenot relève également plusieurs difficultés à vendre ses vaches de réforme, avec des niveaux de prix allant de 3,50€ à 3,80€/kg : *«le commerce n'est pas favorable pour ce type d'animal. Encore une fois, nous faisons face à l'offre à la demande, paramètres indépendants du travail des éleveurs, sur lesquels nous n'avons aucune maîtrise»*.

La satisfaction du moment vient en revanche des animaux maigres, les broutards, partis il y a un mois à des prix avoisinant les 1200 euros. *«C'est une belle surprise»* relève l'habitant du hameau de Treney, *«ces derniers auraient été vendus environ 20% de moins à l'automne. Un engorgement d'animaux en fin d'année avait certainement plombé les prix»*.

Renseignements pour la Fête du Bœuf : secrétariat de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or au 03 80 90 68 80.

AURÉLIEN GENEST



Bernard Thévenot, éleveur dans le canton d'Arnay-le-Duc, était déjà présent en 2015 et 2016.

Élevages allaitants

La Côte-d'Or est dehors



Pascal Dédiot, à Jouey, a lâché ses bêtes avec son frère Jean-Marc.

La majorité des bovins du département ont été mis à l'herbe ces dernières heures. Rencontre avec un éleveur du canton d'Arnay-le-Duc.

Bon, ça, c'est fait. La mise à l'herbe a été effectuée ces derniers jours au Gaec Dédiot à Jouey. *«Nous sommes légèrement en avance cette année. Les terres étaient bien ressuyées, il y avait une belle pousse, les nuits se réchauffaient: c'était le bon moment de lâcher»* indique Pascal Dédiot. Pas moins de 220 bovins, accompagnés de 140 petits veaux, ont rejoint les prés de l'exploitation sur une superficie totale de 200 hectares. Huit jours ont été nécessaires à l'éleveur côte-d'orien et son frère Jean-Marc pour transférer leurs Charolais de tout âge. Deux bétaillères de taille relativement importante, propriétés d'une Cuma, leur ont été d'une grande utilité comme chaque année. Une bonne entente avec d'autres éleveurs cumistes sortant leur bêtes durant la même période a été également propice à la réalisation de l'opération. Ce travail fait suite à une longue préparation : l'entretien de plusieurs kilomètres de clôtures a nécessité plusieurs semaines d'intervention. Il a aussi fallu réfléchir les points d'eau, disposer des pierres à sel, remettre en état les nourrisseurs, le tout en continuant de soigner les bêtes en stabulation et en les préparant à la mise à l'herbe, notamment en les triant.

Prévention et surveillance

Si le pâturage est une source importante de réduction des coûts de l'alimentation dans un élevage, mal préparée, la mise à l'herbe peut également être à l'origine d'accidents. *«Il y en a de toute sorte, notamment mécanique, à commencer par la montée des animaux dans la bétaillère»* note Pascal Dédiot. La plus grande préoccupation des deux éleveurs concerne le changement d'alimentation et d'environnement des animaux, susceptible d'engendrer des problèmes de santé pouvant directement impacter la production et la reproduction des animaux. Jean-Marc et Pascal Dédiot mettent un point d'honneur à bien réaliser tous les vaccins nécessaires et autres apports en oligoéléments. Des produits antiparasitaires sont également appliqués en prévention, selon le type et l'âge de l'animal. *«Ces opérations ont un coût relativement élevé, entre 7 et 10 euros par jeunes animaux, mais ces produits s'avèrent jusqu'à présent très efficaces. Leur application réduit considérablement le risque de problèmes biologiques, et nous évite d'avoir à reprendre les animaux durant la saison estivale, période peu propice avec les différents travaux de fenaison et de moisson»* ajoute Pascal Dédiot.

La fin de la mise à l'herbe n'est pas synonyme de repos pour autant : les deux éleveurs vont tâcher d'assurer au mieux une transition alimentaire la plus douce possible avec l'apport de fourrages fibreux dans les premières semaines après le lâcher des bêtes. Une surveillance accrue des différentes pâtures va également s'imposer durant un bon mois.

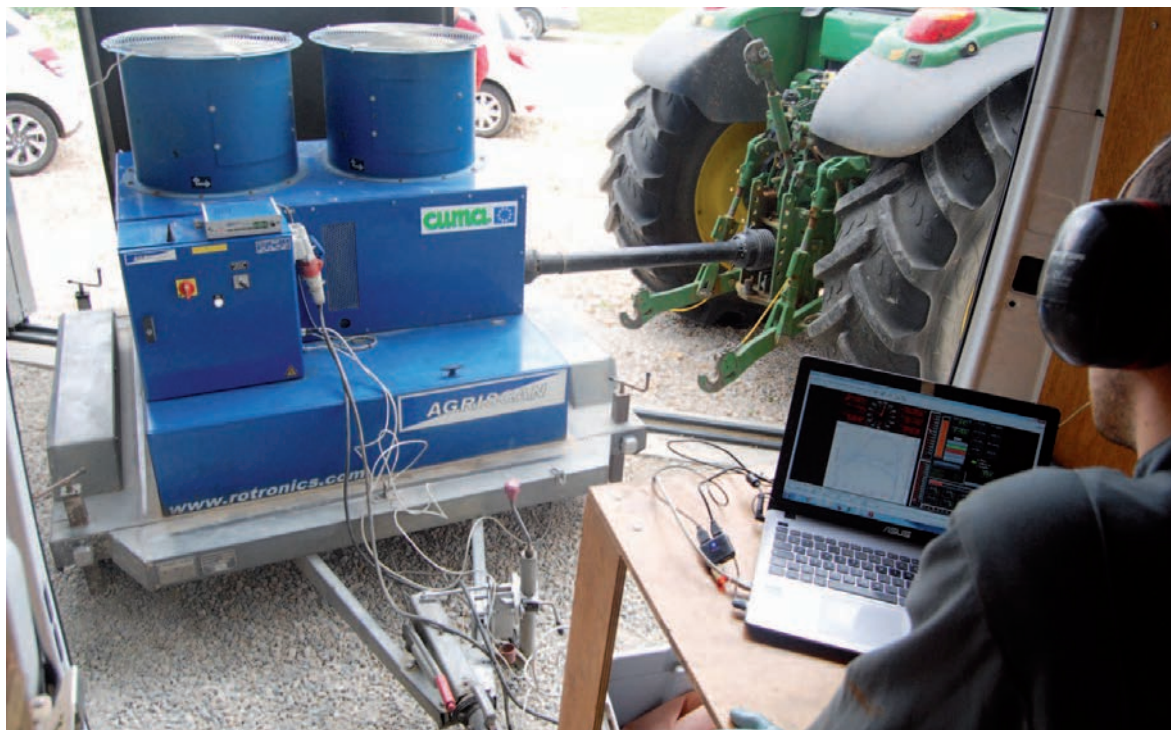
AURÉLIEN GENEST



Banc d'essais moteurs

De l'argent facile à économiser

Des journées de diagnostics banc d'essais moteur sont de nouveau organisées en Côte d'Or.



Un moteur mal réglé engendre des dépenses inutiles pouvant se chiffrer chaque année à plusieurs centaines d'euros.

L'antenne Côte d'Or de la Fédération Cuma Bourgogne prépare ses prochaines journées diagnostics banc d'essais moteur. Comme en 2016, trois sessions seront organisées au cours de l'année. Le premier rendez-vous sera donné du 2 au 5 mai dans le Châtillonnais. *«Les deux premières journées se dérouleront sur le site du lycée La Barotte, les deux jours suivants se passeront au silo de Poinçon-lès-Larrey»* informe le conseiller Fabrice Maitrot. Les deux autres sessions se dérouleront fin septembre à Liernais, dans les locaux de la MFR Auxois Sud Morvan puis en novembre dans le secteur beaunois et seurrois.

Divers dysfonctionnements

Anciens ou neufs, tous les engins peuvent être concernés par un dysfonctionnement. Passer son tracteur au banc permet de connaitre les plages de régimes idéales suivant les travaux, mieux connaître son besoin réel en puissance, vérifier les performances ou déceler un manque de puissance éventuel, comme l'indique le conseiller de la Cuma : *«le coût d'un banc d'essai est infime dans le prix de revient du tracteur. Nous le conseillons au moins une fois dans la vie du tracteur, idéalement avant la fin de la période de garantie. Sur la session 2016, 57% des tracteurs développent une puissance conforme à l'origine, c'est-à-dire un écart de puissance compris entre -5% et +5%. Sur les tracteurs récents, si nous observons en configuration d'origine moins de tracteurs surpuissants ou sous-puissants en comparaison aux anciennes séries, le nombre de tracteurs récents équipés de boîtier additionnel ou de reprogrammation est lui en augmentation. D'un point de vue mécanique, nous conseillons de limiter l'augmentation de puissance à 10-15% maximum. Plus de la moitié des tracteurs reprogrammés sont au-delà de ce seuil, certains vont jusqu'à +30%. Au-delà des risques mécaniques et de la perte de garantie constructeur, cette modification entraine la perte de l'homologation du tracteur pour la circulation routière»*.

Des soutiens financiers

Soixante-dix tracteurs ont été passés au banc l'an passé, pour un total de dix journées d'essais. L'antenne Côte d'Or est en capacité de recevoir une centaine de tracteurs sur l'ensemble des trois cessions 2017. Les soutiens financiers du Conseil départemental et de l'Ademe permettent aux agriculteurs de ne payer que 60 euros le diagnostic, soit une économie de 50%. Contact : fabrice.maitrot@cuma.fr et 06 25 00 71 48.

AURÉLIEN GENEST

Rendez-vous le 10 mai à Champdôtre

La journée annuelle des Cuma de Côte d'Or se tiendra mercredi 10 mai à partir de 9h30 à Champdôtre, à la Cuma Fertichamp. La thématique de la pulvérisation sera notamment abordée.

Aropa

Mieux vaut être nombreux

L'Association de retraités d'entreprises et organismes professionnels agricoles (Aropa) vient de franchir la barre des 500 adhérents: un atout intéressant dans cette période de nombreux changements.

De nombreux retraités de la Chambre d'agriculture, de la MSA, de la coopération, du Crédit Agricole ou encore de Groupama avaient fait le déplacement à la salle Colline de Quétigny.

Cette assemblée générale d'Aropa 21-71 a dressé un bon état de santé de l'association avec 69 nouvelles adhésions l'an passé. *«Cela est le résultat d'une démarche volontariste avec l'apport de services, des avantages financiers et des efforts de communication pour donner une visibilité et un sens à nos actions»* s'est félicité Jean-Claude Gantner. Le président a invité les retraités à poursuivre les efforts pour convaincre leurs homologues de les rejoindre, afin d'*«affronter au mieux une époque qui appelle des changements majeurs»*.

Une baisse de revenus ?

Jean-Claude Gantner a cité en premier lieu le pouvoir d'achat des retraités, pouvant être *«durablement et fortement remis en cause»* au travers d'une baisse des revenus : *«aucune évolution n'est prévue pour la retraite de la MSA et la Sécurité Sociale. Heureusement, une clause encore valide nous protège d'une baisse. C'est le budget de l'État qui ajuste les montants mais qu'en sera-t-il avec d'éventuelles mesures pour réduire les déficits?»* Le dossier des retraites complémentaires ARCCO AGIRC est encore *«plus difficile»* : *«compte tenu du nombre croissant de retraités et du nombre de cotisants qui chute chaque année, les cotisations ne suffisent plus et les régimes utilisent les réserves qui ont été constituées»*.

La fiscalité a été récemment impactée par la taxe Casa et les changements de règles fiscales. Dans la liste des préoccupations d'Aropa figurent également la suppression de la demi-part pour les veufs et les 10% de *«frais professionnels»* déduits des revenus, alors que les retraités ne travaillent plus.

«Montrer la voie»

En terme de mutuelles santé, Jean-Claude Gantner a rappelé que les retraités étaient les derniers titulaires de contrats individuels : *«ils sont malheureusement seuls pour négocier leurs tarifs et faire jouer la concurrence. Mais le font-ils et d'ailleurs peuvent ils le faire… La réponse est non et le risque est qu'ils deviennent une variable d'ajustement des tarifs. Les Pouvoirs Publics aident les salariés à bénéficier d'une mutuelle : nous demandons un traitement équitable pour les retraités avec la possibilité de déduire du revenu imposable le montant des cotisations annuelles»*.

Les Aropa du grand Est *«montrent la voie»* selon Jean-Claude Gantner : *«en se regroupant, en représentant plusieurs milliers d'adhérents, nous avons négocié, avec Mutualia, un contrat sans tranche d'âge et avec un excellent rapport qualité/prix. C'est la preuve qu'en se regroupant, les retraités peuvent défendre leurs intérêts efficacement. Bien sûr ce n'est pas au niveau de l'Aropa 21-71 que nous pouvons changer les choses. Nous sommes conscients que seuls, nous ne pèserons pas suffisamment dans les débats majeurs. Mais nous avons des fédérations qui portent nos dossiers et qui font des propositions au plus haut niveau»*.

AURÉLIEN GENEST

Point de vue sur les élections présidentielles

«Une campagne d'un très bas niveau»

Les Français sont appelés aux urnes le 23 avril et le 7 mai pour élire leur nouveau président. Un agriculteur côte-d'orien réagit aux différents programmes des candidats.



Patrick Menneteau, éleveur de 130 brebis et 45 mères Charolaises près de Liernais, déplore l'absence de mesures en faveur des zones rurales.

Le changement, c'est vraiment maintenant. François Hollande quittera la présidence de la République d'ici quelques jours. Si onze candidats aspirent à sa succession, *«pas un seul des programmes ne répond aux préoccupations des zones rurales»* regrette Patrick Menneteau, polyculteur-éleveur à Blanot. Plus loin que les scandales et autres affaires personnelles, les candidats *«n'ont pas la moindre perception des enjeux, notamment économiques et sociaux, de nos espaces ruraux qui représentent une grande majorité du territoire»* regrette l'homme de 46 ans. Pour celui-ci, le niveau de cette campagne présidentielle est *«le plus bas que l'on n'ait jamais atteint»* : *«de la part des Politiques, j'aurais souhaité entendre des propositions sur le potentiel économique de nos campagnes. Il est énorme et nécessite d'être reconstruit. Ce sujet n'a malheureusement pas été abordé. Il y aurait pourtant de belles choses à faire sur nos territoires. À l'image des plans banlieues qui se sont succédés depuis 1990, il nous faudrait un véritable plan zones rurales. Et celui-ci ne coûterait pas bien cher au contribuable : il y a déjà tout sur place»*. Patrick Menneteau déplore que l'Europe *«continue d'autoriser des imports massifs de viande»* : *«c'est une incohérence révoltante pour nous, producteurs. Il faudrait aller plus loin dans les circuits courts, instaurer de véritables préférences locales et régionales dans les approvisionnements de restauration collective. Il est anormal que la viande servie dans les hôpitaux français ou autres établissements publics ne provienne pas davantage de notre propre pays»*. Pour l'éleveur côte-d'orien, des orientations *«fortes»* s'imposent : *«notre campagne a besoin de relever la tête. Des choix plus judicieux que ceux des dernières années sont nécessaires. La France et l'Europe sont passés à côté d'enjeux géostratégiques mondiaux. La population est en forte croissance et nous avons laissé la place à d'autres fournisseurs. Nous n'avons pas su exploiter notre carte agricole à fond, loin de là. Déjà du temps de François Mitterrand, la France voulait devenir le pays des loisirs et du tourisme. Aujourd'hui, on voit où en est notre production… Notre potentiel ne cesse de diminuer : il serait temps de réagir. Il y a tout un tissu économique à recréer. Aussi, il faudrait absolument revaloriser les retraites agricoles, particulièrement minables…. Nos dirigeants pourraient-ils vivre avec de telles pensions ? Bien sûr que non»*. Patrick Menneteau ne désespère pas voir l'agriculture repartir de l'avant : *«je veux rester optimiste, même si je me pose bien des questions quand je vois de quelle façon certaines choses sont gérées, à commencer par la Pac… Les aides de 2015 n'ont toujours pas été soldées. Pour le volet vert, rien n'a été versé. Dire dans les médias que l'on élabore des plans de soutiens, c'est bien. Mais agir serait encore mieux»*.

AURÉLIEN GENEST

> Qui peut vous offrir des produits en exclusivité ?
> Qui peut vous accompagner dans la mise en marché ?
> Qui investit dans la recherche et innove en permanence ?



DIJON CÉRÉALES
Produits disponibles auprès de votre Coopérative

Ne vous trompez pas de fournisseur !
Filets & ficelles, votre partenaire en toutes circonstances

► *Point de vue*

Le bon temps des montants compensatoires monétaires

À L'approche des échéances électorales qui sont devant nous, il apparaît nécessaire d'éclairer le débat sur un point présent dans plusieurs programmes : le retour au franc. Une étude conduite sur le sujet par le Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (Cepii) (Les Echos – 24 Mars 2017) prévoit que la sortie de la France de l'euro entrainerait l'effondrement total de cette monnaie. Tous les pays reviendraient alors à leur monnaie nationale. La réévaluation des parités monétaires aurait pour effet de placer la France en situation compétitive de ses exportations à l'égard de l'Allemagne, du Luxembourg, de Pays Bas et de l'Irlande. Par contre et toujours selon cette étude, nous perdrions en compétitivité à l'égard de tous les autres pays Européens. Et en particulier, à l'égard de tous les pays du Sud, Espagne et Italie, principales destinations des exportations agricoles nivernaises. Les broutards français deviendront mécaniquement plus cher pour nos clients Italiens.
Les plus de 40 ans se souviennent du temps ou les dévaluations de la Lire Italienne avaient pour effet de freiner les importations Italiennes et par conséquent d'engorger le marché et in fine de faire baisser le prix des broutards français. La plupart ont encore en tête l'infinie complexité des Montants Compensatoires Monétaires (MCM) qui faisaient office de contre feu. Un vrai bonheur… sauf que demain s'il n'y a plus d'Union Européenne, il n'y a plus non plus d'instruments de régulation comme l'étaient ces MCM.
A l'inverse, la situation du franc par rapport au Dollar US, engendrera presque à coup sûr le renchérissement de nos importations payées en Dollar (pétrole, engrais, etc.). A chacun de juger de sa capacité à résister à de pareils chocs : baisse de la valeur des ventes de broutards et hausse des charges.
À l'heure des choix il faut simplement avoir tout cela en tête, et faire son tri en électeur avertit. Il y a les crises qui nous tombent dessus et il y a celles que nous serions capables de provoquer. C'est le rôle d'un syndicat responsable d'avertir, sans choisir.

Stéphane Aurousseau,
président de la FDSEA 58

Dégâts de gibier

Sanglier : le ras-le-bol des agriculteurs

Le canton de Montsauche a de nouveau été touché cet hiver par d'importants dégâts de gibier. À Dun-les-Place, le président des Jeunes Agriculteurs du canton, Alexandre Mocellin déplore la perte de 12 ha.


Devant les dégâts de gibier, les agriculteurs Alexandre Mocellin et Pierre Bobin sont impuissants.

Colère et impuissance. Cela suffit à résumer le sentiment ressenti par Alexandre Mocellin, de nouveau touché cette année par les dégâts de gibier. Premier incriminé : le sanglier. L'an dernier, le président des JA de Montsauche avait perdu 13, 5 ha, cette année 12 ha sont partis en fumée. Et à chaque fois, c'est le même sentiment : celui d'un «*viol de propriété*». Et la consternation face à des dégâts parfois irréparables. «*Là où passent les sangliers, ce ne sont pas que des trous dans les champs. C'est aussi beaucoup de chardons, des bêtes qui mangent de la terre, qui sont parasitées et qui peuvent mourir empoisonnées. L'an dernier, j'ai perdu trois vaches. La dernière que l'on a autopsiée, on a retrouvé des cailloux dans sa panse*». Et en effet, difficile de réparer les dégâts. L'agriculteur doit passer une herse de prairie, mais cela déplace seulement les mottes sans pour autant reboucher les trous. L'herbe peine à repousser sur des parcelles parfois rendues improductives, ce qui engendre la casse du matériel et impacte fortement la qualité du fourrage. D'autant plus que les agriculteurs se plaignent de ne pas être indemnisés à la mesure des dégâts. «*L'an dernier on a touché seulement 2000€ pour les dégâts de gibier alors que 13 ha ont été détruits. Les pertes économiques ne sont pas prises en compte par les estimations*», regrette Alexandre Mocellin.


Après le passage des sangliers, on peut constater d'énormes trous dans les champs. Des dégâts parfois irréversibles.

Des répercussions psychologiques

Mais au-delà des pertes économiques, les dégâts de gibier ont aussi des répercussions psychologiques. Sentiment que leur activité est déconsidérée, voire de «*travailler pour rien*» : pour les agriculteurs, la détresse est immense. «*Quand j'arrive dans une parcelle et que je vois des trous énormes, j'en ai ras-le-bol et j'ai l'impression que le loisir prime sur mon travail, explique Alexandre Mocellin, amer. C'est la santé de mes vaches qui est en jeu. Et si je paye 85 à 100 euros de l'hectare à la location, ce n'est pas pour y voir des coups de nez !*». Pour les agriculteurs le constat est sans appel, il faut régulariser les pratiques de chasse et durcir la réglementation.

De la chasse loisir à la chasse business

À Moulins-Engilbert, Olivier Laporte, en charge du dossier chasse à la FDSEA, intervient sur le terrain pour tout ce qui touche aux dégâts de gibier. Et depuis une dizaine d'années, l'agriculteur a remarqué une augmentation notable du nombre de sangliers, ils seraient 20% de plus qu'auparavant. «*Avant, j'avais un passage de sanglier par an mais depuis dix ans, c'est de plus en plus récurrent.*» Pour cela, il appelle les agriculteurs à prendre des photos et alerter les chasseurs et la FDSEA dès les premiers dégâts afin de stopper au plus vite le phénomène. Mais au-delà il lui paraît nécessaire de réguler la population de sangliers. «*Et si les chasseurs ne jouent pas le jeu, on sera obligés d'en arriver à la battue administrative*». À Dun-les-Place, Alexandre Mocellin a constaté lui aussi une augmentation du nombre de sangliers mais aussi un changement de comportement chez ceux-ci, plus domestiques qu'auparavant. «*Il m'est arrivé de me retrouver à deux mètres de dix huit sangliers et ceux-ci ne bougent pas ! L'an dernier j'ai vu quarante sangliers traverser devant ma voiture*».

Encadrer davantage les pratiques

Pour les agriculteurs, ces dérives seraient dû à une évolution dans les pratiques de chasse. Regroupés autour de Pierre Bobin, l'ancien responsable cantonal, ils souhaitent que l'agrainage, qui est encore toléré à plus de trois cents mètres des terres agricoles, soit davantage raisonné, dans une bonne entente avec les chasseurs, Ils réclament également une suppression des zones de réserve : «*on exige que tout le territoire soit chassé et que des animaux soient prélevés sur tout le territoire*», précise Pierre Bobin. Enfin «*que la fédération de chasse joue son rôle, mette les chasseurs au pli et les informent de la réglementation*».

Céline Clément

Dégâts de sangliers

«Nous aussi, ça nous coûte de l'argent»

Face aux importants dégâts de gibier dans le département, les chasseurs préconisent la prévention. Rencontre avec Florent Ortu, directeur de la fédération départementale des chasseurs de la Nièvre, Bernard Perrin, président et Guy Roblin, vice-président.



De gauche à droite : Florent Ortu, directeur de la fédération départementale de chasse, Guy Roblin, vice-président et Bernard Perrin, président

Les agriculteurs se plaignent des dégâts commis par les sangliers dans les cultures. Quelle est votre position ?
Florent Ortu, Bernard Perrin, Guy Roblin : *«Les dégâts ne nous arrangent pas, ça nous coûte de l'argent alors qu'est-ce qu'on fait ? De la prévention : protection des cultures, être sur le terrain pour limiter les dégâts. Car nous les chasseurs, ça nous coûte presque 1 million d'euros pour la fédération de la Nièvre. 900 000€ de budget de dégâts de gibier : 70 000€ de frais d'expertise, 50 000€ de clôtures, 25 000€ d'entretien, 150 000€ de charges diverses et surtout 600 000€ d'indemnisations. Un chasseur nivernais, ça lui coûte 100€ par an donc si on pouvait faire diminuer les dégâts on le ferait».*

Constatez-vous une augmentation de la population de sangliers dans la Nièvre ?
F.O., B.P., G.R. : *«Nous avons connu le même nombre de prélèvements que l'année dernière, soit 4438 sangliers. Dans l'Yonne et la Côte d'Or il y a plus de sangliers donc nous ne sommes pas en surpopulation. On aimerait bien qu'il y ait du sanglier mais avec moins de dégâts, mais on gère du vivant et il y a aussi des facteurs qu'on ne maîtrise pas comme le temps, la nourriture».*

Les agriculteurs aimeraient que davantage de bagues soient attribuées. Cette solution est-elle envisageable ?
F.O., B.P, G.R. : *«On est à 68% de réalisations mais il est difficile d'arriver à 99%. Ensuite les dégâts ne sont pas proportionnels au nombre de sangliers. Concernant les attributions, nous avons 4 sections d'attribution par an. Ces attributions sont discutées dans les CTL, où les agriculteurs sont sièges et ont des postes à parité avec le nombre de chasseurs. Or il y a des CTL où les représentants agricoles ne viennent pas. C'est important que les agriculteurs s'y rendent».*

Les agriculteurs évoquent des dérives dans la pratique de l'agrainage. Est-ce le cas ?
F.O., B.P., G.R. : *«L'agrainage est autorisé dans le département de la Nièvre sur une surface boisé ou en friche, d'un minimum de 50 ha d'un seul tenant et à distance minimum de 100 m des cultures et de 250 m dans le Morvan. Pour agrainer, il faut signer une convention avec la fédération qui stipule que l'on doit agrainer toute l'année. Sur 1700 territoires, il y en 290 sur lesquels on agraine dans la Nièvre et cette pratique est très encadrée».*

La fédération de chasse en quelques chiffres

9500 chasseurs
8000 adhérents nivernais, 1500 permis temporaires
6473 bagues délivrées en 2016
4338 sangliers prélevés

Qu'en est-il des sociétés de chasse privées, sont-elles soumises aux même règles fixées par la fédération ?
F.O., B.P., G.R. : *«Les sociétés privées sont toutes soumises aux mêmes règles et sont contrôlées sur le terrain par des agents de la fédération. Ce sont des contrôles inopinés, le but étant de limiter les dégâts».*

Que répondez-vous aux agriculteurs qui se plaignent de zones de réserve « sauvage » ?
F.O., B.P., G.R. : *«Les zones de réserve sont des réserves de l'Etat sur des territoires de chasse. Officiellement il n'y a pas de réserve fédérale. Après on ne peut pas interdire à un responsable de chasse d'avoir des zones qui lui permettent de garder un peu de sangliers».*

Quels sont vos rapports avec les agriculteurs sur le terrain?
F.O., B.P., G.R. : *«On a une très bonne entente avec la Chambre d'Agriculture, la FDSEA et ce n'est vraiment pas la guerre. 99% des cas se traitent dans de bonnes conditions mais parfois ce sont des problèmes humains et le sanglier se retrouve instrumentalisé».*

Pour résumer, comment expliquez-vous la portée de ces dégâts et quelles solutions préconisez-vous ?
F.O., B.P., G.R. : *«Ces dégâts peuvent aussi s'expliquer par l'augmentation des cultures et des quantités de maïs. Les risques aujourd'hui ne sont pas les mêmes. L'agriculture était plus axée sur l'élevage il y a 25 ans, aujourd'hui il y a beaucoup de colza, une culture très appétente pour le gibier. C'est aussi l'évolution socio-économique qui veut ça. Pour nous il est important que les agriculteurs soient au fait de la réglementation et qu'ils déclarent tout de suite les dégâts».*

PROPOS RECUILLIS PAR CÉLINE CLÉMENT

▸ Formations

Le CFPPA du Morvan propose des modules courts de formation permettant de découvrir l'agriculture ou de s'y spécialiser. Pour toutes informations complémentaires, contacter le CFPPA du Morvan, rue Pierre Mendès France 58120 Chateau-Chinon,
Tél: 03 86 79 49 30
Fax : 03 86 79 44 93
http://formavenir.pronde.net

15/05 Adema
Dispositif permettant aux demandeurs d'emploi de s'essayer par des stages d'immersion aux différents métiers du secteur agricole. Cette formation de découverte peut être poursuivie par la réalisation d'une formation qualifiante BPREA ou CS bio. Coordonnatrice : Violaine Bigot

05/05 - 15/05 Document unique
Le document unique de sécurité est obligatoire pour les entreprises, dès 1 salarié. Être accompagné dans la rédaction de votre document unique d'évaluation des risques. Contact : Sylviane Jules

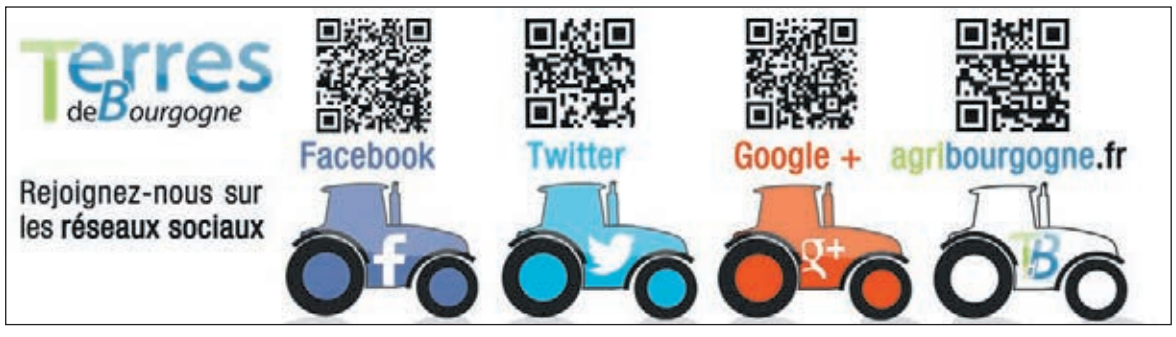
09-12/05 Homéopathie Vétérinaire
A destination des agriculteurs. Contact : Clément Pascal

09-12/05 Sauveteur secouriste du travail
Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours. Durée de la formation 12 heures pour 1 groupe de 10 personnes. Coordonnateur : Olivier Chapuis

Juin Gérer des clients difficiles
Coordinatrice : Léla Pinchon

Juin Pack Office et messagerie
Utilisateur du traitement de texte, tableur et diaporama et gestion de la messagerie. Coordinatrice : Laurence Dumont

Juin Utilisation des nouveaux outils numériques
Utilisateur du web, des réseaux sociaux, les risques et les dangers liées à internet. Coordinatrice : Laurence Dumont





► Agenda

21/04 Assemblée générale des JA
Sur le thème: Les intermédiaires sont-ils bénéfiques pour nos filières? Vendredi 21 avril à la salle du château de Varzy. Ouvert à tous à partir de 14h. Repas le soir sur réservation au 07 86 95 37 96.

23/04 Concours de jugement de bétail
Les Jeunes Agriculteurs de Varzy organisent un concours de jugement de bétail dimanche 23 avril, durant la foire de la Saint-Jean à Varzy. Au programme : concours de jugement de bétail, exposition de matériels, exposition d'animaux et restauration sur place.

FDSEA Réunions cantonales
- mardi 18 avril à 10h à Cossaye (Dornes, Decize)
- mardi 18 avril à 18h30 à Corbigny
- mercredi 19 avril à 10h à Tannay

► Formation

11-12/05 Formation aux engins de levage
La vérification des engins de levage et de manutention est obligatoire pour les employeurs de main d'oeuvre. La formation délivrée par la Chambre d'Agriculture permet d'obtenir l'attestation de formation à la vérification générale périodique des matériels agricoles et de réduire les risques professionnels. Au programme : les vérifications préliminaires, les essais en dynamique, les accidentologies des engins de levage et prévention des risques, la notion plaque de charge.
Dates : jeudi 11 mai ou vendredi 12 mai, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à la Sicagémac, route de Saint Saulge à Corbigny.
Intervenant : Bernard Chonier, formateur au CFPPA la Barotte
Votre contact : Christophe Bossaron, responsable de stage, tél. : 06 80 17 22 79, christophe.bossaron@nievre.chambagri.fr

11/05 Cultures: identifier les maladies
Formation d'une journée à la Chambre d'Agriculture de Nevers
L'objectif : Connaître les maladies rencontrées sur céréales et colza pour bâtir un programme de lutte efficace.
Les intervenants : Cédric Zambotto, Conseiller Grandes Cultures
Contact : Responsable de stage, Bénédicte Bracq, au 03 86 26 36 46

Élevage

Vers la création d'un IGP Charolais de Bourgogne ?

C'est un projet de longue date qui pourrait bien aboutir dans les mois qui viennent : la création d'un IGP Charolais de Bourgogne ou la reconnaissance du savoir-faire des hommes et de la richesse d'un territoire.


Régis Taupin, éleveur de charolais à Poisson, a porté le dossier Charolais de Bourgogne depuis ses débuts.

Pour l'association Charolais de Bourgogne, c'est le fruit de quinze années de travail de longue haleine, afin de faire reconnaître une signature de qualité, celle du Charolais de Bourgogne. Car si la race charolaise est présente dans d'autres régions de France, la Bourgogne en reste le berceau historique. Alors hors de question pour les éleveurs d'assister à la même *«usurpation d'identité»* qu'ont pu subir les non moins célèbres champignons de Paris, escargots de Bourgogne et moutarde de Dijon. Pour Régis Taupin, agriculteur sur la commune de Poisson, éleveur de charolais et président de l'association Charolais de Bourgogne, cet IGP est la promesse d'une protection et d'une reconnaissance.

Après quinze années de travail et quatre demandes refusées, le dossier semble enfin aboutir. Le cahier des charges Charolais de Bourgogne a en effet été envoyé fin 2016 à Bruxelles et est en procédure européenne d'opposition depuis février 2017. Traduit en 20 langues il est soumis aux autres pays européens qui auront chacun trois mois pour donner leur avis. La réponse est donc attendue pour le mois de juin.

90% de chances pour une réponse positive

Si Régis Taupin avance un chiffre encourageant, 9O% de chances d'après lui pour que le dossier soit validé, ce n'est pas un hasard. Les quinze années de travail ont permis d'aboutir à un dossier bien ficelé qui réunisse tous les critères demandées par la commission : une zone indifférenciée, qui présente une particularité, et une notoriété.
L'association est allée chercher jusqu'en 1985 les premières traces d'une appellation et a créé une marque en 2005, Charolais de Bourgogne, afin de fédérer les abatteurs. La notoriété est là : *«Aujourd'hui c'est 500 tonnes de viande vendue sous cette marque dans toute la France, 40% en Bourgogne, 35% en région parisienne et le reste en Rhône-Alpes»*, précise Régis Taupin. Le deuxième critère à remplir demeurait celui de la zone : celle-ci a été ciblée avec l'aide d'Agro Dijon Sud. Elle englobe toute la Nièvre et la Saône-et-Loire, 35% de la Côte d'Or, 25% de l'Yonne et déborde aussi sur la Loire, le Rhône et le Cher.

L'IGP ou l'image d'un vert pays

L'IGP, ou Indication Géographique Protégée, est la garantie d'un territoire mais surtout d'une image : celle du vert pays, des bocages, des taillés et de la chapelle du XII[e] et du XIII[e] siècle.

La France telle qu'on se l'imagine, avec ses vaches parcourant les prairies. *«L'IGP est lié à la pratique et non au sol, mais la pratique engendre des pays bocagés. Avec le label, j'ai la garantie alimentaire. Avec l'AOP, j'ai la typicité d'un produit. Avec l'IGP j'ai la garantie géographique et la garantie alimentaire du label rouge»*, explique Régis Taupin.
C'est donc tout l'intérêt de l'IGP que de protéger la richesse d'une région et d'une histoire. *«Avec l'IGP, le mot Charolais et Bourgogne ne pourront pas être associés sans que l'on passe par nous»*.

Plus qu'un label, une valeur ajoutée

Mais bien plus qu'un simple label, cet IGP Charolais de Bourgogne représente pour les éleveurs une véritable valeur ajoutée pour leurs produits. *«Le fait de passer en IGP engendre toujours une plus-value éleveur significative. Si les animaux sont mieux valorisés, il y aura de plus en plus d'éleveurs et peut-être une hausse de la production. Si toutes les entreprises de viande jouent le jeu, on aura toutes les chances pour que ça se développe»*.

Aujourd'hui la zone représente 700 000 hectares d'herbe sur plusieurs départements. *«Le piège à carbone le plus efficace, une particularité qu'on veut aussi valoriser»*, ajoute Régis Taupin. Une valorisation nécessaire pour l'agriculteur, surtout face aux nombreuses organisations anti-viande qui voient le jour et ne cessent d'influencer l'opinion publique. *«Quand on voit les L214, les Vegan, qui nous confondent avec les élevages intensifs américains, ça ne cesse de nous décrédibiliser. Chez nous il y a une vache par terrain de foot !»* Et de défendre des pratiques vertueuses pour les animaux et l'environnement : *«La vache mange toute l'année de l'herbe. Si on détruit l'élevage français allaitant extensif, ces 700 000 ha d'herbe vont se transformer en cultures. La charrue va labourer et on a vu par expérience que la prairie labourée ne redevient jamais prairie permanente. À force de nous pilonner, on est en train de détruire une filière et des gens qui travaillent correctement»*.

Une réponse face à la crise

La colère face à une crise laitière qui impacte directement l'élevage allaitant, Régis Taupin connaît. Mais aussi l'espoir, de maintenir les prairies, les exploitations et cette ruralité propre à la France. Espoir encouragé par la promesse de cet IGP. *«Sans signe distinctif, on est tout de suite assimilé low cost, c'est pour ça qu'on a créé le Coeur de gamme. Et avec l'IGP, nous allons mettre en avant la qualité et la proximité. Ce sera la plus grande surface en IGP et la première race pure à prendre en compte tous les mâles»*.
Si le dossier est validé par la Commission Européenne, cela signifiera pour les 1500 éleveurs concernés, les 5 abatteurs et les 6 OP de se mettre aux normes en quinze jours, afin de répondre au cahier des charges contrôlé par Qualisud.

CÉLINE CLÉMENT



Chambre d'agriculture

Une nouvelle conseillère en diversification

Clémence Guillaumet a rejoint l'équipe de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre. Elle est la nouvelle conseillère en diversification.



Depuis lundi 10 avril la Chambre d'Agriculture compte une nouvelle recrue en la personne de Clémence Guillaumet. Cette jeune femme de 25 ans, originaire de Châteauneuf-en-Bargis, avait déjà effectué un stage à la Chambre dans le cadre de ses études.

Et c'est avec plaisir qu'elle a pris ses fonctions de conseillère en diversification. Elle sera là pour conseiller, orienter et informer les agriculteurs sur tout ce qui concerne l'approvisionnement en restauration collective, la diversification et le réseau Bienvenue à la ferme. Il y a trois ans elle avait déjà travaillé sur le dossier de l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits locaux, un dossier qui lui tient particulièrement à cœur. *«Il est important que les producteurs puissent répondre aux offres et qu'il y ait plus de produits locaux dans les écoles, les collèges, les lycées, les maisons de retraite»*.

L'amour du territoire et de ses richesses, c'est un peu le dada de cette jeune passionnée de nature et de grands espaces. *«Je ne me voyais pas enfermée dans un bureau, j'ai besoin d'aller sur le terrain et d'être en contact avec la population»*. Petite-fille d'agriculteurs, Clémence voulait être à l'origine vétérinaire, mais *«trop proche des animaux pour les voir souffrir»* dit-elle, elle s'écarte de sa vocation première pour se diriger vers l'agronomie.

Aujourd'hui c'est avec un DUT génie biologique option industrie agroalimentaire et agriculture biologique, une licence production alimentaire de terroir et un master qualité et environnement en production animale qu'elle s'est lancée dans la vie active. Elle avait auparavant travaillé à la DDT pendant 18 mois afin de mieux connaître la réglementation agricole.

Céline Clément

Parc naturel du Morvan

Une tour pour les hirondelles

Le Parc naturel régional du Morvan et la Société d'histoire naturelle d'Autun ont inauguré une tour à hirondelles jeudi 6 avril à la Maison du Parc, en présence des élèves d'une école d'Illulissat.

Depuis 2016 la Société d'histoire naturelle d'Autun et le Parc naturel régional du Morvan mènent une action en faveur des hirondelles et des martinets sur le territoire du Parc.
Les actions liées à cette opération ont permis le dénombrement de nids dans les communes du Parc, d'apporter des conseils pour améliorer la cohabitation, de proposer des sorties grand public, des animations scolaires et des ateliers *«constructions de nichoirs à hirondelles»*.
Ainsi de nombreuses communes et habitants du territoire ont été sensibilisés à la préservation des hirondelles et des martinets.

Compte tenu de la diminution des effectifs d'hirondelles à l'échelle nationale et des difficultés qu'elles rencontrent pour construire leurs nids, le Parc a souhaité mettre en place une tour à hirondelles sur le site de Saint-Brisson.

Le principe est simple : un toit sur un poteau, avec quelques nichoirs dessous pour inciter les hirondelles à venir s'installer. Des espaces ont aussi été aménagés par l'équipe technique du Parc pour accueillir différents espèces de chauves-souris. Les promeneurs pourront ainsi observer les oiseaux sans les déranger.

Céline Clément



C.Lebourg, PNR du Morvan

Une tour pour accueillir les hirondelles à Saint-Brisson.

▶ Formation

25/04 Biosécurité en élevage de volailles bio

Suite aux épisodes récents d'Influenza aviaire, un arrêté ministériel du 8 février 2016 impose la mise en place des mesures de biosécurité dans les élevages de volailles et palmipèdes.
Tout détenteur de volailles ou personnel permanent d'une exploitation avicole est dans l'obligation de se former à ces mesures.
C'est pourquoi Bio Bourgogne propose la formation :
Mesures de biosécurité en élevage de volailles bio/plein air
Mardi 25 avril 2017 de 9 h à 17 h 30 à Auxerre
dans les locaux de Bio Bourgogne, 19, avenue Pierre Larousse
Cette formation tiendra compte des particularités des systèmes de chacun : accès au plein air, élevages multi-bandes, diversité des espèces, accueil du public et respect du règlement bio.
Intervenante : Christine Filliat, vétérinaire spécialiste depuis plus de 20 ans des volailles bio. Elle est spécialisée dans les méthodes alternatives utilisables en santé animale et saura vous accompagner dans les solutions à mettre en place dans vos élevages.
Programme :
- Prendre conscience de l'importance de la prévention de l'influenza aviaire et comprendre les risques liés à la propagation du virus
- Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène
Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité
La formation sera basée sur des apports théoriques, l'auto diagnostic des systèmes d'élevage, les échanges et l'étude de cas concrets rencontrés sur les élevages des participants, qui commenceront à rédiger leur plan de biosécurité individuel lors de la formation.
Infos complémentaires et inscriptions auprès de :
Aurélie Billon : 03 86 72 92 26 /06 80 43 16 97
aurelie.billon@biobourgogne.org



▸ Agenda

Réunions d'information sur la Télédéclaration Pac 2017

La DDT 89 organise à destination des agriculteurs, deux demi-journées d'information sur la télédéclaration Pac 2017 aux dates suivantes :
Vendredi 14 avril à Auxerre, à la DDT, Salle Cloutier, 3 rue Monge, à partir de 9h30 (accueil dès 9h15)
Vendredi 25 avril à Avallon, Salle du marché Couvert, rue Georges Schiever à partir de 14 h 00 (accueil dès 13h45. Attention de prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter la verbalisation concernant le stationnement)

Inscriptions pour la journée «*Fermes et Caves ouvertes*» du 4 juin

Changement de date ! Initialement prévue le 21 mai, l'opération «Fermes et Caves ouvertes 2017» se déroulera Dimanche de Pentecôte 4 juin. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire si vous désirez accueillir des particuliers sur votre exploitation. n'oubliez pas que vous restez les meilleurs ambassadeurs de vos métiers et de vos pratiques. N'hésitez pas à les mettre en avant ! Nous sommes là pour vous renseigner et vous aider à mettre en place des animations si besoin. Les agriculteurs pratiquant la «vente directe», mais ne souhaitant pas ouvrir leur exploitation au public, peuvent animer des stands sur les marchés qui sont organisés dans d'autres fermes ouvertes. Renseignements et inscriptions à la FDSEA de l'Yonne, au 03 86 49 48 10

21/04 Optimiser son taux de protéines avec les drones

Démonstration et vol de drone vendredi 21 avril, à 14 h, chez Fabrice Martire, 5 Chemin du parc à Poilly-sur-Tholon sur le thème : optimisation du taux de protéines dans les blés avec la technologie drone. Contact : Jules Martin, Chambre d'agriculture au : 06 81 61 47 80

27/04 Découverte du «*financement participatif*» à l'AG du CERFrance Yonne

Dans le cadre de son assemblée générale annuelle, CERFrance Yonne invite ses adhérents à découvrir le financement participatif (ou crowdfunding): comment un entrepreneur local peut financer ses projets en impliquant les habitants de la région ? Avec la réalisation d'un projet concret icaunais, jeudi 27 avril, à 17 h 30, à l'Espace de Joinchères (salle des fêtes), à Venoy. Intervention : Alice Lauriot, responsable des partenariats du 1er site de crowdfunding «Bulb in Town», suivie d'un cocktail dinatoire. Renseignements et inscriptions: cerfrancevousinvite@89.cerfrance.fr

Reagir 89

«Tout seul on ne fait rien, tout seul on s'enterre…»

Le dispositif d'accompagnement des agriculteurs en difficulté mis en place il y a deux ans, par la Chambre d'agriculture de l'Yonne est monté en puissance depuis la dernière moisson, notamment auprès d'exploitations céréalières.



Le dispositif a été mis en place par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, il y a deux ans.

La cellule Reagir 89 a été créée le 1er avril 2015. La date pourrait porter à sourire, mais le sujet beaucoup moins. Avec pour objectif un accompagnement gratuit et confidentiel d'agriculteurs en difficulté, que ce soit pour des soucis de santé, un endettement élevé ou des problèmes administratifs, pour tenter de trouver des solutions et pérenniser l'exploitation. À ce jour, plus de 150 contacts ont été enregistrés, dont plus de la moitié ont abouti à une intervention de l'équipe en place et la mise en œuvre du dispositif.

Toute la difficulté étant d'intervenir le plus en amont possible, rappelle Cyrille Fournier, Conseiller d'entreprise à la Chambre d'agriculture de l'Yonne : *«le problème est que bien souvent, on arrive dans des situations très tendues, avec parfois des problèmes antérieurs que la crise et le contexte de ces dernières années n'ont fait qu'accentuer»*. Prioritairement, ce sont les banques qui incitent l'agriculteur à faire appel au dispositif : *«on s'aperçoit que le plus souvent, les créanciers souhaiteraient aller vite, mais le travail à mener pour comprendre au mieux la situation de chacun se fait sur le long terme»*. Pouvant aller jusqu'à 6 mois de suivi lorsque la situation l'impose.

Certains ne savent pas toujours donner une échelle de grandeur à leurs difficultés : *«des marges de manœuvre existent, comme pour cet exploitant dont on a pu déterminer qu'il y avait 25 000€ de charges opérationnelles en trop par an, soit de 100 à 150 € à l'ha. Sur 10 ans, l'équivalent de sa dette actuelle. Beaucoup ont encore des atouts, mais ils ne le savent pas»*. Si en pourcentage, au regard du nombre de producteurs par filière, ce sont les éleveurs laitiers qui ont le plus fait appel à Reagir 89, les exploitants grandes cultures sont pour leur part, le plus nombreux : *«la claque a été dure pour eux à la dernière moisson, surtout pour les non assurés. Le bénéfice des aléas climatiques en a sauvé plus d'un, leur donnant la possibilité de continuer»*. Le fait d'intégrer le dispositif est vécu pour certains comme un échec, notamment en cas de transmission familiale de l'exploitation : *«certains souhaiteraient s'arrêter, mais ont beaucoup de mal à en parler à leurs parents. Alors que dans la majorité des cas, ils les comprennent, sachant que ce que leurs enfants vivent, ils ne l'ont jamais connu»*. Un dispositif perçu par la majorité des bénéficiaires, comme un lieu d'écoute et d'accompagnement, même si, précise Cyrille Fournier : *«nous ne sommes pas là pour faire des miracles, mais bien pour trouver une solution respectueuse des intérêts de tous»*.

Une écoute précieuse

Anne (*) exploite en famille une ferme en polyculture élevage et vignes. Bien décidée à se battre jusqu'au bout pour faire face aux difficultés économiques récurrentes de l'exploitation : *«les difficultés, on les cumule depuis ces dernières années et nous sommes habitués à devancer les choses»*.

Un tempérament à aller de l'avant, qui l'a déjà conduite il y a 17 ans, à intégrer le dispositif AED, *«Agriculteurs en Difficulté»*, le pendant de REAGIR 89 d'aujourd'hui : *«je me souviens, j'en avais pleuré à l'époque ! Pas facile de se retrouver autour d'une table, avec tous ces fournisseurs à qui vous devez de l'argent»*.

C'est à l'invitation de sa banque, qu'elle a contacté en septembre dernier la Chambre d'agriculture. Début janvier, au seul vu des chiffres de la moisson, le verdict était sans appel : redressement judiciaire ! Mais le bilan établi en urgence par leur comptable et la prise en comte des résultats de la vendange a modifié les choses : *«notre secteur a heureusement été épargné par la grêle et peu touché par le gel. La moisson pour sa part, ne nous a même pas permis de compenser nos factures appros, quant aux vaches, on n'a rien vendu l'an passé»*.

Pour cette ancienne comptable, passée par La Brosse à 38 ans, pour suivre une formation en BPREA, pas question de baisser les bras : *«tout le monde nous dit qu'il manque entre 50 et 100 000€, mais je ne pense pas qu'on soit prêts à tout arrêter, en tous cas, pas moi !»* Misant sur la collecte 2017 pour redonner un élan à l'exploitation et ne regrettant pas d'avoir contacté la cellule Reagir : *«l'écoute de ma conseillère a été précieuse, cela m'a aidé aussi dans l'administratif et dès lors qu'on s'inscrit dans le dispositif, un climat de confiance s'instaure entre toutes les parties»*.

Une démarche difficile

Installé en polyculture élevage, Pierre (*) est également passé par la cellule Reagir 89, alerté dès le début de la moisson par les faibles rendements attendus : *«on est tellement pris dans notre routine quotidienne de notre système d'exploitation qu'on n'a pas le recul nécessaire pour se remettre en question et parfois on a besoin de prendre un bon coup de pied aux fesses, sauf que là, on en a pris au moins deux ! Les contacter, c'était pour moi une façon de me faire épauler dans mes décisions et de réunir tous les acteurs gravitant autour de moi, pour coordonner l'ensemble. Je ne regrette rien, on y trouve une bonne écoute, les gens y sont humains»*. Rigoureux dans sa gestion au quotidien et habitué à payer ses factures rubis sur l'ongle, Pierre le reconnait, la démarche n'a pas été facile : *«c'était pour moi une première, car jusqu'à ces dernières années, je n'utilisais jamais mon ouverture de crédit auprès de ma coopérative. La table ronde peut être perçue un peu comme un tribunal, avec un sentiment d'échec lorsque l'on a un peu d'amour propre et je l'ai vécue comme telle, mais cela aussi nous crédibilise quelque part»*.

Ayant mis un point d'honneur à solder ses dettes, quitte pour cela, à se séparer d'une partie de son matériel l'homme est confiant en l'avenir, motivé par un projet de conversion bio à plusieurs, avec ce message à l'attention des indécis : *«même si la démarche de faire appel à la cellule Reagir n'est pas anodine, il ne faut pas avoir honte de sa situation ! Pour avancer, il faut apprendre à s'ouvrir et à demander conseil. Tout seul, on ne fait rien, tout seul, on s'enterre»*.

Dominique Bernerd
(*) : Prénoms d'emprunt

Chambre d'agriculture

De nouvelles opportunités de productions

Suite au Rallye Grandes cultures organisé en juin 2016, la Chambre d'agriculture de l'Yonne crée le *«Forum des opportunités»*. Il se tiendra le 16 mai à Auxerre.



Ce nouveau rendez-vous se tiendra mardi 16 mai prochain, au 89, dans les locaux du Conseil départemental, boulevard de la Marne à Auxerre, à partir de 9 h 30. Le principe : réunir en un même lieu, les agriculteurs en recherche de débouchés et les structures ayant de réelles opportunités à leur offrir.

Autour d'échanges, d'informations et de tables-rondes, les agriculteurs pourront découvrir les nouvelles productions et les nouveaux débouchés présents sur le territoire.

Ce forum est destiné aux agriculteurs qui souhaitent diversifier leurs sources de revenu, créer de la valeur ajoutée ou profiter d'un nouvel atelier pour s'associer ou installer un associé.

Cette journée est en soit une réelle opportunité pour échanger avec des agriculteurs et les partenaires techniques sur les besoins du marché, les itinéraires techniques, le coût de création d'un nouvel atelier ainsi que la rentabilité de l'opportunité présentée. Au total, ce sont plus de 30 solutions concrètes qui seront abordées, réparties sous cinq pôles :
- Productions végétales
- Productions animales
- Agriculture biologique
- Diversification et circuits de proximité
- Energie

Au programme de cette journée incontournable, une conférence sur *«les évolutions observées dans les habitudes de consommation et leurs conséquences sur les filières et les producteurs»*.

Le grand témoin, Marion Bretonniere Le Du, chargée de mission scientifique au Conseil National de l'Alimentation, partagera son expertise à travers l'histoire et la sociologie de la politique alimentaire et agricole.

Table ronde et conférence

L'après-midi sera également rythmé par une table-ronde et une conférence :
- Table-ronde;14 h 30 : La Démarche Bleu Blanc Cœur
L'association regroupe l'ensemble des acteurs de la chaine alimentaire autour d'un **objectif commun de qualité**, que ce soit dans le domaine animal, environnemental ou de l'alimentation humaine. Elle réunit tous les acteurs des filières agricoles, agroalimentaires et aussi les consommateurs qui souhaitent redonner une image positive et étayée à nos aliments (depuis nos champs jusque dans nos assiettes).

- Conférence - 16 h : Biogaz et toiture : de nouvelles ressources dans vos exploitations.
Intervention de Vincent Gallois, Relais Agri-énergie, Chambre d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté Alysé), les circuits courts, la transformation, le réseau Bienvenue à la ferme et la méthanisation.

Toute la journée : de 11 h à 17h30
- Plus de 20 ateliers : Une vingtaine de partenaires (coopératives, négoces, GMS…) présenteront sous forme de stands, une trentaine d'opportunités accompagnée par un agriculteur-témoin.

- Du côté des exposants, seront présents : Cirhyo (porc bio), Duc (volaille), CDPO (œufs), Cialyn (jeunes bovins et génisses), 110B (lin et chanvre), Soufflet (lentilles), Ynovae (pois chiche et sarrasin), Cristal Union (betterave sucrière), CAPDEA (luzerne bio), Terre Azur (Fruits et légumes), Shiever (commercialisation de produits agricoles), Gamm'vert (commercialisation de produits agricoles), Gîtes de France (hébergement-tourisme), , Omnisolis (photovoltaïque), Biolait (lait), Cocebi (céréales bio), Germinal (commercialisation de produits agricoles bio).

La Chambre d'agriculture sera présente sous forme de *«points information»* sur les bâtiments (en partenariat avec

Pour toutes informations, contacter Elodie Joudelat au 06 83 81 90 95.

CHAMBRE D'AGRICULTURE 89



▸ Agenda

28/04 Portes Ouvertes dans un élevage porcin
La coopérative Cirhyo a le plaisir de vous inviter à la porte Ouvertes du Gaec Montputois, hameau de Montputois, à Ouanne, vendredi 28 avril, de 14 h à 18 h. Elevage de 110 truies naisseur-engarisseur et bâtiment de post sevrage engraissement. Verre de l'amitié

16/04 Portes Ouvertes à l'Huilerie des Fouets
L'Huilerie des Fouets, à Courtenay, ouvre ses portes au public, dimanche 16 avril, de 10 h à 18 h. marché de producteurs et artisanat (apiculteur, viticulteur, fromages de chèvre, escargots, pain, potier, savonnier…) Animations diverses : visite de l'huilerie, fabrication de beurre à l'ancienne, fabrication et dégustation de chichis, chasse aux œufs pour les enfants, à 11h 30, animaux et balades, vieilles voitures… Renseignements au : 06 89 91 68 13

06/05 Formation sur le greffage des pommiers
Les Jardins de la Croisière à Sens, vous proposent samedi 6 mai, une formation sur le greffage des pommiers. Au programme: partie théorique (pourquoi greffer? Les différents porte-greffe ; Les points importants pour un greffage réussi ; Les différentes méthodes de greffage). Partie pratique (Préparation du greffon et du porte greffe ; greffe en couronne de pommiers sur un porte greffe peu vigoureux, le porte greffe M9). Matériel nécessaire : un greffoir (non fourni. Un bon cutter peut faire l'affaire). Lieu : 5 Chemin de la croisière à Sens. Tarif : 30€ pour 2 pommiers (+ 5€ par pommier supplémentaire). Inscription obligatoire. Renseignements au 06 81 61 97 21 ou jardinsdelacroisiere@wanadoo.fr



▶ Formations

Formation «Premiers secours»

Formation *«Premiers Secours»* (PSC1), organisée par la FDSEA de l'Yonne, vendredi 5 mai, de 8 h 30 à 17 h 30. Objectif: savoir réagir à un accident. Public : agriculteurs, viticulteurs du département de l'Yonne et salariés. Intervenants : les pompiers. Lieu : siège de la FDSEA, au 37 rue de la Maladière, à Auxerre. Renseignements et réservations (au plus tard le 21 avril) : tél 03 86 49 48 10

Mesures de biosécurité en élevage de volailles bio/plein air

Bio Bourgogne organise une formation sur le thème: *«Mesures de biosécurité en élevage de volailles bio/plein air»*, mardi 25 avril, de 9 h à 17 h 30, dans ses locaux, 19 avenue Pierre Larousse à Auxerre. Cette formation tiendra compte des particularités des systèmes de chacun : accès au plein air, élevages multi-bandes, diversité des espèces, accueil du public et respect du règlement bio. Intervenante: Christine Filliat, vétérinaire spécialiste depuis 20 ans, des volailles bio. Renseignements et inscriptions au 03 86 72 92 20

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Réaliser ma télédéclaration Pac en toute sécurité

Du 10 avril au 12 mai à Auxerre, Avallon et Gron. 14 Dates proposées sur 3 lieux différents; Contact : Cédric Debbah, 03 86 94 28 44

Bien régler et mieux utiliser mon pulvérisateur pneumatique en viticulture

Formation en 3 demi-journées, la première aura lieu le 4 mai matin à Auxerre, la 2ème autour du stade 5/6 feuilles étalées de la vigne et la 3ème en pleine végétation en juillet. Contact : Richard Wylleman, 03 86 94 22 24

Respecter durablement mes engagements Maec

Le 4 mai à Auxerre. Contact : Tiphaine Trousson, 03 86 94 22 21

CERFrance Yonne

Les clés du financement participatif

L'Assemblée Générale du CERFrance Yonne qui se déroulera le 27 avril prochain, aura pour invitée Alice Lauriot, de la Société Bulb in Town, première plateforme de financement participatif en France.

Le financement participatif est un outil de collecte de fonds opéré via une plateforme Internet, permettant à un ensemble de contributeurs de choisir collectivement de financer des projets de territoire, à l'échelle locale. Une façon de remettre l'humain au cœur de l'économie et du système financier, en tissant des relations nouvelles entre un porteur de projet et son environnement. Le *«crowdfunding»* (ou *«financement par la foule»*), est né aux États-Unis à la fin des années 90 et apparu en France en 2007. Réservé à l'origine à des projets artistiques et innovants, c'est aujourd'hui un système de financement utilisé dans les secteurs les plus divers : commerçants, artisans, agriculteurs, industriels ou associations. En 2015, près de 300 millions € ont ainsi été collectés en France. Premier site de crowdfunfing de proximité sur le territoire national, Bulb in Town (*) est né il y a cinq ans et compte à son actif 310 financements de projets, pour 4,2 millions € récoltés (chiffres de mars 2016), autour d'un axe majeur : celui de la proximité. Un système *«gagnant/gagnant»*, permettant aux citoyens de devenir acteurs du développement de leur territoire, tout en apportant aux entrepreneurs locaux une aide salutaire dans le démarrage de leur projet.

Un projet concret icaunais

Responsable des partenariats au sein de Bulb in Town, Alice Lauriot interviendra au cours de l'Assemblée Générale du CERFrance Yonne à Venoy, le 27 avril prochain sur le thème : *«Le financement participatif ou «crowdfunfing», ou comment un entrepreneur local peut financer ses projets en impliquant les habitants de la région ?»*

■ Quel type de partenariat vous lie au CERFrance ?

Alice Lauriot : *«Nous sommes depuis notre création la plateforme ayant poussé le plus loin la démarche de travailler sur un système partenarial, avec notamment des partenaires historiques, comme les Chambres consulaires. Nous avons signé en ce sens un partenariat national avec le CERFrance, autour d'un travail sur de la prescription croisée : nous formons l'ensemble de leurs collaborateurs sur le financement participatif et les spécificités de notre plateforme de sorte qu'ils en parlent à leurs clients lorsque la démarche s'y prête et en contrepartie, nous accompagnons leurs porteurs de projets ou renvoyons vers eux des porteurs potentiels en quête de conseillers d'entreprise».*

■ Sur quoi précisément, portera votre intervention au cours de l'AG ?

«Parmi les différents systèmes du financement participatif, existe le «Don pour Don», où le particulier contribue financièrement à un projet en échange d'une contrepartie. Autour d'un projet concret icaunais, portant sur la création d'une boutique de producteurs, je présenterai toute la démarche d'élaboration d'une campagne de financement participatif, par un jeu de questions réponses avec ma partenaire. Une forme de regard «côté coulisses», pour savoir ce dont nous avons besoin pour valider un projet et mettre une campagne en route».



Assemblée Générale du CERFrance Yonne, jeudi 27 avril, à l'Espace d'animation de Joinchères, à Venoy.

(*) : BULB est l'acronyme de Back Up Little Business (ou «soutenir les petits commerces»). C'est aussi la traduction anglaise du «bulbe», jeune plante qui pousse et grandit, à l'image des projets et des territoires.

DOMINIQUE BERNERD

Chambre d'agriculture

Encore quelques mois de patience...

Entamés début 2016, les travaux de réhabilitation du site de la Chambre d'agriculture doivent s'achever cet été.

Bientôt 18 mois que la Chambre d'agriculture de l'Yonne a quitté son site du 62 rue Guynemer, pour s'expatrier quelques centaines de mètre plus haut, dans les anciens locaux de Pôle Emploi.

Un déménagement imposé par la nécessite de réhabiliter le bâtiment historique des années 70, dans le cadre du projet global de pôle agricole mené conjointement avec Groupama et la MSA. Retardés quelques temps cet hiver par les températures négatives, les travaux battent leur plein, pour une réintégration prévue durant la semaine du 14 au 19 août prochain.

La réhabilitation était devenue impérative, si l'on en juge par l'état des lieux du bâtiment existant : façades non isolées, baies vitrées sans double vitrage, performances thermiques très faibles, des accès pour les personnes à mobilité réduite non conformes à la réglementation du fait de l'absence d'ascenseur, un réseau électrique ancien, des aménagements intérieurs dégradés… Pour une facture globale de 2 150 000 € HT concernant les travaux sur le bâtiment plus 180 000 € HT, pour ce qui est des aménagements des abords, financée en partie, par un prêt bancaire de 1 600 000 €. Chaque semaine se tient une réunion de chantier, sous la conduite du directeur de la Chambre d'agriculture, Hervé Mivielle, pour mesurer l'état d'avancement des travaux. *«On constate un peu de retard, même si tous les jours, on me dit que non pour me rassurer…(Rires)»*

Pas trop d'inquiétude pour autant, car tout le monde connaît le planning : *«il est impératif que tous les abords autour du bâtiment soient finis pour le 15 août, car il faut que l'on puisse stationner autour»*. Avec désormais, une voie circulaire en faisant le tour et quelques places de parking supplémentaires. Autres avantages : un accès autonome à la Salle d'assemblée, qui en autorise la location en dehors des heures d'ouverture de la Chambre d'agriculture, ainsi que des locaux loués aux OPA partenaires. L'isolation thermique du nouveau bâtiment devrait alléger fortement la facture énergétique payée annuellement, si l'on en juge par les chiffres annoncés : 24 000 € de consommation électrique par an, pour 232 kWh/m2 consommés avant rénovation, contre 4 285 € et 26,7 kWh/m2, après rénovation. Soit une économie de 8 à 10 fois d'énergie de chauffage. La suppression des chauffages d'appoint, l'utilisation d'éclairage par LED et de postes informatiques basse consommation, permettant dans le même temps, de réduire la facture d'électricité d'environ 50%.



Le bâtiment, dans sa nouvelle configuration, avec au premier plan, la cage d'ascenseur qui desservira l'ensemble des étages

DOMINIQUE BERNERD

Foire du Beau Marché

Une foire printanière à l'ambiance estivale

Soleil et public ont répondu présent pour la Foire du Beau Marché à Toucy, qui rencontre au fil des années, un succès populaire grandissant.


La foule des grands jours, promenade du Pâtis, en ce samedi matin.


Des gestes ancestraux venus de la nuit des temps, pour l'association des «Arts de la Forge».

Héritière des foires du Moyen âge, la Foire du Beau marché à Toucy est animée par la passion de l'élevage. Pour preuve ces dizaines de chevaux faisant l'admiration du public chaque année. L'édition 2017 n'a pas échappé à la règle, avec pas moins de cinq races de trait présentes, sur les neuf existantes en France. Autre invité de marque salué par tous : le soleil et ses températures estivales ! Seule ombre au tableau : l'absence cette année, pour raisons sanitaires, de bovins et de la filière avicole.

Il y avait foule ce samedi matin, rue du Pâtis, pour la traditionnelle présentation des différentes races de chevaux de trait appelés à défiler l'après midi dans les rues de la commune. *«De véritables chars d'assaut de près d'une tonne, à la force considérable, que l'on ne peut manier que par la compréhension et l'éducation. Ce n'est pas la force qui aide à travailler les chevaux, c'est la patience. Pour que le cheval donne son pied, cela peut prendre des années»*. Au micro, le président du Syndicat des éleveurs de chevaux de l'Yonne, Martial Doumeyrou, enchaîne anecdotes et explications. Auxois, percherons, ardennais, comtois et cobs normands, tous peignés et toilettés de prêt se livrent à la curiosité du public.

Au bord de l'étang, c'est un son venu du fond des âges qui retentit : le chant du marteau sur l'enclume. Ils sont une poignée de passionnés, à avoir créé ce *«musée conservatoire des arts de la forge»*, à Saint-Sauveur-en-Puisaye. Un univers et une technique qui ont accompagné des siècles durant l'activité humaine, particulièrement en ce *«pays de feu»* qu'est la Puisaye. Ouvert du mardi au samedi, ainsi que le dimanche matin, le musée installé 7 bis place du marché à Saint-Sauveur, présente, outre des démonstrations de forge, un atelier avec ses outils restaurés, ainsi qu'une salle pédagogique et un conservatoire. Une belle idée de balade à la veille de ce mois de mai chargé de ponts et week-ends prolongés !

DOMINIQUE BERNERD


Pomponné et toiletté, tout prêt à défiler !


Succès garanti auprès du jeune public pour les JA du canton, avec comme chaque année, un stand où caresser des animaux

Produits du terroir

Bienvenue à la ferme et au printemps !

Ils étaient plusieurs membres du réseau *«Bienvenue à la ferme»* dans le département, à ouvrir leurs portes au public ce week-end. Une façon originale, de vivre le printemps de plus près, à la ferme.

C'est la cinquième année consécutive qu'Adeline et Emmanuel Hivert, producteurs de vaches Aubrac et de canards dans l'avallonnais, accueillent ainsi visiteurs et amis. Bien *«rodé»* à l'exercice, Emmanuel profite de faire visiter l'étable pour glisser un mot sur les raisons l'ayant amené à passer du charolais à l'aubrac : *«une race plus rustique, occasionnant moins de traitements, qui s'élève facilement et valorise mieux l'herbe, d'où une consommation moindre de granulés»*. Avec, ce qui ne gâche rien, ce regard presque *«langoureux»* et des yeux que l'on croirait maquillés… ! L'occasion aussi, pour l'éleveur, installé depuis sept ans, de faire passer un message : *«Elle est pas belle la vie de paysan ? Un métier formidable, avec quand même de bons côtés !»*

Egalement présents ce dimanche, sur la ferme de Maison Dieu, quelques producteurs du troisième drive fermier à ouvrir dans le département, à Avallon. Première livraison des commandes ce vendredi. Présidente de l'association à l'origine du projet, Adeline Hivert en explique l'objectif : *«outre le fait d'être ouvert à tous, y compris à des artisans, il mise sur la solidarité, à l'image de ces deux jeunes producteurs qui s'installent et que l'on accueille avec l'idée de les installer à se lancer dans la vente directe»*.

Bientôt midi, les visiteurs se font plus nombreux : *«c'est ici qu'on s'inscrit pour le repas?»* Pas de problème madame, vous ne serez jamais que 150 autour de la table ! Convivialité et produits locaux garantis !

DOMINIQUE BERNERD


Devenu éleveur par passion, Emmanuel Hivert s'est installé il y a sept ans.


Sous le regard des *«vraies»*, une fausse vache qui a fait la joie des plus jeunes.


Les produits canard *«maison»* font recette auprès des visiteurs.



Docilité, rusticité et œil de biche caractérisent la race Aubrac !

Méthanisation

L'option du collectif

Le développement de la méthanisation passent surtout par des projets individuels. Mais, lors de la journée organisée à Beaune (voir notre édition du 7 avril), l'Ademe a invité Sylvie Lemaire, en charge du dossier à la CA 21, à intervenir également sur le montage des projets collectifs. L'occasion de rappeler l'importance de l'apport des Chambres d'agriculture en matière d'expertise et d'accompagnement de tous les projets de méthanisation.



L'option du collectif peut permettre de redimensionner un projet de méthanisation en sécurisant à la fois le volet technique (l'apport de matières méthanisables et leur potentiel énergétique) et le volet économique (la rentabilité de l'investissement et la pérennité d'une production optimisée).

Sylvie Lemaire, en charge des dossiers méthanisation à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a décliné les différentes formes que peut prendre un projet collectif. Certains rassemblent des développeurs et des investisseurs, porteurs et financeurs du projet. Le rôle de l'agriculteur peut se limiter alors à la seule prestation de service pour l'apport de matières premières et l'épandage du digestat. Dans d'autres montages, des agriculteurs décident de se regrouper pour constituer une structure commune. On peut aussi constituer un *«mix projet»* entre agriculteurs et d'autres acteurs du territoire (collectivités territoriales, industriels ...), autour d'une réflexion et d'une construction communes. Enfin, une exploitation peut aussi porter un projet et s'assurer le concours de partenaires (agricoles et/ou acteurs du territoire) par le biais de contrats d'apports de fournitures et de services qui sécurisent la production et donc pérennisent l'activité.

Le collectif peut aussi permettre de redimensionner un projet rappelle sylvie Lemaire. Dans certaines situations et en fonction des contextes, un montage en collectif permet de pallier certaines carences de matières premières méthanisables comme : la saisonnalité des fumiers en élevage allaitant, l faible potentiel énergétique de certains produits ou la nécessité de disposer d'une plus grande quantité de matières à intégrer dans le digesteur... Il peut alors s'avérer intéressant jouer la carte du collectif pour insuffler une autre dynamique au projet, ce qui peut amener à le redimensionner en conséquence.
Concernant la valorisation de l'énergie, le regroupement peut générer des développements économiques intéressants, ouvrir le champs des possibles en matière d'innovation ou d'utilisation de la production (injection du gaz dans le réseau).
Toutefois, l'intervenante constate que les projets collectifs aboutis, sont à ce jour peu nombreux. Plusieurs raisons, en dehors de la seule sphère technique, peuvent expliquer cette difficulté à les finaliser. Une gestion en collectif suppose d'abord de dégager des objectifs communs ou au moins complémentaires, sur les différents plans : logistique (transport des matières, destination du digestat, répartition, épandage), technique (aspects agronomiques,*«équilibre»* des matières, maîtrise du système, maîtrise foncière), économique (montage juridique, choix comptables, répartition de la valeur) et... humain. Car il ne faut pas minimiser l'importance de la gestion des relations humaines au sein du groupe.
Le facteur humain n'est pas étranger au fait que les projets de groupe avancent en général plus lentement que les projets individuels. La lenteur est nécessaire à la maturation du projet et aux calages entres les différentes parties prenantes. Pour qu'un groupe fonctionne il faut aussi un leader, une personnalité qui se dégage naturellement et sache entraîner l'ensemble, désamorcer les conflits éventuels, pratiquer une concertation dynamique. Il ne suffit pas de bien s'entendre pour avancer, il faut profondément partager sinon les mêmes valeurs, du moins les mêmes ambitions et/ou trouver des complémentarités (chacun apportant ses compétences propres). En fait il faut être bien *«raccord»* pour dégager une vision commune du montage du projet, de ses objectifs et des conditions posées à sa réussite.

AMK

MFR

Première AG de la fédération de Bourgogne-Franche-Comté

Mardi 4 avril à l'espace Tabourot à St Apollinaire Rémy Delatte (député maire) a accueilli le réseau régional des MFR de notre région. Une première assemblée générale ordinaire qui a permis aux représentants des 29 MFR de poursuivre la mise en place de leur nouvelle organisation régionale.

La centaine de représentants présents ont validé une nouvelle organisation reposant sur trois fédérations territoriales d'une dizaine de MFR. Les fédérations territoriales permettront de conserver un accompagnement et une animation de proximité. Elles permettront aux représentants des associations familiales à la base des structures juridique de chacune des MFR de participer aux projets du territoire et d'être force de proposition et d'innovation. Les trois fédérations travailleront en étroite relation avec la fédération régionale qui soutiendra les projets des MFR. Elle sera le lien avec l'union nationale mais aussi avec les partenaires régionaux dont le Conseil Régional. Michel Neugnot (1er vice-président du Conseil Régional), était présent, il a pris la parole à la fin des travaux pour affirmer le soutien du Conseil Régional au mouvement MFR qui défend des valeurs d'humanisme et de citoyenneté indispensables à la réussite des jeunes qui sont formés par alternance dans les formations professionnelles qu'elles proposent de la 4e au BTS. Il a également tenu à les rassurer sur le soutien du Conseil régional aux investissements qui leurs sont indispensable pour accueillir les 6 000 apprenants formés chaque année.
Francisque Fourny président de la Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche Comté a remercié Monique Jannier et Constant Cattet pour leur témoignage sur leurs engagements et leurs actions dans les MFR depuis plus de 40 ans.
Serge Cheval directeur de l'Union National des MFR a conclu les travaux en félicitant les participants pour la qualité de ce qui a été présenté et validé et les a encouragés à poursuivre la réorganisation régionale dans l'intérêt des association, des jeunes et des familles qui trouvent dans leur formation à la MFR, dans l'alternance, une voie pour leur avenir.

COMMUNIQUÉ



La première assemblée générale de la fédération régionale des MFR Bourgogne-Franche-Comté a permis de valider la nouvelle organisation territoriale.

Bilan de compétence

Préparer un changement dans sa vie professionnelle

Trop peu d'agriculteurs et d'agricultrices recourent au bilan de compétences. Pourtant, cet accompagnement d'une vingtaine d'heures, utile à chaque étape importante de votre carrière, gagne à être connu.

Le bilan de compétences, expliqué par Nathalie Dechelette, directrice du CIBC Bourgogne du Sud



Quel que soit le statut ou l'âge, le bilan de compétences permet de définir un nouveau projet professionnel et de bâtir un plan d'actions. Il répond à des souhaits de reconversion professionnelle, à des problématiques de santé, à des envies d'évolution ou de changement.

Un parcours en plusieurs étapes

Etalé sur 2 mois, il permet à la fois d'explorer ses ressources personnelles, ses centres d'intérêts, ses motivations, ses principaux traits de personnalité, de laisser le temps à la recherche d'information mais aussi à la réflexion. Le bénéficiaire est ensuite accompagné pour mieux connaître l'environnement de l'emploi et de la formation professionnelle afin de concrétiser son projet : métiers, formation, bassin d'emploi, marché du travail… Il est aidé à construire un projet qui lui ressemble, à la fois réaliste et réalisable et bénéficie de l'écoute, du soutien et de l'accompagnement de professionnels.

Un projet différent pour chacun

Un consultant référent l'accompagne tout au long de la démarche de bilan, au cours d'entretiens individuels, d'ateliers thématiques, d'enquêtes de terrain, …

A chaque individu correspond un projet unique. Il peut, mais ce n'est pas systématique, aboutir à une reconversion avec un changement radical de métier, accompagné si nécessaire de formations pour acquérir les compétences manquantes.

PROPOS RECUEILLIS PAR DELPHINE CUVILLIER, VIVÉA

Un temps pour se donner de nouvelles pistes

« J'étais jusqu'alors exploitante agricole en EARL avec mon conjoint qui avait prévu de prendre sa retraite fin 2016. Il y a 18 mois, j'ai voulu faire un point sur mon avenir et ma future carrière professionnelle. J'ai choisi de faire un bilan de compétences financé par Vivea.

Le bilan de compétences est là pour réfléchir sur le parcours que l'on veut se donner plus tard, vers une réorientation professionnelle non agricole ou vers un autre projet agricole, y compris sur la même exploitation. Pour ma part, il m'a permis de me donner de nouvelles pistes. On se doit de prendre ce temps - une vingtaine d'heures seulement - à un moment où l'on se pose des questions.
Ce dispositif m'a permis de me remettre en cause mais aussi de reprendre confiance en moi, avec l'appui d'un accompagnateur qui a su faire en sorte que ce bilan soit le plus positif possible.

J'ai depuis suivi une formation de secrétaire de mairie remplaçante. Aujourd'hui, j'ai un poste en mairie.

J'invite chaque agriculteur et agricultrice à recourir à un bilan de compétences, pas seulement en cas de situation difficile, mais aussi pour faire un point sur soi-même à n'importe quel moment de la vie ».

MARIE ODILE MORIN, AGRICULTRICE EN SAÔNE-ET-LOIRE

Syndicalisme

L'équipe FRSEA Bourgogne-Franche-Comté confortée après la fusion

Après plus d'un an de travail de rapprochement entre la FRSEA Bourgogne et la FRSEA Franche-Comté au sein de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté, la fusion a été validée en assemblée extraordinaire, le 3 avril 2017, à Bretenière. Dans le cadre des élections de ses responsables pour l'ensemble du réseau FNSEA, l'équipe de préfiguration de la FRSEA a été confirmée dans ses missions.



Frédéric Perrot a été réélu président de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté ainsi que Francis Letellier comme 1er vice-président. Après un séminaire de deux jours qui a permis d'établir la feuille de route en septembre 2016, plusieurs conseils d'administration et bureaux, le processus a été suivi comme le prévoyait le calendrier pour arriver à cette fusion. Le fonctionnement rigoureux et démocratique du niveau intercommunal, départemental, régional explique la force de la représentativité du réseau FNSEA.

Une fois les fondations bien posées, en tenant compte des spécificités des différentes productions, la FRSEA s'appuie sur les FDSEA de chaque département pour garder la proximité et mieux répondre aux attentes des adhérents(-es).

L'équipe régionale va maintenant poursuivre le travail engagé sur les dossiers prioritaires comme la finalisation des nouvelles zones défavorisées, l'accélération du paiement des aides, la prise en compte des coûts de production et la contractualisation pour une meilleure répartition de la valeur ajoutée, l'encouragement aux investissements productifs, la mise en place d'outils efficaces pour la gestion des aléas, l'accélération des bonnes pratiques pour les commandes publiques,… sans oublier la simplification des réglementations existantes.
La FRSEA participe ainsi à la finalisation des projets portés par les FDSEA, pour être ainsi une force de propositions auprès de l'Etat et de la Région en concertation avec tous les partenaires agricoles.

COMMUNIQUÉ

La composition complète du bureau est la suivante :

Frédéric Perrot, président de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté,
Francis Letellier, vice-président, administrateur FNSEA, président de la FDSEA de l'Yonne,
Emmanuel Aebischer, vice-président, président de la FDSEA de Haute-Saône,
Stéphane Aurousseau, vice-président, président de la FDSEA de la Nièvre,
Pascal Koehly, vice-président, président de la FDSEA du Territoire de Belfort,
Philippe Monnet, secrétaire général, président de la FDSEA du Doubs
Fabrice Faivre, secrétaire général adjoint, président de la FDSEA de Côte d'Or
Bernard Lacour, trésorier, président de la FDSEA de Saône-et-Loire
Christophe Buchet, trésorier adjoint, président de la FDSEA du Jura
Daniel Prieur, Membre, secrétaire général adjoint de la FNSEA
Thierry Chalmin, membre, administrateur à la FNSEA
Guillaume Gauthier, membre, président de JA BFC
Arnaud Gaillot, membre, secrétaire général de JA BFC

Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
SARL
F. GERBET
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

ÉCOLOGIE Depuis deux ans, le verdissement des paiements directs exige que les agriculteurs consacrent 5 % de leurs terres arables à des surfaces d'intérêt écologique, un seuil qui n'a pas été atteint. Inutile d'imposer une nouvelle obligation estime la Commission.

Bruxelles tempère son ambition sur les surfaces d'intérêt écologique

Il n'est pas utile de porter l'exigence de couverture des terres agricoles de l'UE par des surfaces d'intérêt écologique (SIE) de 5 % actuellement à 7 % comme cela était envisagé dans le cadre de la dernière réforme de la PAC, conclut la Commission européenne dans un rapport sur cette question publié le 29 mars. En effet, ces surfaces qui constituent un des trois critères de verdissement des paiements directs couvrent déjà, une fois un facteur de pondération appliqué, environ 10 % des terres agricoles de l'UE. Mais, prévient quand même Bruxelles, les types de SIE les plus bénéfiques à l'environnement sont les moins utilisés par les agriculteurs européens. Pourtant, ces surfaces pourraient favoriser davantage la biodiversité si des pratiques de gestion appropriées étaient mises en place.


RÉUSSIR/N. OUVRARD

Surtout des surfaces productives

Sur la base de ce rapport, qui devait être présenté le 3 avril aux ministres de l'agriculture de l'UE réunis à Luxembourg, la Commission européenne pourrait donc proposer des mesures d'ajustement du dispositif comme elle l'a déjà fait en interdisant le recours aux produits phytosanitaires sur les SIE dites productives. Dans le détail, le rapport constate que les SIE n'ont que très peu – voire pas – évolué en 2016 par rapport à 2015 avec 8 millions d'hectares de terres couvertes, ce qui représentait 13 % des surfaces arables concernées par l'obligation (les exploitations de moins de 15 ha n'y sont pas tenues), et 10 % après l'application des coefficients de pondération (par exemple un hectare de légumineuses ne correspond qu'à 0,3 ha de SIE). Les types de SIE le plus souvent déclarés étaient celles dites productives ou potentiellement productives : les plantes fixant l'azote (37,4 % des surfaces), les cultures dérobées (33,2 %) et les jachères (25,9 %). Les particularités topographiques et les bandes tampons ont atteint respectivement 1,7 % et 0,7 %. Après application des coefficients de pondération, les plantes fixant l'azote et les cultures dérobées atteignaient 54 % du total des SIE. L'engouement pour ces cultures semble d'ailleurs être le facteur qui a contribué au dépassement des 5 % exigés au niveau des exploitations.

Entre 2015 et 2016, les surfaces en jachère, les particularités topographiques et des bandes tampons ont même reculé alors que les cultures dérobées ou les plantes fixant l'azote ont augmenté.

Pourtant, ce ne sont pas forcément les types de SIE les plus bénéfiques à l'environnement. Car, souligne le rapport, ce n'est pas tant la superficie couverte que sa gestion qui permet d'obtenir des résultats sur la biodiversité ou la qualité de l'eau.

Poursuivre les pratiques habituelles

Ces surfaces « *pourraient favoriser davantage la biodiversité si des pratiques de gestion appropriées étaient mises en place. Par exemple, pour les terres en jachère, cela dépend d'abord des espèces cultivées. Pour la biodiversité et en particulier les pollinisateurs, la culture de fleurs sauvages a l'incidence la plus forte, tandis que les sols nus ont la plus faible* », indiquent les services de la Commission. Autre facteur ayant un impact important : la non-utilisation de pesticides, les régimes et période de coupe, les durées de conservation ou encore l'emplacement et la dimension des bandes tampons.

Heureusement, conclut le rapport, les récentes modifications de la législation sur le verdissement proposées par la Commission (interdiction des pesticides sur les SIE productives, clarification des durées de conservation des SIE et simplification des exigences pour les particularités topographiques et les bandes tampons) constituent une étape importante dans l'optique de mettre en place de meilleures pratiques de gestion.

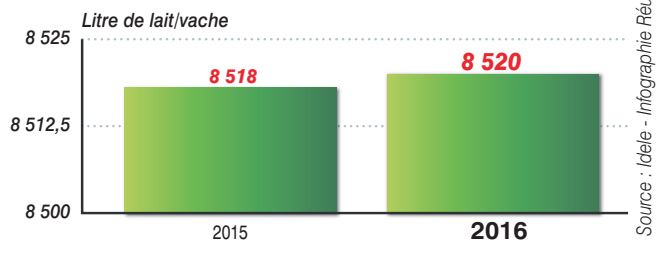
AGRA PRESSE

le chiffre de la semaine

8 520 kilos produits par vache laitière

La production laitière par vache en très faible hausse

Nombre de litres par vache soumise au contrôle laitier



Si l'on en juge par les résultats du contrôle laitier, la productivité par vache a très peu augmenté en 2016 par rapport à l'année précédente. Cette production a été de 8 520 kg par vache, soit + 2 kg seulement d'une année sur l'autre. La durée de lactation continue d'être en baisse (à 332 jours), depuis plusieurs années. Dans le même temps, annonce l'Institut de l'élevage (Idele), le taux butyreux a progressé en moyenne de 0,3 kg (39,5 g/kg) et le taux protéique est stable à 32,2 g/kg. Ces données révèlent un maintien d'efforts de productivité par exploitation si ce n'est par vache. Les races nationales prim'holstein, montbéliarde, normande représentent 92 % des vaches laitières soumises au contrôle.

LE POINT SUR Exportations agroalimentaires, maintien des paiements directs et grippe aviaire

L'actu du monde en bref

Italie

À l'occasion des 60 ans du traité de Rome, la Coldiretti (syndicat agricole italien) a calculé l'augmentation des exportations agroalimentaires de l'Italie, sur ces six décennies. Les chiffres donnent le tournis ! Les exportations de pâtes ont été multipliées par 180, celles d'huile d'olive par 36, pour le fromage par 17 et pour le vin par 12. Quant aux exportations de fruits et légumes, elles ont augmenté de 120 %. En 2016, les exportations agroalimentaires italiennes ont même atteint un record historique de 38,4 milliards d'euros, en hausse de 4 % par rapport à 2015.

« *L'agroalimentaire national est devenu, en 60 ans, le symbole du made in Italie dans le monde* », remarque la Coldiretti. L'Union européenne absorbe 65 % des exportations italiennes ; les premiers clients étant l'Allemagne (17 % des exportations) et la France (11 %).

Espagne

L'Espagne défendra à Bruxelles une PAC 2020 s'appuyant sur le maintien des paiements directs (premier pilier) afin de maintenir un revenu aux agriculteurs, expliquait un communiqué du ministère de l'Agriculture espagnol du 29 mars. La PAC doit continuer à être une politique forte pour rester un instrument de cohésion au sein de l'Europe, selon le gouvernement espagnol en accord avec les organisations agricoles et les industriels de l'agroalimentaire, rapportait un article d'El País du même jour. L'Espagne défendra la nécessaire internationalisation des marchés selon des accords équilibrés et de réciprocité entre pays.

Japon

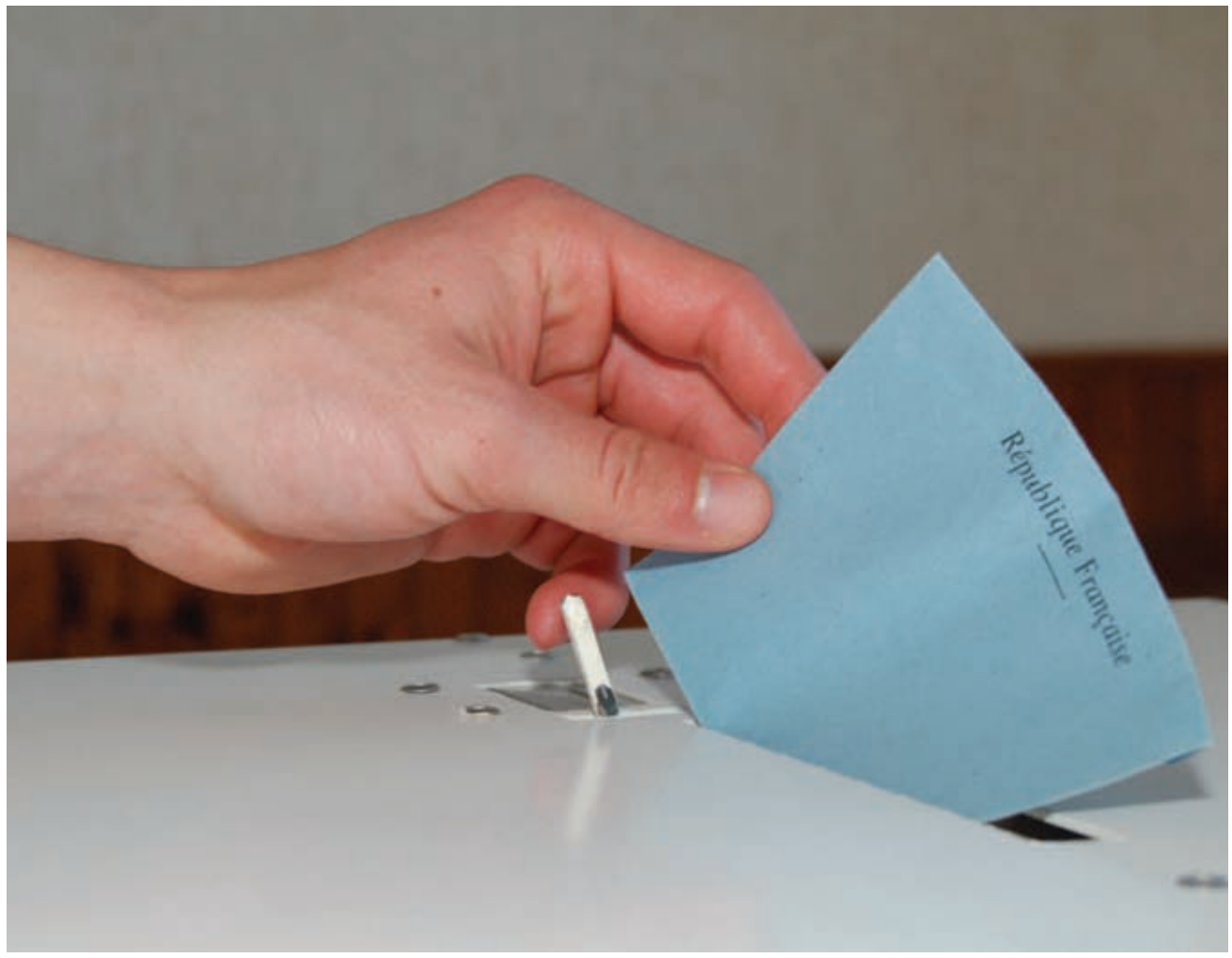
Le ministère de l'Agriculture japonais a annoncé le 24 mars l'abattage de plus de 280 000 volailles supplémentaires à la suite de l'épidémie de grippe aviaire qui sévit dans le pays. Cela porte à 1,67 million le nombre de volailles abattues depuis novembre. Les nouveaux cas touchent la préfecture de Miyagi (nord-est), où 220 000 volailles sont concernées, et la préfecture de Chiba, au sud-est de Tokyo (68 000), après que le virus ait été détecté dans deux fermes. Cette épidémie, la première constatée au Japon depuis janvier 2015, s'est déclarée en novembre 2016 dans d'autres régions.

AGRA PRESSE

Évolution sociologique

De la droite traditionnelle à la diversité : le vote agricole s'émancipe

S'il est traditionnellement fidèle à la droite républicaine, le vote agricole recouvre finalement une diversité liée aux caractéristiques et à la géographie des exploitations.



Même à droite, l'électorat paysan commence à s'émanciper des partis historiques. Le Front National pourrait en tirer avantage pour l'élection présidentielle de 2017. La population agricole constitue un électorat *«nettement ancré à droite»*, selon une étude de l'Ifop (Institut français d'opinion publique) portant sur l'élection présidentielle de 2012, publiée en février 2014. D'après l'institut, au premier tour de l'élection, les voix de droite et du centre atteignaient *«76,5% chez les agriculteurs, soit 21 points de plus que dans l'ensemble de la population»*. Au second tour, 68% des agriculteurs ont voté pour Nicolas Sarkozy, soit 20 points au dessus de la moyenne nationale.

«La droite est ultra-dominante dans les plus grandes exploitations» affirme l'Ifop, qui relève que 86% des exploitants ayant une ferme de plus de 100 ha avaient voté pour Nicolas Sarkozy au second tour. Plus la taille de l'exploitation diminue, plus le vote s'équilibre entre Nicolas Sarkozy et François Hollande. Plus de 70% des viticulteurs, éleveurs bovins et lait, producteurs de grandes culture et polyculteurs-élevage avaient choisi le candidat Sarkozy. Cependant, chez les maraîchers, c'est François Hollande qui arrivait en tête, avec 65% des suffrages. Enfin, l'Ifop constate *«une vraie coupure nord/sud»*. Nicolas Sarkozy a largement dominé (plus de 80%) dans les régions au nord de la Loire, tandis que François Hollande a fait quasi jeu égal avec le candidat UMP dans le Sud-Ouest.

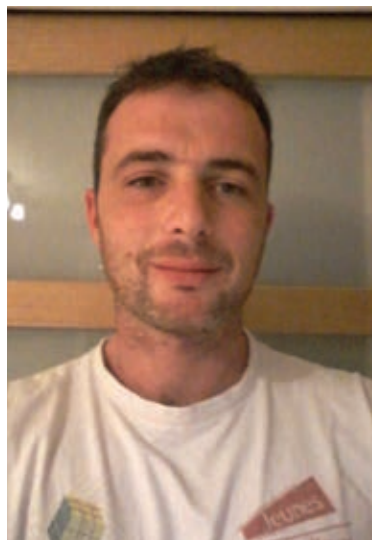
L'émergence - relative - du vote front national chez les agriculteurs s'explique à la lumière de l'allègement progressif d'un héritage historique fort qui avait connu son apogée avec le général De Gaulle. Le lien avec la ruralité perdurent sous Pompidou, Mitterand et Chirac, mais il se distend de plus en plus.

L'intérêt des politiques à l'égard de l'électorat paysan va diminuer en même temps que la population agricole. Le basculement s'opère avec l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007. Pour la première fois, un candidat qui n'affiche pas de lien à la ruralité est élu président. *«Il n'y a plus d'intérêt électoral à séduire le milieu agricole»* commente Roger le Guen, sociologue et enseignant chercheur à l'École supérieur d'agriculture d'Angers.

De leur coté et pour diverses raisons, les agriculteurs se libèrent du lien qui les attachait à la droite traditionnelle.

Avis

Pour une politique de production



Clément Babouillard, exploitant à Ampilly-lès-Bordes près de Baigneux-les-Juifs, suit de très près la campagne présidentielle depuis de longues semaines. Et pour cause : ce jeune agriculteur de 31 ans est convaincu qu'*«une partie de la solution aux problèmes agricoles est du ressort du futur Président de la République»*.

Clément Babouillard souhaite que la France acquiert une véritable ambition agricole : *«Il nous faut une agriculture de production, et non une agriculture qui se recroqueville sur elle-même comme c'est le cas actuellement. Notre pays se fait manger sa place de leader européen en terme de production et d'exportation, ce n'est pas normal. Il nous faut également une Pac beaucoup plus ambitieuse. Même si ces décisions doivent se prendre au niveau européen, notre futur président aura bien sûr un rôle très important à jouer»*.

Afin de valoriser au mieux la production, l'exploitant côte-d'orien souhaiterait voir disparaître, au moins en partie, les différents principes de précaution *«qui nuisent fortement à l'économie française, dans tous les domaines, y compris l'agriculture»*.

Clément Babouillard prône également le maintien du budget de la Pac pour les années à venir, et une aide *«unique et forte pour toutes les exploitations afin de redonner de la rentabilité aux systèmes de production»* : *«le futur Président de la République devra privilégier des systèmes économiques rentables et non se baser sur des principes de bobos sortis tout droit des ministères ou de Rive gauche à Paris. La rentabilité de la ferme France en dépend ! Il faut recentrer l'agriculture sur l'économie et non sur l'idéologie. Il faut arrêter de balancer des aides dans des systèmes qui ne produisent pas ou qui n'ont pas une bonne efficience économique. L'agriculture de production dégage entre 8 et 12 milliards de bénéfices sur la balance commerciale tous les ans. Elle, est créatrice de nombreux emplois»*.

AG

Clin d'œil



11 candidats et une vision kaléïdoscopique

Nathalie Arthaud Agroécologie paysanne et protection des salariés



Nathalie Arthaud, candidate de Lutte ouvrière (LO), souhaite une politique agricole plus égalitaire et respectueuse de l'environnement. Pour cela, elle entend retirer son feu vert aux négociations de l'Union Européenne pour les traités de libre-échange et ne signer que ceux qui font la promotion d'un commerce équitable, social et environnemental. Elle envisage de réformer la PAC afin de favoriser *«l'agroécologie paysanne»* et le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes. Elle prévoit une grande loi foncière pour lutter contre l'artificialisation des terres et contre la privatisation de la gestion de l'eau. Elle est également favorable à la sortie du nucléaire et des énergies fossiles d'ici 2050, et conditionne tout aménagement du territoire à des indicateurs sociétaux et environnementaux. Elle envisage la pénalisation de l'écocide (acte de destruction d'un écosystème) qui serait jugé par un tribunal international des Droits de la Nature. Enfin, son programme prévoit une protection accrue des travailleurs avec l'interdiction de licencier, la fin de la propriété privée des moyens de production, un Smic à 1800 € net, une réforme des minima sociaux, la réduction des inégalités de salaires et des embauches sans surcoût.

François Asselineau S'affranchir d'une UE trop productiviste



L'autre *«candidat du Frexit»* se pose comme un critique souverainiste des traités européens et un adversaire d'un productivisme qui ne serait pas français. Il vise en particulier l'article 39, qui dirige l'Europe vers un modèle agricole à l'américaine et la disparition de dizaines de milliers d'agriculteurs d'ici une quizaine d'années. Il fustige le rachat d'exploitations viticoles de prestige par des fonds étrangers, ou le récent rachat de terres agricoles par des intérêts chinois. Sur le plan commercial, il souhaite n'autoriser les produits importés que lorsque l'on ne peut pas les produire en France. En revanche, pour lui, la sortie de l'Union européenne ne signifie pas le repli sur soi. Il prône les effets positifs d'une dévaluation compétitive sur la balance commerciale.

Jacques Cheminade Un moratoire de la dette des agriculteurs



Le candidat de Solidarité et progrès, Jacques Cheminade, a inscrit l'agriculture dans ce qui constitue sa grille de lecture principale : l'affranchissement de la pression financière. Pour y arriver, il souhaite créer une grande banque publique, afin de pouvoir réinvestir et de mener une politique d'innovation sans complexe. Il souhaite également faire du numérique un secteur public, pour lutter contre les déserts numériques. Dans le secteur agricole, il souhaite organiser un moratoire de la dette des agriculteurs, et investir 10 milliards d'euros pour les agriculteurs. Il est aussi favorable : au soutien des drones en agriculture, à l'amélioration des réserves défiscalisées, au développement des nouvelles biotechnologies (édition de gènes, mutagénèse, etc.), à l'association de l'Inra aux semenciers, au développement de la recherche, à la levée des sanctions envers la Russie...

Nicolas Dupont-Aignan Mettre la pression sur l'Europe



À la différence de François Asselineau et Marine Le Pen, le candidat de Debout la France souhaite donner une dernière chance à l'Europe qu'il met sous la menace d'un possible *«frexit»*. Ses conditions au maintien de la politique agricole commune en France sont claires : la préférence communautaire, la mise en place de prix garantis, la restauration des quotas laitiers, le refus des accords de libre-échange et l'abrogation de la directive sur les travailleurs détachés. Dans le scénario d'une Politique Agricole Française (PAF), Nicolas Dupont-Aignan entend récupérer l'excédent français pour financer les retraites. Allant plus loin que François Fillon dans la baisse des charges, il propose de supprimer les cotisations sociales des agriculteurs et de les remplacer par une *«petite»* taxe sur la distribution.

François Fillon Pour une agriculture d'entrepreneurs



Pour François Fillon les exploitants sont des entrepreneurs et doivent être considérés comme tels. Il s'engage à faire adopter une ordonnance pour supprimer toutes les normes rajoutées aux normes européennes, à augmenter de deux points le taux de TVA en réduisant les charges sociales, à promouvoir une *«politique ambitieuse»* de stockage d'eau, à instituer un compte aléas permettant d'épargner hors impôts des sommes utilisables par une exploitation lorsque les temps sont plus durs. Le candidat Les Républicains promet de faire en sorte que le budget européen pour l'agriculture soit conservé, cette Pac étant destinée à gérer les risques et à soutenir les investissements. Il envisage la suppression du compte pénibilité s'il est élu. Enfin, il se dit partisan d'une suppression des droits de succession si l'exploitation reste au sein de la famille. Il s'engage aussi à mettre fin au dogme des prix bas et à promouvoir la liberté d'entreprendre en agriculture.

Benoît Hamon Agroécologie et protection de l'environnement



Le programme agricole de Benoît Hamon, candidat du Parti socialiste (PS), prévoit un Grenelle de l'Alimentation et de l'Agriculture, 5 milliards d'euros pour le développement de l'agroécologie, un conditionnement des aides de la PAC à de hautes exigences environnementales, la fin des niches fiscales anti-environnementales, la priorité d'attribution des terres aux projets bio, la création de ceintures vertes aux abords des villes, l'interdiction de tous les pesticides et 50 % d'énergies renouvelables d'ici 2025. Un autre volet est consacré à la santé des consommateurs avec le gel des importations de substances alimentaires interdites en France, une loi sur l'étiquetage, 50 % de bio dans les cantines scolaires et la suppression des perturbateurs endocriniens. Il se prononce également en faveur de la protection des producteurs à travers le rééquilibrage des contrats face à la grande distribution, pour le conditionnement du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à la création de postes et à une réduction du temps de travail, pour l'abrogation de la loi travail et un grand plan de lutte contre la maltraitance animale.

Jean Lassalle Faire de la campagne une grande cause nationale



Le candidat centriste des Pyrénées Atlantiques, se positionne avant tout comme le représentant de la ruralité et des agriculteurs. Il promet de faire de la campagne de France, une grande cause nationale, de reconstruire une administration bienveillante, de lever des contraintes dont notre pays n'a pas besoin et d'organiser dans les écoles une visite mensuelle dans une exploitation agricole ou chez un artisan.

Marine Le Pen La liberté à l'agriculture de décider pour elle-même



La candidate du Front national s'appuye sur l'exemple, selon elle réussi, de la Grande-Bretagne, pour tenter vanter les bénéfices d'une sortie de l'Union Européenne. Elle en relativise le coût et vante notamment l'amélioration de la balance commerciale britannique depuis le référendum sur le Brexit. Elle propose, sous le slogan de *«patriotisme alimentaire»*, une politique agricole renationalisée, et fustige la PAC dont le budget réduit année après année. Le contenu de cette PAF (politique agricole française) reste vague. Elle promet à la fois la liberté à chaque filière de décider pour elle-même la façon dont elle veut être soutenue et une intervention forte de l'État dans les négociations commerciales, mais sans annoncer de mesure précise. Elle promet une retraite minimum portée à 1 000 euros, une baisse des charges pour les TPE et PME, une suppression des droits de succession et se positionne contre la TVA sociale.

de l'agriculture

Emmanuel Macron Pour le «juste prix» payé aux agriculteurs



L'ancien ministre de l'Économie insiste sur la nécessité d'assurer un redressement des prix pour assurer un juste prix payé au producteur. Favorable à un Grenelle de l'alimentation il n'écarte pas la nécessité de légiférer, faute d'accord entre les distributeurs, les industriels et les agriculteurs, qui participeraient à ce Grenelle. Emmanuel Macron se dit notamment prêt à changer la LME (Loi de modernisation de l'économie) qui encadre les négociations commerciales. Adepte d'un meilleur partage de la valeur, il promet de faire évoluer le droit, notamment européen pour mieux reconnaître les contrats de filière et encourager les organisations de producteurs. Deuxième axe de ses engagements, Emanuel Macron prévoit un plan d'investissement de 5 milliards d'euros pour la modernisation des exploitations, le doublement des aides environnementales et le prêt d'honneur sans intérêt accordé à tout jeune qui s'installe en suivant le parcours d'installation. Pour améliorer la compétitivité des exploitations celles-ci profiteraient aussi de la baisse des charges grâce à la fiscalisation de certaines charges sociales. Enfin, fidèle à une Europe qui accompagne et protège davantage il promet de mettre fin à la surtransposition des directives européennes et s'engage à batailler en faveur d'harmonisations sociales et fiscales des pays de l'Union Européenne.

Jean-Luc Mélenchon Agriculture paysanne, et alimentation locale



Jean-Luc Mélenchon, candidat de la France insoumise, défend une agriculture écologique et paysanne, répondant à l'intérêt général et reposant sur un nouveau pacte entre les agriculteurs et l'ensemble de la société et une alimentation de qualité pour tous. Une agriculture qui repose sur l'agriculture écologique et biologique, avec la rémunération des services environnementaux rendus par les agriculteurs, la relocalisation de certaines productions, le développement des circuits courts et de la vente directe, une orientation qui permettrait de créer 300 000 emplois sur dix ans dans le secteur. Le CICE et les allègements de charge seront réorientés vers le financement de la transition écologique. Sur le volet foncier, Jean-Luc Mélenchon veut interdire l'artificialisation des terres agricoles, limiter la concentration des terres et imposer une surface maximum par actif lors des nouvelles autorisations d'exploiter. Les propriétaires non exploitants seront par ailleurs tenus de mettre à bail. Le candidat prône également une restauration collective à 100 % bio ou locale.

Philippe Poutou Lutter contre la dépendance aux marchés



Le candidat du Nouveau parti anticapitaliste (NPA) propose un revenu garanti pour chaque actif agricole, indépendamment des aléas de la production et des marchés. Les normes sanitaires et environnementales, qui génèrent du travail supplémentaire, doivent être rémunérées. Philippe Poutou veut également lutter contre le surendettement en réduisant, voire effaçant les dettes. Les subventions doivent favoriser la transition écologique et non les mégaprojets. Le candidat souhaite par ailleurs lutter contre le pouvoir des grands groupes de l'agroalimentaire et de la grande distribution en imposant des prix plancher à la production, en interdisant les OGM et le brevetage du vivant, et en redonnant de l'importance aux semences paysannes. Le NPA entend supprimer tous les freins réglementaires qui empêchent de semer des semences de ferme ou de les échanger. Une politique sera aussi mise en place au niveau des élevages, pour préserver les anciennes races et encourager la reproduction naturelle.

Leurs attentes

Grandes cultures Un projet agricole sérieux et ambitieux



Dans les régions majoritairement consacrées aux grandes cultures, les agriculteurs attendent un projet agricole solide et une politique de développement rurale ambitieuse pour les cinq ans à venir. Ils souhaitent une cohérence entre politique agricole et droit de la concurrence pour la PAC de l'après 2020. Priorité des priorités : les gains de compétitivité pour rester dans la course avec les concurrents européens notamment.

A la recherche d'une 3ème voie

Tout en s'interrogeant sur le fait que le modèle agricole actuel n'est peut-être plus adapté à la mondialisation, certains producteurs de grandes cultures redoutent une industrialisation qui aboutirait à la désertification des campagnes. Ils évoquent putôt la possibilité d'une nouvelle voie, entre agriculture familiale et agriculture entrepreneuriale.

Une politique offensive

Là encore l'attente est forte d'un nouveau souffle pour la politique agricole, d'une nouvelle dynamique et surtout de repères . Mesures en faveur de la compétitivité des exploitations, nouveaux dispositifs de soutiens, priorité au collectif... La volatilité des prix et des produits exigent une refonte des systèmes fiscaux et des prélèvements sociaux, ainsi que de faire évoluer la politique des structures, devenue inadaptée compte-tenu de l'évolution du contexte.

Redonner du pouvoir aux agriculteurs

Les zones spécialisées en grandes cultures attendent beaucoup de l'après PAC 2020 qui va se dessiner mi-2017. Pour certains producteurs il est évident que le soutien à l'acte de production a été progressivement abondonné ; ils seront d'autant plus attentifs aux évolutions de la politique agricole européenne dans ce contexte d'élections en France et en Allemagne, sur fond de Brexit.

Restaurer la liberté de produire

Les organisations spécialisées en grandes cultures attendent pour leur part moins de contraintes réglementaires, davantage de protection face aux aléas et un meilleur accès aux facteurs de production, qu'il s'agisse de l'eau ou biotechnologies.
Parallèlement, l'AGPM souhaite que l'on réinvente une nouvelle PAC, réellement commune, qui défende les intérets des productions européennes et regarde en face la volatilité des marchés.
Du côté de l'AGPB, le futur président devra avant tout accroître la liberté d'entreprendre et être conscient du coût du travail (allègement des normes et contraintes, meilleur accès aux moyens de production, protection contre les aléas). Un bonus attendu par la filière des oléagineux : un soutien à l'innovation, la recherche, l'organisation de filière...

Leurs attentes

Élevage hors sol Desserrez les contraintes !



Que ce soit en élevage de volaille-chair ou dans le secteur porcin, la première demande des éleveurs interrogés porte systématiquement sur la simplification administrative.
Aux yeux des éleveurs, l'administration devrait avant tout accompagner l'économie agricole.

Certains responsables professionnels réclame une régime ICPE spécifique *«pour éviter que le secteur soit traité de la même manière qu'une usine»*.
Le soutien à l'économie agricole passe aussi par la promotion de ses métiers pour assurer le renouvellement des générations, ce qui dépend aussi de mesures permettant de rendre les métiers de l'agriculture plus attractifs.
Les éleveurs formulent bien d'autres revendications : suppression du compte pénibilité en France, harmonisation des lois fiscales et sociales en Europe... En clair, ramener de la valeur sur la seule Ferme France.

Leurs attentes

Élevage allaitant Prix, primes et mouvements anti-viande...

Quand on demande à des éleveurs allaitants ce qu'il attendent d'un nouveau président, les réponses varient mais tournent toujours autour de trois sujets : les prix, les primes et les mouvements anti-viande.
Les plus pessimistes se disent *«réalistes»* quant à l'avenir de l'élevage bovin. De promesses en désillusions, ils attendent des décisions concrètes du futur président. Certains insistent sur une nécessaire augmentation des aides, car nombre d'exploitations à défaut de pouvoir vivre des prix sont obligées trouvent l'essentiel de leur subsistance dans les compensations.



Être moins timide à Bruxelles

D'autres évoquent l'incidence des problèmes géopolitiques sur les marchés agricoles, comme l'embargo russe qui a mis à mal une partie des filières agricoles. Ils espèrent un ministre de l'Agriculture moins timide au plan européen, en préférant un bon négociateur à un bon connaisseur des problématiques agricoles. À la France de trouver des alliés au travers de lignes communes aves les autres pays européens. La PAC reste incontournable pour eux, mais ils ont besoin de visibilité sur plusieurs années. C'est bien ce que l'on demande à des jeunes dans leur projet d'installation -remarquent-ils- et c'est ce que l'Europe et l'État sont incapables d'assurer, alors que les agriculteurs se retrouvent en concurrence directe avec le marché mondial.

Communiquer positivement sur l'élevage

Autre reproche des éleveurs : une trop grande complaisance des politiciens en place, vis-à-vis des lobbies anti-viande. Les reportages à charge, souvent sur des chaînes nationales, sont déprimants et mal vécus. Ils imagineraient bien une grande campagne de communication de la part du futur ministère pour revaloriser l'élevage. Il faut montrer ce qui va bien, communiquer positivement, dialoguer avec les consommateurs et valoriser les exigences réglementaires franco-françaises. Il est temps pour eux de sauvegarder les éleveurs en place et d'assurer leur avenir pour que le métier reste attractif.

Leurs attentes

Fruits, légumes et vin De l'équité avant tout

Plus que des aides, les producteurs de fruits et légumes et les viticulteurs attendent du futur président de la République un allègement des contraintes et une équité de traitement avec leurs concurrents européens.
Le cap néolibéral a été maintenus par tous les gouvernements successifs, c'est donc inutile de rejeter la responsabilité sur l'Europe, le président de la Fédération nationale des producteurs de fruits (FNPF). Le futur Président de la République devra donc oeuvrer pour que l'Europe retrouve l'esprit du traité de Rome et favorise des échange commerciaux équilibrés sur son territoire.
Il faut aussi que les producteurs et les entreprises françaises soient à même de rivaliser aves leurs voisins européens. Ce qui suppose d'éviter toute surtransposition des normes et oblige à une harmonisation des règles en matière d'utilisation de l'eau ou des produits phytos par exemple. Sur le coût du travail, la profession demande une réelle réduction des charges et l'abrogation pure et simple du compte pénibilité.



Quant à la question de l'environnement, il est temps de considérer que l'agriculture n'est pas un problème, mais une solution : un hectare de verger capte 11 tonnes de CO_2 par an !
La viticulture ne s'est pas encore prononcée de façon concertée, mais les Vignerons indépendants ont précisé dans un livre blanc leurs demandes, traduites en 8 ambitions. De l'allègement administratif à une fiscalité mieux adaptée au secteur au maintien du régime viticole d'aides européennes ciblées... ces ambitions reflètent les attentes de nombres de professionnels de la viticulture.

La FNSEA appelle à voter

La FNSEA a appelé, le 10 avril, le monde agricole à voter, quel que soit le candidat choisi. *«L'heure est assez grave, le monde assez instable, la France assez abimée et l'agriculture assez touchée pour que chacun prenne ses responsabilités et aille voter en toute connaissance de cause »*, affirme le syndicat agricole. Pour celui-ci, il en va de la place de la France dans le monde : *«Notre tradition du réformisme syndical et du dialogue social doivent nous motiver à aller voter pour une France forte, qui a toute sa place en Europe et dans le monde»*. La fédération récuse *«l'abstention, la possibilité du repli sur soi»*. Le geste de voter *«n'est plus automatique, pourtant il faut le faire car en votant on pense à notre avenir, à l'avenir de nos enfants, à l'Histoire de France et au rayonnement du pays»*.



La société civile se mobilise pour l'Europe et l'emploi

Au-delà des organisations syndicales de l'agriculture, bon nombre d'organisations représentant la société civile prennent position sur l'élection présidentielle et ce qu'elles demandent aux candidats. Des salariés aux organisations écologistes en passant par les entrepreneurs concernés par la dimension rurale ou agricole, personne n'est indifférent.

La défense de la Pac : c'est, de manière inhabituelle, et en parallèle aux organisations d'exploitants, ce que demande la FGA-CFDT, la branche agricole et agroalimentaire de la CFDT. Face au risque d'une arrivée au pouvoir du Front national, elle défend, dans un communiqué du 9 mars, le maintien de la France dans l'Union européenne, notamment pour les atouts que l'Europe apporte en matière agricole et d'emploi dans le secteur. La FGA-CFDT rappelle aux candidats à la présidentielle qui envisagent une sortie de l'UE que l'Europe est une *«zone de libre-échange […] très profitable à l'agriculture française»* dans la mesure où *«les échanges agroalimentaires de la France avec l'Union européenne sont structurellement excédentaires»* et que *«les principaux clients de la France sont ses voisins»* européens (Allemagne, Belgique). Le premier client hors Europe - les États-Unis - n'arrivant qu'en 7ème position. La CFDT-FGA appelle les présidentiables à *« remettre le débat sur l'Europe au cœur de la campagne»*, et à soutenir que *«l'Europe est la solution»*.
Si le syndicat de salarié défend l'Europe en raison de son impact sur l'emploi, neuf acteurs du secteur ont interpellé très directement les candidats à l'élection présidentielle sur le marché des emplois liés à l'agriculture, le 27 février au Salon de l'agriculture. *«Nous manquons de visibilité. Nous devons faire (re) connaître de nombreux métiers agricoles aujourd'hui méconnus»*, explique Bernard Gardès, président de l'Anefa (employeurs et salariés de la production agricole). Selon la filière, 25 % des agriculteurs recrutent et 12 000 emplois salariés agricoles restent *«vacants chaque année»*. En production agricole, c'est notamment le cas en viticulture, bovins laitiers, maraîchage, grandes cultures et porcins. Par ailleurs, l'Apecita (emplois cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire) constate que les offres d'emploi pour les Bac + 5 manquent. Et dans le même temps, des emplois Bac + 2/Bac + 3 ne sont pas pourvus.

Le machinisme recrute

En tête de liste des métiers dits *«en tension»*, ceux du machinisme agricole. *«Le secteur est terni par une mauvaise image»*, déplore-t-on à l'Apecita. Pourtant, les machines sont à la pointe d'un point de vue technologique. Les métiers agricoles s'automatisent : *«C'est moins pénible»*. Selon les données d'Axema (constructeurs de machines agricoles), 4 000 postes seraient à pourvoir en 2017. En outre, «dans le machinisme 77 % des offres d'emploi déposées à l'Apecita sont en contrat à durée indéterminée, contre 53 % dans les autres secteurs d'activité».

La protection de la nature recrute peu

À l'inverse, certaines filières n'offrent que très peu de débouchés. Mais en amont, l'enseignement et la formation agricole continuent d'en faire la promotion. Par exemple, les emplois liés à la protection de la nature et de la biodiversité sont peu nombreux, notamment en Bac + 5, explique-t-on à l'Apecita qui développe : *«Les formations devraient adapter leur contenu pour orienter vers les métiers du traitement des déchets et de l'énergie où il y a des postes à pourvoir»*. L'Apecita et d'autres ont des réunions régulièrement avec le ministère de l'Agriculture pour adapter les parcours d'enseignement et de formation au marché de l'emploi. *«Nous avons alerté le ministère de l'Agriculture sur le décalage entre la formation et le marché de l'emploi»*, nous précise Mylène Gabaret, directrice de l'Apecita.

Case IH Un tracteur autonome sans cabine


Case IH

Reprenant la base technique d'un tracteur Magnum, l'Autonomous Magnum se distingue par son absence de cabine, les nombreux capteurs embarqués (radar, lidar, caméra, GPS) lui assurant un fonctionnement entièrement autonome attelé à des outils isobus. Le retrait de la cabine permettrait de limiter le surcoût de la technologie embarquée, d'après le tractoriste. L'ensemble des opérations du tracteur peuvent être contrôlées à distance par l'intermédiaire d'une interface disponible sur PC ou tablette.

Le système définit les trajectoires optimales en fonction de la configuration du terrain, de l'outil et des autres engins présents. Ce concept fonctionnel qui a vu le jour aux États-Unis préfigure une voie de la robotisation agricole.

Case IH Plus d'équipements pour le Farmall C


M. Portier

Les tracteurs Farmall C de 85 à 115 ch gagnent en polyvalence. Au niveau des commandes, les modèles équipés de la transmission avec doubleur et inverseur sous charge, ainsi que d'un relevage avant, peuvent recevoir une poignée Multicontroller implantée en bout de levier de vitesse. Celle-ci regroupe les commandes d'inverseur, de doubleur, d'embrayage et de relevage (avant ou arrière). L'agressivité de l'inverseur est désormais réglable selon trois niveaux.

Deux régimes moteurs peuvent être mémorisés. La vitesse de 40 km/h est atteinte à un régime moteur de 2 000 tr/min. Le Farmall C gagne également en capacité de relevage et adopte en option trois régimes de prise de force 540, 540E et 1 000 tr/min.

Modèle : Farmall 85 C, 95 C, 105 C et 115 C
Puissance : 86, 99, 107 et 114 ch
Relevage : 4 400 kg

Deutz-Fahr Les séries 5 et 5 G accèdent aux normes Tier 4f

Les tracteurs de la série 5 bénéficient de la motorisation Deutz 3,6 l de 4 cylindres. Plus puissant de 5 %

le bloc respecte la norme antipollution grâce à un EGR, un DOC et un système SCR. Les tracteurs 5G adoptent quant à eux un bloc FarMotion respectant les normes Tier 4f via un EGR et un SCR uniquement.

Les deux séries 5 et 5G sont équipées d'une cabine équipée de silentblocs dans lesquels est renfermé un fluide, atténuant de près de 40 % le bruit et les vibrations, selon le constructeur. Pour plus de confort, la série 5 s'équipe également d'un pont avant suspendu. Côté hydraulique, le débit peut désormais atteindre 90 l/min et recevoir de nouveaux distributeurs hydrauliques haut débit.


Deutz-Fahr

John Deere Graissage intelligent du tracteur et des outils

Le système Smart AutoLube assure le graissage du tracteur et de ses outils par l'intermédiaire d'une centrale de graissage installée sur le tracteur, alimentant quatre sections. Piloté depuis le terminal du tracteur, le dispositif fonctionne selon trois modes : manuel, automatique et personnalisé. Le premier permet de réaliser un graissage après le nettoyage du matériel. Les deux autres modes injectent la graisse en fonction des conditions d'utilisation et des consignes apportées (constructeur ou utilisateur). Les informations peuvent provenir du BusCan du tracteur et de l'outil, lorsqu'il est isobus. Des capteurs complémentaires, comme un capteur de mouvement sur un chargeur frontal, peuvent également servir à la régulation du graissage.


John Deere



AGRI 45	45 St Hilaire sur Puiseaux	**02 38 94 92 54**
BSA	89 Cussy les Forges	**03 86 33 11 24**
Ets PARIGOT	89 Ligny-le-Chatel	**03 86 47 43 62**

John Deere Des batteries à la place du moteur

Le concept de tracteur 100 % électrique Sesam est construit sur la base d'un modèle 6R. Sous le capot, en lieu et place du moteur thermique, un pack de batteries Li-ion alimente deux moteurs électriques pour une puissance totale de 130 kW. Le premier entraîne la transmission semi-powershift du tracteur, tandis que le second anime la prise de force et la pompe hydraulique. La puissance électrique peut aussi être cumulée pour le plus gros consommateur : vers la transmission au transport par exemple. Le système est capable de récupérer de l'énergie au freinage ou en descente. À pleine puissance, l'autonomie du tracteur est limitée à deux heures. En utilisation courante, elle est estimée à 4 heures ou à un parcours de 55 km. Le temps de charge est de 3 heures. Mais la rapide évolution des technologies de batterie devrait permettre d'améliorer significativement ces performances.



John Deere

Terres de Bourgogne
Retrouvez tous nos dossiers sur www.agribourgogne.fr/dossier



Démarrage de la 1ère échéance à 3 mois de livraison
Offre valable du **1ER AU 30 AVRIL 2017**
pour tout achat d'un tracteur John Deere neuf
chez votre concessionnaire John Deere France
Exemple: pour un crédit de 10.000 €, démarrage du prêt à la livraison, vous remboursez 4*/5**/6***/7**** échéances annuelles, la 1ère échéance de 2.500 €*/1.996 €**/1.657 €***/1.417 €**** à 3 mois de la livraison et les suivantes de 2.500€*/2.017€**/1.702 €***/1.469 €**** de 12 mois en 12 mois.
TEG annuel fixe de 0, %*/0,27%**/0,59%***/0,70%****. Durée totale du crédit 39 mois*/51 mois**/63 mois***/75mois****.
Remboursement total du crédit: 10 000€*/10 064 €**/10 167 €***/10 231 €**** (frais de dossier maximum de 80 € inclus et hors assurances facultatives). Cet exemple ne constitue pas une offre de prêt, mais une simple information n'ayant aucun caractère contractuel, réservée à une clientèle professionnelle. Toute demande de crédit est soumise à l'acceptation de John Deere Financial SAS RCS Orléans B421 649 161.
SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JOHN DEERE

Kubota Une cabine repensée pour le MGX-III



Les MGX-III, disponibles de 90 à 140 CV, sont équipés de moteurs 4 cylindres combinés à une transmission powershift huit vitesses. Un système qui donne aux utilisateurs la possibilité de passer plus rapidement d'une utilisation à une autre. « L'intellishift » permet en effet une gestion automatique de la vitesse de travail et d'avancement pour simplifier les changements de vitesse. « Pour faciliter les déplacements et les manœuvres, l'accent a été fortement porté sur la visibilité en cabine », indique Andreas Kaczmarczyk, manager technique et marketing chez Kubota. À l'intérieur, les éléments de la console de commande ont ainsi été positionnés de façon ergonomique. Deux types de cylindrées sont disponibles : 3,8 litres, pour les tracteurs les plus compacts de 2,45 mètres d'empattement, les modèles M95GX-III et M105GX-III ; et 6,1 litres pour les modèles M115GX-III, M125GX-III et M135GX-III, les plus puissants de la série, dont l'empattement atteint 2,69 mètres.

Kubota Un M 5001 au confort renforcé



Remplaçants des M8560 et M9960, les deux nouveaux modèles de la gamme M 5001, (M5091 et M5111 de 95 à 113 CV), sont dotés de moteurs Kubota V3800, 4 cylindres. Le bloc Kubota 4 cylindres 3,8 l intègre pour cela une combinaison complète : EGR, DOC, FAP et SCR. À noter que tous ces éléments prennent place sous un capot plongeant au style renouvelé. La transmission est composée de six vitesses synchronisées avec doubleur pour effectuer, là aussi, des changements de vitesses plus en douceur. Elle offre un rapport économique à 40 km/h. L'inverseur électrohydraulique, sans utilisation de l'embrayage, rend possible des changements de direction progressifs. Un effort particulier a également été mené sur la cabine, élargie pour accroître le champ de vision. Cette visibilité panoramique est accrue par un toit ouvrant coulissant avec pare-soleil. Il est possible d'intégrer un terminal tactile Isobus afin de contrôler les équipements (semoirs…) avec la même console. Pour la manutention, la série M5001 peut recevoir le chargeur Kubota LA1854.

Massey Ferguson Réglage automatique du troisième point



Massey Ferguson

Le Dynamic Top-Link Control (DTLC) est un système électronique qui ajuste automatiquement la longueur du troisième point pour conserver constante la position de l'outil, indépendamment des mouvements du tracteur. Ce dispositif fonctionne à l'aide de deux capteurs d'inclinaison, l'un placé sur le tracteur, l'autre sur l'outil. Le DTLC peut assurer le maintien de la position d'un outil de travail du sol avec un report de charge optimal ou encore de l'inclinaison d'un épandeur d'engrais.

McCormick **Les X7.6 changent de moteur et de transmission**

Les quatre modèles X7.6 PS-Drive adoptent une nouvelle motorisation conforme à la norme Tier 4f. Le bloc 6 cylindres FPT 6,7 l reçoit désormais une combinaison DOC + SCR et délivre une puissance de 143 à 225 ch, selon les modèles. La nouvelle transmission semi-powershift ZF offre dorénavant 5 gammes robotisées et 6 rapports sous charge. La nouvelle gestion électronique permet de moduler automatiquement les rapports, une fois un régime ou une vitesse déterminés. La fonction Stop & Action permet de stopper le tracteur uniquement à la pédale de frein, puis de réavancer en relâchant celle-ci. En cabine, le terminal tactile couleur 12 pouces accède à de nouvelles fonctions : caméra arrière et nouveau totalisateur de tâches.



McCormick

Michelin **Plus de charge pour le pneu Axiobib 2**

Destiné aux tracteurs de moyenne et forte puissances pour les travaux intensifs de traction et de transport, le pneumatique Axiobib 2 est proposé pour l'instant dans deux dimensions aussi bien pour l'avant que pour l'arrière. Utilisant la technologie VF, il établit selon le manufacturier une nouvelle référence en termes de capacité de charge. Le pneu de 1,95 m 650/65 R42 peut en effet supporter une charge de 6 700 kg. L'Axiobib 2 offre également une empreinte au sol rallongée favorable à la capacité de traction.

Compatible avec le télégonflage, ce pneumatique peut voir sa pression abaissée jusqu'à 0,6 bar au champ et remontée à 2 bars sur route. Bénéficiant du marquage NRO, l'Axiobib 2 est compatible avec plusieurs tailles de jante, permettant de le monter facilement en seconde monte.

Dimensions : VF540/65 R30 et VF650/65 R42



M. Portier

Michelin **Un pneu à largeur variable**

Le pneumatique Evobib se distingue par sa bande de roulement, dont la largeur évolue en fonction de la pression qui lui est appliquée. Lors des trajets routiers, à pression élevée, seule la partie centrale de la bande de roulement est en contact avec le sol. Cette zone dessinée avec des pavés centraux en continu offre de bonnes capacités routières à ce pneu radial.

Au champ, à basse pression (jusqu'à 0,6 bar), la partie extérieure de la bande de roulement constituée de crampons se déploie par un effet charnière. L'Evobib est ainsi le premier pneu radial à offrir un élargissement de la surface d'empreinte en réduisant la pression. Michelin annonce un gain de 20 % de surface d'empreinte par rapport à un pneu Axiobib de dimension équivalente. Il affiche ainsi une réduction du tassement et une amélioration de la capacité de traction.


Michelin

À noter, ce pneu prend tout son intérêt en combinaison avec un dispositif de télégonflage.

New Holland **Un tracteur robotisé**


New Holland

New Holland propose un tracteur autonome NHDrive a l'apparence d'un modèle T8 standard. Bardé de capteurs (GPS, radar, caméra, lidar…), il est capable de fonctionner sans chauffeur.

L'originalité de ce concept réside dans sa polyvalence. Il peut être utilisé comme un tracteur standard, notamment pour les trajets routiers ou lorsque la main-d'œuvre est disponible.

Et lorsqu'il est dans le champ, l'agriculteur peut le mettre en mode automatique et le piloter à distance depuis son PC ou sa tablette.



Vos distributeurs

Kubota

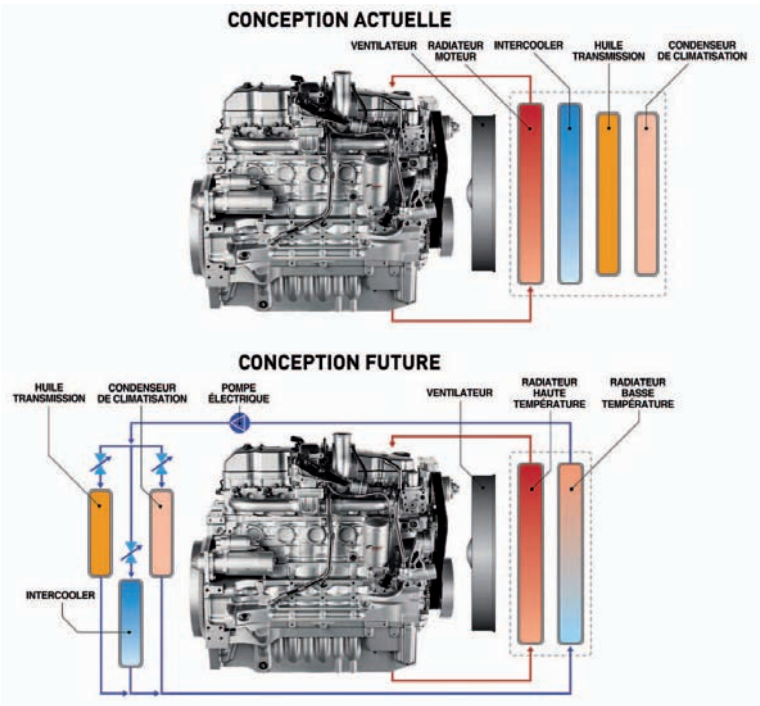
• SARL **Audin**
03460 Villeneuve-S/Allier
04 70 43 30 33
contact@audin-agri.com
Agent: AGRI LOCATION
58700 Moussy
03 86 68 15 88

• SAS **Kub 89**
ZA du soleil Levant - 89290 Venoy
03 86 18 89 99
06 30 58 30 05
kub89@outlook.fr

• SARL **Luzy Motoculture**
Pascal Carnot
Route de Toulon - 58170 Luzy
03 86 30 16 99
luzy.motoculture@cegetel.net

New Holland Un système de refroidissement à deux circuits

Face aux contraintes d'encombrement des systèmes de refroidissement à l'avant des capots moteurs des tracteurs, le tractoriste a imaginé une reconfiguration en deux circuits. Le premier, haute température, dédié au refroidissement moteur, utilise un radiateur standard. Le second, fonctionnant à basse température, se contente d'un seul radiateur à l'avant du moteur pour refroidir la climatisation, l'huile de transmission et l'air d'admission. Le fluide issu du radiateur basse température est acheminé par une pompe électrique vers des échangeurs à plaque, un système de vannes dirigeant le fluide vers les différents échangeurs en fonction des besoins de refroidissement. En association avec un ventilateur à pas variable, New Holland annonce un gain de consommation de 4 %.



New Holland

Same Coup de jeune pour les Explorer et les Strike


Same

Les gammes de tracteurs Explorer, aux couleurs Same et Strike, pour la marque Lamborghini, se différencient de leurs aînés par une nouvelle version de leur motorisation FarMotion (3 ou 4 cylindres). Cette dernière répond aux normes Tier 4f à l'aide d'une vanne EGR et d'un système SCR.

Par ailleurs, la cabine adopte un système original de suspension Hydro-silentbloc. Les silentblocs enferment un fluide, placés sous la partie centrale de la cabine. Ce dispositif, au tarif attractif, a pour avantage d'améliorer l'amortissement sans rehausser la cabine. Côté hydraulique, une nouvelle double pompe hydraulique de 90 l/min à la demande, fait son apparition.

Enfin, un coupe-batterie électrique fait son apparition à gauche du tableau de bord.

Solis Un moteur Tier 4f pour le NX 90

Le tractoriste indien lance une nouvelle gamme de tracteurs équipée d'un moteur 4 cylindres 4,1 l développé par ses soins et répondant aux normes Tier 4f, grâce à un DOC et un SCR.

Le style tranche avec le reste de la gamme grâce à un design travaillé du capot intégrant une signature led. Pour le reste, ce tracteur fait dans la simplicité avec une transmission mécanique 12/12 (30 km/h maxi), un relevage mécanique et deux distributeurs hydrauliques.

Modèle : NX 90
Puissance : 90 ch
Relevage : 3 t


M. Portier

EFA Piloter au son et à la voix

Le spécialiste de l'électronique embarquée propose deux dispositifs simplifiant le pilotage, connectés au Bus CAN de la machine.

L'Adaptalarm est un dispositif sonore entièrement configurable, qui lit toutes les informations du véhicule, les interprète et les retranscrit par une sonorité personnalisée.

L'Evas est un système de reconnaissance vocale embarqué avec base de données intégrée. Multilocuteur et multilingue, ce dispositif reconnaît l'ordre configuré par le constructeur et le traduit en envoyant une trame sur le réseau Bus CAN.

Il permet ainsi de contrôler les fonctions du véhicule, d'activer des combinaisons de fonctions, ou encore de demander des informations par la voix.



Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives

Sodijantes **Piloter le télégonflage sur écran tactile**


Sodijantes

Le système de télégonflage Agriwin de Sodijantes permet de gérer la pression des pneus du tracteur et de ceux de la remorque attelée à partir d'un boîtier tactile en cabine. Ce dispositif a la particularité d'intégrer un GPS qui indique le taux de patinage. Si ce dernier est supérieur à une valeur déterminée, le système alerte l'utilisateur afin qu'il puisse le corriger, en adaptant la pression de chaque essieu. Une prise USB permet de récupérer les données de localisation, de vitesse et de gonflage/dégonflage, ainsi que l'historique des alarmes.

Valtra **Montée en puissance de la série S**

Valtra a présenté au dernier SIMA le S394 de 405ch, animé par le moteur AGCO Power 84 AWF, doté d'un boost et davantage de puissance et équipé de la dernière version du système de dépollution. Une nouvelle gestion de la puissance du moteur améliore les performances. Il est équipé de la transmission à variation continue AVT. L'opérateur peut choisir entre les modes pédale ou levier pour optimiser la consommation de carburant, la puissance et le confort de conduite. Un mode de commande manuelle est également disponible. Les relevages ont une capacité de 12 tonnes à l'arrière et de 5 tonnes à l'avant. L'hydraulique fournit un débit allant jusqu'à 205 l/min grâce à six distributeurs arrière et trois à l'avant.



Valtra **Un nouvel accoudoir multifonction**

Baptisé Valtra Smart Touch, ce nouvel accoudoir ergonomique, disponible sur les modèles de la série S, permet une personnalisation complète avec 12 fonctions programmables, l'enregistrement de profils utilisateur, et l'accès aux systèmes d'Autoguidage. Toutes les fonctions du tracteur sont à portée de main de l'utilisateur : un levier de commande multifonctions, des distributeurs à commandes électriques, des commandes de relevage arrière et de prise de force, un écran terminal tactile avec un interface de type smartphone et un panneau de contrôle.

Le terminal tactile de 9 pouces, plus facile et plus intuitif, a été conçu pour personnaliser facilement les commandes du tracteur et accéder à des fonctionnalités avancées telles que les différents compteurs, la gestion des fourrières U-Pilot, l'Auto-Guide et d'autres options relatives à l'agriculture de précision. Les écrans de l'Auto-Guide, de l'ISOBUS et de la caméra sont entièrement intégrés, ce qui élimine la nécessité d'écrans supplémentaires. La production en série pour les nouveaux modèles équipés Smart Touch, y compris le S394, démarrera durant l'été.



Valtra **Trois empattements pour les Valtra A4**



G. Coisel

Après les S4, T4 et N4, la série de tracteurs A4 complète la quatrième génération en adoptant les mêmes codes stylistiques. Assemblés en Finlande, les sept modèles sont motorisés par un bloc Agco Power 3 ou 4 cylindres (3,3 ou 4,4 l) répondant au Tier 4f, grâce à un ensemble DOC + SCR particulièrement compact intégré sous la cabine (sauf le A75 qui en est dispensé). Issue de la banque d'organes du groupe Agco, la transmission mécanique à deux gammes et six vitesses est pour l'instant la seule proposition. Elle est complétée en option par un inverseur électrohydraulique avec réglage de l'agressivité et des vitesses rampantes. La série A propose trois empattements : court pour les 3 cylindres, moyen et long pour les 4 cylindres. Ces différents empattements s'accompagnent d'une capacité de relevage croissante, tout comme le débit hydraulique. La nouvelle cabine à six montants propose un espace généreux pour cette catégorie de tracteurs. La visibilité sur l'avant est facilitée par un pare-brise arrondi et un large toit vitré.

Modèle: A74, A84, A95/A104, A114/A124, A134
Empattement: 2,25/2,43/2,50 m
Moteur: 3 cyl/4 cyl/4 cyl"
Hydraulique: CO 65/98/98 l/min
Relevage: 3/4,3/5,2 t
Hauteur: 2,65 à 2,75 m

Implantation du soja

Une étape essentielle

Culture très peu exigeante en intrant, sorti du désherbage. La réussite du soja repose sur une bonne alimentation azotée et hydrique à partir du début floraison. La qualité de l'implantation contribue de manière déterminante sur ces deux critères.



L.Jung - Terres Inovia

Implantation de soja réussie

Il ne faut jamais oublier que cultiver du soja c'est aussi cultiver des bactéries fixatrices d'azote et que ces dernières sont souvent encore plus exigeantes vis-à-vis de la température, de la teneur en oxygène du sol et de son humidité que la plante elle-même. L'humidité du sol dans les jours qui suivent le semis est déterminante pour assurer une bonne nodulation, c'est-à-dire la symbiose entre la bactérie et la plante.

Semer dans un sol meuble, réchauffé, non desséché et plan

L'obtention d'une levée rapide et régulière, source d'un bon peuplement et d'une moindre exposition aux ravageurs, ne peut être atteinte que si le sol atteint au minimum 10 ° C dans les 5 premiers cm du sol. De telles températures sont rarement atteintes avant le 20 avril dans l'Est et des semis jusqu'à la mi-mai voire au-delà sont tout à fait envisageables.

Le processus de germination ne s'engagera que lorsque la graine aura absorbé 50 à 60 % de son poids en eau. Un lit de semence desséché, outre qu'il entrainera une levée retardée entravera également le phénomène de nodulation. Une irrigation positionnée, de l'ordre de 10 mm, après le semis est une option à envisager là où l'équipement et l'eau sont disponibles.

Après le semis, le sol doit être aussi plat que possible afin de faciliter la récolte d'un maximum de premières gousses.

Une gamme de précocité large et adaptée

Dans les régions les plus favorables à la culture, Bourgogne - Franche Comté et Alsace à la culture on retiendra des variétés de précocité dite 00. Ailleurs, seules les variétés 00 les plus précoces ou des variétés 000 sont à conseiller.

L'inoculation indispensable sauf si retour fréquent de la culture

Les bactéries fixatrices de l'azote, du genre rhizobium, ne sont pas présentes naturellement dans nos sols et doivent donc être apportées par la semence ou sous la forme de micro granulés dans la ligne de semis. Les produits sur le marché français ont faits leur preuve. Il convient de respecter scrupuleusement leur mode d'emploi en restant conscient qu'il s'agit d'organismes vivants sensibles à la chaleur ou à la lumière par exemple.

- Les sols avec plus de 10 % de calcaire actif ou les sols sableux (+ de 35 % de sable) sont moins favorables à la survie de la bactérie et à la symbiose. Au-delà de la composition du sol, préférez un sol profond qui pourra assurer l'alimentation hydrique et azotée de la culture.

Respecter les consignes de densité de semis

Plus les variétés sont précoces moins leur capacité de compensation sont importantes. On ne dépassera pas un écartement de 30 cm pour les variétés de type 000 et 50/60 cm pour les variétés 00. Le poids du facteur écartement sur le potentiel de rendement est d'autant plus limité que les sols sont dotés d'une bonne réserve utile et/ou que l'irrigation est envisageable.

En termes de densité, un peuplement de 500 000 à 600 000 plantes est un bon compromis. Le taux de germination des semences certifiées n'est garanti qu'à hauteur de 80 % et il convient d'en tenir compte. Dans le cas d'utilisation de graines de ferme seul un test de germination permet de disposer de la bonne information.

Adapter la stratégie de désherbage au contexte floristique

Le soja est une espèce peu concurrente d'où l'importance de réussir son désherbage. En situation de risque de graminées estivales et ou de forte pression dicotylédones, il est conseillé d'utiliser des produits en post semis prélevée à base de pendiméthaline ou de S-metolachlore, à compléter impérativement avec des applications de post-levée.

H.Hebinger - D.de Fornel
Terres Inovia

Regroupement : national

Variété	Groupe précocité	Année inscription	Pays inscription	Indice de rendement (%moy.)	Indice de rendement pluriannuel (et nb années)	Indice de rendement protéines (%moy.)	Sensibilité sclérotinia	Sensibilité verse	Teneur protéines (%)	PMG (g)	Verse à maturité	Date-stade floraison	Hauteur (cm)	Haut. 1ères gousses (cm)	Date-stade maturité
Série 00															
AMADEA	00	2015	Autriche	97	-	93.9	nd	AS	39.9	167.1	4	02/07/2016	83.7	9.2	18/09/2016
ASUKA	00	2015	Autriche	100.8	-	99.4	nd	PS	40.9	178.5	1.2	02/07/2016	81.9	9.5	13/09/2016
CORALINE	00	2014	Suisse	103.9	101.8 (2)	103.2	nd	AS	40.8	162.7	3.8	02/07/2016	92.5	10.8	16/09/2016
ES MENTOR (T)	00	2009	France	105	105.9 (3)	108	nd	PS	42.3	192.1	1.2	02/07/2016	73	9.8	16/09/2016
ES TENOR	00	2015	France	92.9	95.4 (3)	92.1	nd	PS	40.8	169.4	1.5	04/07/2016	78.9	9.1	17/09/2016
FLAVIA	00	2011	Autriche	102	-	99.8	nd	AS	40	157.9	2.8	02/07/2016	86.2	9.9	20/09/2016
RGT STUMPA	00	2015	France	103.5	102.5 (2)	102.4	nd	PS	40.7	173.8	1.1	02/07/2016	72.8	9.5	15/09/2016
RGT SVELA	00	2015	France	101.3	99.9 (2)	103.9	nd	PS	42.3	179.3	1.7	04/07/2016	86.2	10	15/09/2016
SG KEA	00	2014	Roumanie	96.6	-	98.3	nd	PS	41.9	180.7	1.5	02/07/2016	80.5	10.5	18/09/2016
SIGALIA (T)	00	2008	France	101.1	101.6 (3)	101.7	nd	PS	41.5	175.2	1.8	05/07/2016	89.3	11	19/09/2016
SOLENA (T)	000	2012	France	96.5	97.2 (3)	95.9	nd	PS	40.9	169.7	2.5	03/07/2016	78.3	10.1	14/09/2016
SOPRANA (T)	00	2012	France	106.8	104;0 (3)	108.8	nd	AS	41.9	183.5	2.5	03/07/2016	71.5	10.7	14/09/2016
SY LIVIUS	00	2013	Autriche	92.9	99.3 (2)	93.4	nd	PS	41.4	179.4	2.2	03/07/2016	84.7	11.1	20/09/2016
Nombre d'essais	-	-	-	11	-	11	-	-	11	9	5	4	8	6	5
Rendement de la série : 41.8 q/ha															
Série 000															
ADSOY	000	2012	Pays-Bas	88.6	-	90.2	nd	PS	40.8	165.8	3.7	05/07/2016	74.5	9.7	10/09/2016
BOHEMIANS	000	2006	Rép. Tchèque	86.9	-	84.8	nd	-	37.9	169.8	2.8	10/07/2016	68	10.6	12/09/2016
ES NAVIGATOR	000	2014	France	101	101.9 (3)	99	nd	PS	39.3	170	1.5	05/07/2016	74.3	9.7	13/09/2016
MERIDIAN PZO	000	2013	Autriche	104.9	-	104.5	nd	AS	39.6	173.3	2.3	07/07/2016	90.2	11.4	22/09/2016
OAC ERIN (T)	000	2004	France	103.2	105.6 (3)	99.4	nd	AS	38.6	141.8	2.3	09/07/2016	74.5	12.2	15/09/2016
OBELIX	000	2014	Suisse	103.2	-	101	nd	PS	39.2	198.4	2.5	05/07/2016	70.2	10	11/09/2016
RGT SHOUNA (T)	000	2014	France	106.9	106.9 (3)	110.7	nd	AS	41.5	166	2.1	07/07/2016	83.2	9.6	16/09/2016
SG ANSER	000	2015	Roumanie	102	-	100.4	nd	PS	39.5	178.9	2.6	05/07/2016	77.8	11.7	10/09/2016
SIRELIA (T)	000	2012	France	104.3	106.3 (3)	106.2	nd	PS	40.8	168.2	3.5	06/07/2016	80.5	9.3	14/09/2016
SULTANA (T)	000	2009	France	100.6	98.9 (3)	103.1	nd	PS	41.1	175.3	1	04/07/2016	68.9	10.1	13/09/2016
SUNRISE	000	2012	Pays-Bas	86.2	-	87.8	nd	PS	41.1	162.3	1.7	06/07/2016	75.5	9.9	10/09/2016
TOURMALINE	000	2013	Suisse	103.7	106.2 (2)	102.5	nd	PS	39.5	170	1.4	05/07/2016	76.9	9.9	13/09/2016
VIOLA	000	2015	Autriche	102.9	-	104.1	nd	AS	40.6	152.6	1.3	06/07/2016	82.2	9.3	14/09/2016
Nombre d'essais	-	-	-	11	-	11	-	-	11	10	6	7	10	9	7
Rendement de la série : 38.4 q/ha															

Prévention

La maintenance d'une unité de méthanisation

Avant tout, il convient de rappeler les objectifs recherchés au travers des opérations de maintenance. Ils peuvent être énoncés de la façon suivante : Optimisation des moyens de production, fiabilité des équipements et pérennité de l'installation.
Ils ont pour but d'assurer une meilleure rentabilité de l'investissement du fait d'une disponibilité de l'unité de méthanisation. En les réalisant, on optimise aussi les objectifs relatifs à la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. En effet, lorsque l'on maintient l'outil de production et ses différents éléments de sécurité (Ex : Sondes, capteurs, analyseurs, soupapes,…) en bon état de fonctionnement, on remplit aussi une grande partie des objectifs de sécurité.
Les premiers retours d'expérience provenant de visites d'installations existantes ou de sinistres illustrent le fait qu'il convient d'être plus rigoureux concernant les diverses opérations de maintenance à réaliser. En effet, il semble que certains éléments d'une unité de méthanisation ne soient pas toujours correctement suivis en termes de vérification et de maintenance. Cela peut être le cas pour :
• Les installations électriques qui doivent être vérifiées annuellement par un bureau de contrôle;
• La détection des échauffements anormaux sur les installations



électriques et autres installations par thermographie infra rouge ;
• La recherche de fuite de biogaz et de biométhane ;
• Les détecteurs automatiques d'incendie qui doivent être vérifiées annuellement ;
• Les analyseurs fixes de la composition du biogaz qui doivent être contrôlés et faire l'objet d'un étalonnage par un prestataire extérieur ;
• Les capteurs fixes qui doivent être contrôlés régulièrement et faire l'objet d'un étalonnage par un prestataire extérieur;
• Le débitmètre biogaz qui doit être contrôlé et faire l'objet d'un réétalonnage annuel en usine;
• Les soupapes de sécurité qui doivent être contrôlées, éventuellement tarées et l'antigel réhomogénéisé ou renouvelé pour celles qui présentent un risque de gel;
• Les filtres à charbon qu'il faut remplacer ;
• Les sondes de température du moteur de cogénération qui doivent être contrôlées;
• Les vidanges du moteur de cogénération;
• Les échangeurs pour les installations thermiques; (Liste non exhaustive)
Ces opérations doivent se faire conformément aux recommandations de périodicité et procédures des différents constructeurs et de l'installateur. Bien entendu à l'issue des différents contrôles, si des anomalies sont constatées, il convient de les traiter ou de les faire traiter dans les meilleurs délais. S'agissant d'une installation que l'on peut qualifier d'industrielle, il conviendrait de confier tous les niveaux de maintenance définis dans la norme à une entreprise spécialisée en étant vigilant quant aux conditions des contrats signés. Ceci dans le but de pouvoir disposer d'une installation fiable. Il conviendrait de faire en sorte que l'exploitant ne conserve que le suivi des paramètres de production.
Enfin, il semble que le poste budgétaire relatif à la maintenance ait souvent été sous évolué dans les différentes études menés avant la construction. Par conséquent, lors de la phase de projet, il faut prévoir un budget adapté à une maintenance totalement sous-traitée (Pièces et mains d'œuvre pour les maintenances préventives). En procédant de la sorte, l'expérience nous montre que l'on diminue le nombre de maintenances curatives.
Les économies que l'on croit faire en minimisant le budget relatif au contrat de maintenance, peuvent être rapidement englouties par des pannes à répétition ou importantes ayant pour conséquence une perte financière due à l'absence de production électrique et de chaleur ou d'injection de biométhane ! L'insécurité qui en découle peut entrainer aussi des conséquences humaines…

Pour conclure

Au travers des différents points évoqués ci-dessus, on constate donc que la maintenance et les vérifications régulières d'une installation de méthanisation contribuent à sa rentabilité tout en maintenant un niveau de sécurité indispensable pour la protection des personnes et des biens dans le respect de la réglementation.

GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
• Barrières d'herbage de 2 à 6 m
• Nourrisseur à veau 3 m
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois - 03 80 90 66 60

POUR TRAVAUX DE PELLE, TRAVAUX FORESTIERS ET DÉMOLITION DE FERME
Pelle 23 Tonnes: 78€/h
Visite et devis GRATUIT
Contacter: Sarl DESAGUILLER - 58300 Verneuil - 06 87 55 72 92

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Communiqué

L'activité de CRAI Énergies n'est pas arrêtée, bien au contraire.

Contrairement à certaines rumeurs qui circulent actuellement, la société CRAI Énergies précise qu'elle n'a pas stoppé son activité de conseils, de pose et de maintenance d'installations photovoltaïques. Benoît Chaudron, son fondateur, est maintenant le seul gérant et toujours à votre disposition, le suivi technique est assuré par Jean-Michel Dechaume, Karine Lauret étant chargée du suivi administratif. La société remercie ses clients pour leur confiance, depuis de nombreuses années, et les assure de vouloir maintenir durablement la qualité de ses services.

COMMUNIQUÉ DE LA SOCIÉTÉ CRAI ÉNERGIES

Prévention

La signalisation des véhicules agricoles

Sur la route ou au champ, les conditions de conduite, la signalisation et les règles de circulation d'un véhicule agricole, avec ou sans matériel attelé, sont précises y compris pour les engins hors gabarit, les convois ou encore les quads. De nombreux accidents impliquant des véhicules agricoles sont dûs à leur mauvaise signalisation ou leur mauvais éclairage. Ils peuvent être facilement évités en suivant les conseils du tableau synthétique suivant concernant les feux et équipements à l'avant et à l'arrière de votre véhicule.

Le réseau spécialisé de conseillers prévention de Groupama Grand Est ou son site internet : groupama-agri.fr, sont à votre disposition pour de plus amples renseignements ou pour toute question concernant la prévention (vol, incendie, fermentation du fourrage).

Le tableau ci-contre, a pour vocation d'informer le lecteur sur les bonnes pratiques de signalisation des véhicules et engins agricoles. Il appartient à l'utilisateur de se conformer à la réglementation applicable et de se référer aux textes légaux et règlementaires dans leur intégralité. Groupama ne pourra pas être tenu pour responsable des dommages qui pourraient résulter d'un manquement de l'utilisateur en rapport avec les préconisations et recommandations indicatives de ce tableau.

GROUPAMA GRAND EST



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 05/04/2017	Bourg-en-Bresse 11/04/2017	St Christophe-en B. 05/04/2017	National 05/04 au 11/04/17
Vaches viande (V)	U	-	-	3,98 €	3,89 €
	R	3,60 €	3,60 €	3,70 €	3,55€
	O	-	3,30 €	-	3,22 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,30 €
	O	3,00 €	3,00 €	-	3,10 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,83 €
	P	2,57 €	2,60 €	-	2,57 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,65 €	4,22 €
	R	4,00 €	3,70 €	3,93 €	3,64 €
	O	3,80 €	3,10 €	-	3,18 €
Taureaux VML	URO	-	2,55 €	2,87 €	2,73 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du04/04/2017

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	2,95
200-250 kg	-	3,13	2,93
250-300 kg	-	3,04	2,78
300-350 kg	2,95	2,86	2,73
350-400 kg	-	2,72	2,59
400-450 kg	-	2,64	2,47
450-500 kg	-	2,57	-
Laitonnes 6-12 mois	**E**	**U**	**R**
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	2,91	2,49
250-300 kg	2,91	2,65	2,42
300-350 kg	-	2,66	2,49
350-400 kg	-	2,58	2,48
Taurillons 12-18 mois	**E**	**U**	**R**
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,40	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	**E**	**U**	**R**
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,50	-
400-450 kg	-	2,28	2,16
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	**E**	**U**	**R**
+500 kg	-	1,57	-

Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,46	2,06	1,87	2,44
5 -10 ans	2,47	1,99	1,77	1,46
+10 ans	-	1,77	1,61	-
Génisses	**E**	**U**	**R**	
24-36 mois	-	2,11	1,88	

Bovins : 1321
Marché bien approvisionné : 92% de vendus.

Broutards: Les cours se maintiennent facilement dans les bons lots dont les conditions de vaccination FCO sont favorables pour exporter en Italie (sujets de plus de 400 kg + rappel FCO 10 jours). Le marché français recherche des animaux plus légers et si possible de moins d'un an, tout comme le marché allemand qui exige en plus un rappel FCO de plus de 60 jours. Quelques lots senégocient désormais pour le marché israélien depuis sa toute récente ouverture.

Laitonnes : Les volumes restent à un niveau élevé. Les besoins restent importants, mais les cours ont tendance à plafonner traduisant une situation habituelle pour la saison. Baisse plus marquée en inférieure légères pour l'Espagne.

Génisses 2 ans : Bonne recherche dans les lots de qualité pour la France (vaccinées ou non) ou pour l'Italie (vaccinées). Placement plus délicat en médiocres issues des tris dans les exploitations.

Taureaux : Vente calme

Vaches- Génisses 3 ans : Les conditions climatiques sont désormais favorables pour la mise à l'herbe, ce qui favorise les transactions des jeunes bêtes d'avenir. Les tarifs sont stables dans le reste de la catégorie avec un bon équilibre offre/demande.

NB : Vente de cheptel cause cessation le jeudi 13 avril dés 14h00. (130 vaches suités, 30 génisses 2 ans, 20 génisses 1 an, 4 taureaux)
NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.
NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 10/04/2017

Bovins (386)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
230 à 400 kg	640 - 1080	2,50 - 2,97
410 à 490 kg	1080 - 1190	2,37 - 2,63
Laitonnes		
265 à 320 kg	640 - 850	2,41 - 2,64
330 à 400 kg	870 - 970	2,39 - 2,64
Taureaux		
810 à 1165 kg	-	-
Génisses		
375 à 450 kg (16-24mois)	-	-
465 à 715 kg (24-36mois)	950 - 1730	2,05 - 2,42
Vaches		
Vaches légères	680 - 1150	
Vaches entre deux	1180 - 1260	
Vaches lourdes	1300 - 1610	

En broutards, la présentation est de qualité plus moyenne, seuls quelques lots supérieurs résistent dans les tarifs. Placement plus difficile en ordinaires et plus particulièremnt en sujets légers.
En laitonnes, le phénomène est identique aux mâles, seuls les lourdes de bonne qualité voient leurs tarifs maintenus.
Bonne demande en génisses de plus de 2 ans vaccinées FCO à des tarifs en progression. Sorties moins importantes en vaches maigres, vente suivie à des cours fermes.

Attention
Prochain marché bovin le mardi 18 avril 2017, aux horaires suivants: Déchargement à 10 h et vente à partir de 13h.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 11/04/2017

Broutards	U	R	O
<200 kg	-	2,88	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	2,88	2,76	
300 à 350 kg	2,82	2,61	
350 à 400 kg	2,74	2,59	
400 à 450 kg	2,69	-	
450 à 500 kg	2,53	2,43	
Laitonnes	**U**	**R**	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	2,80	2,47	
250 à 300 kg	2,75	2,47	
300 à 350 kg	2,62	2,40	
350 à 400 kg	2,51	2,42	
Taureaux			
+ 500 kg	1,61	-	
Génisse			
(24-36 mois)	2,21	-	
Vaches			
- 5 ans	2,11	1,93	-
de 5 à 10 ans	2,03	1,81	-
+ 10 ans	1,80	1,65	1,43

Broutards-Taurillons : Les cours restent attractifs dans les bons lots de plus de 350 kg. Pour les plus légers, la qualité a tendance àbaisser, et les cours s'en ressentent. Aucun invendu.
Laitonnes - Génisses : L'offre est pléthorique cette semaine. Les cours sont en léger recul, notamment en lourdes grassouillettes. malgré tout, l'ensemble des lots à trouver preneur grâce à un nombre d'acheteurs assez conséquent.
Taureaux : Cours reconduits.
Vaches - Génisses de 3 ans Belle présentation et bonne valorisation dans la bonne qualité, ainsi que dans les herbagères.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 11/04/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	-	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Tendance : Vente toujours très calme avec des invendus en marchandise non-vaccinée de conformation moyenne.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 3/04 au 9/04/17*

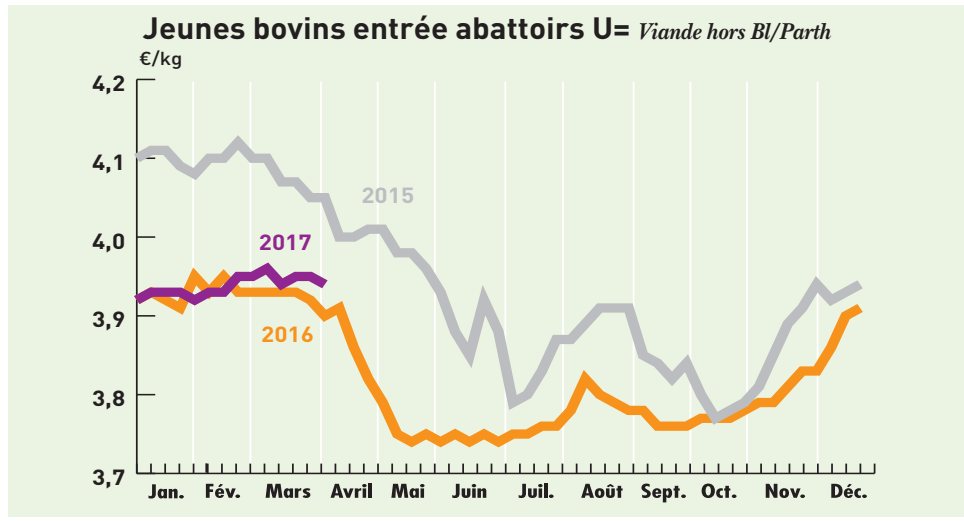
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,79 €	-
350 kg	-	2,74 €	-
400 kg	-	2,61 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,49 €	-
500 kg	-	2,36 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,52 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,36 €	-

Tendance :
Quorum non atteint. reconduction des cours de la semaine precedente.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 3/04/17 au 9/04/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	EU=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,94 €	3,75 €	-		
Races mixte	-	-	3,47 €	3,45 €	-	
Races lait				-	-	-
Bœufs	**EU=**	**R=**	**R-**	**O+**	**O=**	**P+**
Races à viande	- -	3,95 €	-		-	-
Races mixte	- -	-	-	3,33 €	3,32 €	-
Races lait					-	2,99 €
Vaches	**U=U-**	**R+**	**O+**	**O=**	**P+**	**P=**
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,06 €	3,96 €	3,77 €	-		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,06 €	3,94 €	3,77 €			
Limousine -10 ans +350 kg	- -	-				
Races mixte			3,30 €	3,25 €	-	
Races lait				2,95 €	2,89 €	2,84 €
Génisses	**U=U-**	**R+**	**R=**	**O=**	**P+**	
Mixte lait	- -	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,88 €	4,43 €	4,05 €	3,95 €		

Tendance : Baisse saisonnière dans les JB et tension dans les femelles.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 3/04/17 au 9/04/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,97 €	3,95 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,62 €	4,89 €	4,17 €	3,98 €	3,67 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,99 €	3,86 €				
Races mixte					3,30 €	3,28 €		
Races lait					-	2,90 €	2,85 €	
Génisses	**U=**	**U-**	**R+**	**R=**	**0+**			
Viande mixte lait	-	-	-	-	--			
Viande +350 kg	4,80 €	4,45 €	4,16 €	4,14 €				

Tendances

SEM. 15/2017

Bovins de boucherie

Les industriels qui restent confrontés à des commandes restreintes des GMS doivent composer avec une offre de production peu soutenue notamment dans l'entrée de gamme (mis à l'herbe). Dans les bonnes femelles charolaises de qualité bouchère, les tarifs sont sans grand changement sur les marchés avec des apports amoindris par les concours. Les disponibilités dans les campagnes restent par contre significatives, et les éleveurs attendent avec une certaine inquiétude le niveau des ventes de Pâques. La tendance est au maintien des cours dans les races à viande de milieu de gamme, mais c'est cette gamme de marchandise qui reste recherchée. Les tarifs se stabilisent dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, les craintes se confirment sur un marché italien où la concurrence entre les différents pays de l'UE fait rage. Tout le monde a voulu se placer pour Pâques, mais le déséquilibre offre/demande sur le marché oriente les prix à la baisse. Le marché intérieur souffre également du recul de la consommation avec notamment une baisse significative des commandes dans la viande casher avant la Pâque juive.

Broutards

L'activité commerciale est assez régulière dans les bons broutards de moins de 350 kg avec des débouchés multiples pour la repousse, l'engraissement ou l'export (vaccinés). Le placement est en revanche tendu dans la marchandise commune ou vieillie avec des tarifs en baisse. Dans les sujets plus lourds et les taurillons, le recul de la demande italienne continue de peser sur les prix. Dans les femelles, le commerce est morose avec un manque de débouché hors des frontières de l'UE et un marché espagnol sans besoin pendant la semaine Sainte.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités sont pour le moment en adéquation avec la demande dans les veaux frisons ou montbéliards ce qui permet aux intégrateurs de stabiliser les prix. Ce meilleur équilibre entraîne un recul de la demande dans les veaux croisés laitiers, Blanc bleus ou allaitants d'entrée de gamme qui subissent un tassement des prix et se retrouvent valorisés aux prix des laitiers ou des mixtes en fonction du poids. Dans les veaux charolais, limousins ou croisés, mis à part le haut de gamme qui se maintient face à une offre mesurée, la tendance est baissière dans les ordinaires ou plus légers avec une progression des vêlages de printemps. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 10/04/2017*

Agneaux (326)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		-	-
Gras (38-44 kg)	-	2,68 - 3,05	2,26 - 2,65
Gras (44-50 kg)	-	2,62 - 2,80	2,38 - 2,76
Gras (+50 kg)	-	1,97 - 2,61	1,95 - 2,64
Laitons (-38 kg)	-	3,21 - 3,76	2,76 - 3,18
Laitons (38-44 kg)	-	3,14 - 3,76	2,78 - 3,10
Laitons (+44 kg)	-	2,72 - 3,63	-
Brebis (115)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	0,95 - 1,34	0,66 - 0,74
(+60 kg)	1,25 - 1,50	0,96 - 1,41	-
Divers			
Béliers (11) :	1,02 - 1,78	0,96 - 1,61	
Agneaux maigres : 64 à 80 €	-	2,23 -2,43	-
Caprins (0) : **10 à 40 €**		-	0,34 - 2,12
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 817 . 98% de vendus

Agneaux : L'offre est en nette hausse cette semaine. D'un côté, de nombreux éleveurs ont préparé des lots de laitons de bonne qualité pour satisfaire les besoins traditionnellement exprimés à l'approche de Pâques et les cours sont plutôt satisfaisants.
De l'autre côté, d'autres éleveurs profitent de cette embellie saisonnière pour liquider les derniers agneaux gris qui sont, quant à eux, de qualité bien moyenne mais qui trouvent tout de même preneur.

Brebis : L'offre est constante, tout comme les besoins. les cours sont facilement maintenus avec aucun invendu.

Béliers/Caprins : Bonne vente grâce à une demande suivie.

Prochain merché le lundi 24 avril (pesée 7h30 et Vente 9h00). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 10/04/2017*

Ovins : 30	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	90 - 120	2,20 - 3,16
Brebis	79 - 110	1,13 - 1,25

Vente rapide et globale à des tarifs stables en rapport avec la qualité présentée.

Prochain marché le lundi 24 avril 2017 aux horaires habituels.

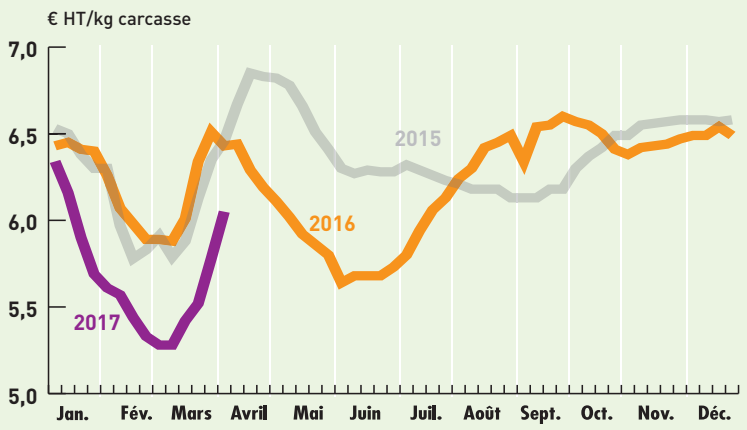
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 3/04/17 au 9/04/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,06 €**	**5,47 €**
Couvert	16-19 kg	**6,85 €**	**6,06 €**	**5,36 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,07 €**	**4,87 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 3/04 au 9/04/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,05 €	**6,67 €**	**2,42 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 03/04/2017 au 09/04/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	7,43	7,43	7,33	6,48	-	-	-	-
	Var.		0,19	0,12	0,18				
	R	6,97	6,89	6,71	5,92	6,30	6,38	6,38	-
	Var.	0,13	0,13	0,05		0,03	0,11	0,15	
	O	5,56	5,63	-	-	5,53	5,42	5,21	-
	Var.	0,29	0,48			-0,04	-0,03		
3 (couverts)	U	-	7,28	7,19	6,33	-	6,85	6,55	5,60
	Var.		0,25	0,24	0,28		0,30	0,08	
	R	6,84	6,75	6,52	5,60	6,06	6,06	5,79	5,15
	Var.	0,23	0,16	0,18	0,30	-0,11	0,07	0,13	0,19
	O	5,53	5,47	5,35	4,66	5,47	5,36	5,24	4,82
	Var.	0,35	0,30	0,20	0,27	0,09	0,09	0,19	0,22
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-		5,07	4,93	4,46
	Var.						0,01	0,03	
	O	-	-	-	-		4,87	4,77	-
	Var.						0,08	0,17	

Zone nord : Agneaux : Marché dynamique. Hausse des cours et des volumes à la veille des Fêtes de Pâques. Brebis : Meilleure demande en bonne confirmation, tirée par l'export vers l'Italie. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés «Eleveur & Engagé». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 10 avril) :
«Cours reconduits.»

Porcins

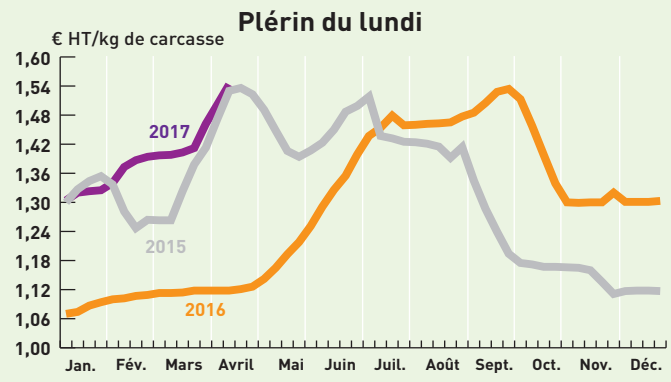
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 012 porcs présentés) — *Cotations du lundi 3 avril 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,543 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 31/03/17 au 06/04/17*

1,70 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

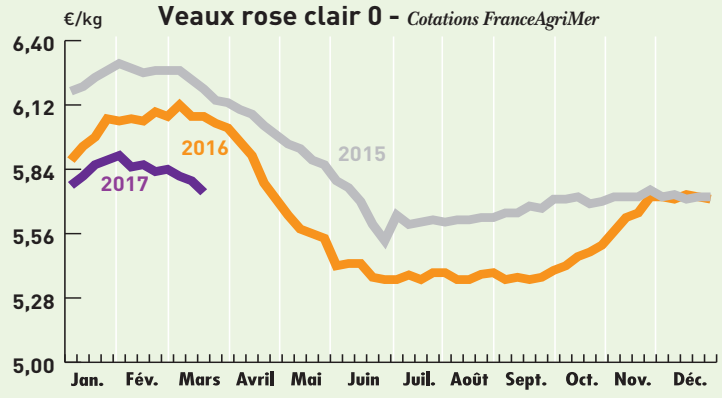
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 3/04/17 au 9/04/17*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,72 €**	-	-
U	**8,79 €**	**7,48 €**	**5,85 €**	-
O	-	**5,74 €**	**4,52 €**	**3,92 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 10/04/17 au 14/04/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.10j-4 sem (supérieure élevage)*	72	**530 - 575 €**	**330 - 395 €**	**250 - 320 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**170 - 260 €**	**110 - 130 €**	**90 - 115 €**	**85 - 110 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**290 - 400 €**	**190 - 250 €**	**195 - 230 €**	**120 - 150 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		**450 - 540 €**	**280 - 350 €**	**240 - 280 €**	**INC**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*		**150 - 250 €**	**120 - 170 €**	**80 - 170 €**	**60 - 80 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 3/04/17 au 9/04/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**3,20 €**	**2,80 €**	-	-
Bons	**3,00 €**	**2,50 €**	**2,50 €**	

Céréales

Marché du 11 avril 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl		inc.		C
	meunier 74 kg/hl	avr.-juin	152	T	C
	68 kg/hl /12 fourrager	avr.-juin	138	T	C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl		inc.		C
	meunier 74 kg/hl mini	avr.-juin	152	N	C
	68 kg/hl /12 fourrager	avr.-juin	138	N	C
Aube	meunier	avr.-juin	147,50 à 148,50	N	C
	fourrager 68 kg/hl mini	avr.-juin	1385 à 136	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	fourrager 58 kg/hl	avr.-juin	118 à 119	N	C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl		inc.		C
	58 kg/hl	avr.-juin	118	T	C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl		inc.		C
	58 kg/hl	avr.-juin	118	T	C
Saône et Loire	63 kg/hl		n.p.		C

TRITICALE	RÉCOLTE 2016			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saone			inc.	C
Yonne			inc.	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saone	50 kg/hl		inc.		C
Aube/Yonne	50 kg/hl	avr.-juin	168 à 170	V	C

MAÏS	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		avr.-juin	168 à 169	N	C
Saone et Loire/Côte d'Or		avr.-juin	165	T	C

Pois	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/ Yonne/ Aube	fourrager	avr.-mai	210	N	C

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	avr.	183	T	

Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2017				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	18% 1ère main	5 de juin	174	T	
	18% 1ère main	11 de juin	176	T	

Pulpes de betteraves	RÉCOLTE 2017				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	163	T	
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	163	T	

Matériel

Tracteur

01 - H 50 ans cherche emploi polyculture élevage 20 h/semaine
✆ 06.30.87.84.44

18 - Recherche un tracteur Ford, en 4 cylindres, dans la série 10 ou 40, en 4x4
✆ 06.21.49.50.89

21 - RECHERCHE tracteur 200 cv, vitesse super lente pour concassage (réf. 1403)
✆ 03 80 24 94 61

71 - Vends tracteur NH M100, 4 RM, 12.000 H, 1997, TBE mécanique, 14.000 euros, MF 37, révisé, 4.800 euros.
✆ 06 88 36 83 55

Travail sol

01 - Vds herse rotative Kuhn HR 300 semoir à grain Nodet 3m bon état de marche
✆ 06.62.12.60.76

38 - Donne semoir à grains, 15 rangs traîné (Nodet).
✆ 06 31 80 13 93

71 - Vends herse Kuhn HR 4000 avec semoir accord 4 m, TBE, chisel Jean de Bru 4 m, broyeur Skiold.
✆ 06 16 59 55 57

Récolte

26 - Vds remorque Roche, plateau fruitier 5.05 x 1.10 avec volet arrière TBE.
✆ 06 11 33 97 26

38 - Vds faucheuse conditionneuse Krone 2 m année 2004, bon état cause arrêt.
✆ 06 33 98 33 36

38 - Vds presse moyen densité 265 NH + 1 pour pièces : 1000 euros + monte bottes Samas : 200 euros.
✆ 04 74 94 20 83 HR

42 - Vds cse cess. round baller John Deere 540 300 rlx par an - an 1990 - pirouette Pottinger 54N largeur 5.40 m le tt très bon état
✆ 06 78 21 40 45

42 - Vds girofanneur andaineur faucheuse herbe semoir nourrisseur surélévateur pince botte ensilage épandeur
✆ 04 77 63 32 86

71 - Vds presse BR JD.854, 2015, 1.500 bottes, filet ficelle, boitier Balltrack plus ameneur rotatif diam. 160, 24.000 euros TB état.
✆ 06 10 21 87 93

84 - Vends planteuse lavandin Sfoggia 1 rang à pince. B.E.
✆ 06 86 86 84 30

Traitement

21 - VENDS pulvé porté Caruelle 800, prix : 350 euros (réf. 1404)
✆ 03 80 24 94 61

42 - Vds pulv. porté Kuhn 800 l 12 m rampe manuel 3 tronçons contrôle ok 09/2018
✆ 06 38 48 42 77

Arbo-viti

69 - Vds pressoir Marmonier à vis - Complet 3 vitesses dim : 2,80 x 2,50. Haut. claie : 0,75 - 700 euros.
✆ 06 22 25 35 07

Agri. divers

01 - Vds round baller 120x120 Gallignani girofaneur 4 toupies faucheuse Kuhn GMD 700 enrubanneuse superstino portée pulvérisateur Berthoud 15m 8002 salle de traite 2x4
✆ 06.35.28.33.16

01 - Vds moulin marteaux gros débit mélangeuse verticale 2500 L bétonnière 3 points - 01 Illiat
✆ 04.74.24.54.26.

18 - Vds plateau Promodis V 700 de 2001, 8 m de plancher, pneus 11.5/80-15.3.
✆ 06.21.76.41.22

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Bourgoin, Dominator, - télescopiques (réf .130E)
✆ 07 86 22 52 61

21 - Cause retraite VENDS benne Duchêne 12 tonnes, 7 500 euros, - 1 semoir Sulky pesée automatique avec gestion électronique 2 tonnes 500, 800 euros (réf. 1503)
✆ 06 63 40 19 73

26 - Vds gyrobroyeur Accormat dble lame 1500 euros HT.
✆ 06 30 31 45 13

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vend matériels agricole atomiseur décompacteur arrosage tout en très bon état.
✆ 06 75 17 98 83

38 - Vends fendeuse bois horizontale sur roue fonctionne moteur électrique ou prise de force, poussée 20.
✆ 06 88 34 30 61

38 - Cause cessation vends divers petits matériels : rouleau lisse plein l : 1,20 attelage esp. vert hortic, chaudière 150 l, élévateur cultivateur, herse tôle barrière câble électrique, tuyau arrosage drain auges.
✆ 06 77 97 31 07

38 - Vends enclume forgeron fils barbelés drains diam. 100 et 50 tuyau arrosage divers.
✆ 06 77 97 31 07

38 - Vds presse JD 336 MD, très BE 1700 euros, charrue Huard bi socle 300 euros, griffe 2m5 : 650 euros, semoir céréales 2m30 : 700 euros, rouleau : 300 euros, herse 3m : 400 euros, rouleau 2m5 : 800 euros, remroque 1000 euros + divers.
✆ HR 04 76 75 00 10 ou 06 33 92 61 79

71 - Vds pirouette Kuhn 6401T, 3.300 euros, fourche palette 150 euros pièce, Terano II bétaillère 4,50 m, 1.300 euros.
✆ 06 87 37 14 14

71 - Vends cause retraite pulvé Technoma, cuve 800 L, 15 m, repliage manuel, treuil hydraulique, prix à débattre.
✆ 06 70 46 86 03 H.R.

84 - Vds cuve inox thermo régul. 50 hl, cuve à vin émaillée 60 hl, récep. vend. inox, filtres terre et plaque, pompe à vin, élév. gaz 1,5 T et élect., benne à vend., chariot élév. -à gaz –élect.. Pulseur Thomas 800 l : 5 000 euros, tracteur MF130 : 1 500 euros. Tél 06 88 56 09 51
✆ 06 88 56 09 51

Elevage

26 - Vds pondoirs Big Dutchman, pipettes, chaînes, perchoirs, silo polyester TBE.
✆ 06 80 67 81 64

69 - Vds tank à lait Serap 4 000 l. année 2011. Très bon état, toute options.
✆ 06 61 68 01 10

Véhicule

Utilitaire

69 - Vds Toyota 4x4 Land Cruiser, année 2001, 310 000 km, bon état. Prix à débattre.
✆ 06 72 07 33 66

84 - RECH tout véhicule ancien voiture camion utilitaire Citroën hy Peugeot et autres, état indifférent.
✆ 06 66 48 74 05

Achat-Vente

Récolte

07 - Vends bon foin de prairie petits ballots pour moutons-chevaux
✆ 04 75 36 70 34

21 - VENDS foin et luzerne BIO certifié. (réf. 1406)
✆ 03 80 24 94 61

21 - VENDS foin bottes rondes, 80 € HT la tonne, possibilité livraison (réf. 1501)
✆ 06 87 18 37 72

39 - Vds foin balles rondes px. 60 eurot/t
✆ 06 45 92 28 41

69 - Vds foin et enrubannage récolte 2016 monts du Lyonnais, balles rondes 120x120 et 120x130.
✆ 07 86 50 89 07

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91

Fourrage

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ 06.03.07.54.83

18 - Vds foin 2016, bottes carrées 120 x 90.
✆ 02.48.59.53.49



71 - Vds enrubannage de trèfle analysé - paille de blé broyée rotocut.
✆ 06 75 28 47 79

71 - Vends foin balle ronde 2016, 125 x 150, 70 euros/tonne.
✆ 06 79 89 50 95

Pépinière

42 - Vds piquets châtaignier fendus et appointés en 2 m - 2.10 euros ht
✆ 06 08 45 38 38

84 - Cause surnombre VDS tomates minimotte Perfect Peel début mai : 35 euros les 1000 livres.
✆ 06 20 66 22 84

Bâtiment

AGRI STANDARD 2000
A partir de 22 €/m²
HANGARS MÉTALLIQUES STANDARD ET SUR-MESURE
Tél. : 03 24 54 24 35
www.agristandard2000.fr - 08090 TOURNES

Propriété

07 - Recherche petite ferme ou maison avec terrain agricole attenant plusieurs hectares
✆ 06 84 31 10 16

18 - Recherche sur région Centre, ferme céréalière, partie achat et location et reprise du matériel, 180 à 250 hectares.
✆ 02.48.59.84.42

21 - RECHERCHE exploitation agricole ou terres agricoles ACHAT ou LOCATION, région St Jean de Losne, Nuits St Georges, Genlis, Plaine. Ecrire à Terres de Bourgogne -1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 1106)

Terrain

VENDS
24 ha environ de TERRES AGRICOLES
Commune de Boucé (03)
Cabinet JOURDIER - Tél. 06.10.18.86.24

38 - Cède droits à paiement de base.
✆ 06 77 97 31 07

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

89 - VENDS terres vinicoles AOC St Bris le Vineux 9 ha ZT - ZY (réf. 130B)
✆ 06 07 32 66 24
lechevalierguillou@orange.fr

Divers

07 - Vds piquets châtaignier 1,70m 1,70 euros l'unité pieriv@orange.fr
✆ 09 67 29 23 47

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18
✆ 06.03.07.54.83

Vends amendements calcaires
Carrière de Primelles
06 31 21 28 65

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France
tounet

AGRIPARTNER .fr
Une enseigne de la société GANAYE
RECRUTE en CDI
Technico commercial matériel agricole
POSTE SÉDENTAIRE sur NIORT(79)
- Ambiance de travail agréable
- Salaire fixe + commission
Vous êtes dynamique, vous avez des connaissances du monde agricole et le goût du contact humain ?
POSTULEZ sur recrutement@agripartner.fr ou au 05 49 85 84 02

Remorques Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert 16T
Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
Année 2016
15 990 € Démo
www.lambert-sa.com
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

TRACTEURS	an	Heures	CV
J. Deere 6420 Premium TLS, **TBE**	2006	4370	110
J. Deere 6105 R + chargeur, **état neuf**, *révisé*	2013	1890	105
J. Deere 5820 surbaisse, **BE**	2003	4890	90
J. Deere 6105 R, **TBE**	2014	1000	105
J. Deere 6105 R + chargeur, **TBE**	2013	3500	105
J. Deere 6170 R + Rel et PDF av, **TBE**	2012	5120	170
J. Deere 6630 P AP + Rel et PDF av, **TBE**	2010	3840	135
J. Deere 6430 P AP + Rel av, **TBE**	2010	4160	125
M. Ferguson 4335 arceau + chargeur, **BE**	2005	4150	75
M. Ferguson 5435 + chargeur, **BE**	2010	3950	92
N. Holland T.6 140 + chargeur, **TBE**	2013	2400	115
N. Holland TSA 115, **BE**	2006	3300	115
Case IH MXU 125, **TBE**	2004	4050	125
Case IH MX 110, **TBE**	2001	6850	110
Valtra N 92 + chargeur, **TBE**	2012	2710	100
Kubota M 108 S, **TBE**	2014	2445	100

MATÉRIELS	an	capacités
Presse B.R. DzF - MP 121, ficelle filet, ameneur rotatif, *rév.*	2005	15300 bts
Presse B.R. JD - 568 Rotoflow, ficelle filet ameneur rotatif	2007	
Presse B.R. JD - 580, 1m81, ficelle	1997	
Herse rotative KUHN - HR 3004, packer+portacourt, **BE**, *rév.*	2010	3 m
Semoir SULKY - Master 25.300, 25 rgs à disq., **BE**, *rév.*	1999	3 m
Faucheuse KVERNELAND - 2532, **BE**, *révisée*	2009	3,20 m
Faucheuse KUHN - GMD 902, **BE**, *révisée*	2005	3,60 m
Faucheuse KUHN - GMD 800 GII, **BE**, *révisée*	2006	3,20 m
Faucheuse KUHN - GMD 2810 FF, **TBE**, *révisée*	2010	2,80 m
Fauch. condi. JD - 331, **TBE**, *révisée*	2005	3,10 m
Andaineur KUHN - GA 3501 GM, **TBE**, *révisé*	1998	3,50 m
Andaineur KUHN - GA 4321 GM, **TBE**	2005	4,30 m
Faneuse KRONE - KWT,11/22/10, **TBE**, *révisée*	2012	11 m
Faneuse KHUN - GF 5801 MH, **BE**	2000	5,80 m
Epandeur fum. DEGUILLAUME - ACD180, **BE**, *révisée*	2009	15 T
Broyeur VICON-LAGARDE - GMD 280, révers. AV/AR, **TBE**	2008	2,80 m
Bineuse maïs MONOSEM - SC 130, fertiliseur AV/AR, **TBE**, *rév.*	2011	6 rgs

Défi-Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

BÉTONS OU CAILLEBOTIS GLISSANTS ?
. RAINURAGE / SCARIFICATION BÉTON
. RAINURAGE CAILLEBOTIS
. RAINU'RAIL®
découpe béton pour racleurs auto.
Vermot
www.vermot-rainurage.com
N°Vert 0 800 77 01 85
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.cyclone.fr
boutique en ligne
Clôture très résistante
Cyclone 02 35 09 10 41
Conseil, étude...

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
STRUCTURE GALVANISÉE
DEPUIS 30 ANS
UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
POSSIBILITÉ DE MONTAGE / GARANTIE DECENNALE / ELEVAGES / VITICOLE / STOCKAGE / PME-PMI / CHEVAL
Tél. : 05 65 81 29 66 - www.batiments-kit-uniservice.com

38 - Double porte alu vitré : 150 euros, chargeur 24 v : 50 euros, joue de boeuf, cantines fer : 20 euros, étau forgeron.
✆ 06 37 64 38 13

38 - Cède droits à paiement de base.
✆ 06 77 97 31 07

42 - Apiculteur cherche emplacements pour qq ruches pr transhumance Acacia Châtaignier sapin autres
✆ 06 84 19 82 85

42 - Vds 6 barres acier étiré rapide H55 60 mm x 13mm - 2.55 long. - 16 kg - ex lame cisaille - mat. neuf
✆ 04 77 38 04 48 ap. 19 h

Offre

Emploi

01 - Recherche salarié polyvalent pour structure céréalière, gestion d'un silo - région Bresse
✆ 06.87.17.97.14

01 - Suite départ retraite, la Cuma de Vonnas rech. un mécanicien chauffeur - CDI - début mai- tps plein - conduite d'automoteurs - Entretien du parc matériel - expérience souhaitée. Transmettre CV et lettre de motivation à l'attention du Président Didier Perdrix - CUMA OUEST - 1837 route de Neuville - Chassin 01540 Vonnas ou par mail :
cuma ouest.vonnas@wanadoo.fr

38 - URGENT, le Comité Isérois des ELeveurs recherche un AGENT de TRAITE pour prélever des échantillons de lait lors des traites en élevage sur le secteur Vercors – Aucun diplôme exigé – Connaissance milieu agricole appréciée – Domicile sur secteur – CDI temps partiel (30 h mensuelles). Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN au
✆ 06 68 00 51 35 ou
controleperformances.adi@cmre.fr

38 - Élevage caprin fromager cherche salarié polyvalent élevage-fromage (gamme variée) vente foin bricolage temps plein 1 we/2, CDI, Envoyez cv et lettre de motivation par mail : fermeduchene@gmail.com
✆ 06 62 19 83 50
fermeduchene@gmail.com

69 - Exploitation viticole beaujolais cherche tractoriste. contact@terresdorees.fr
✆ 04 78 47 93 45

69 - Domaine en crus du Beaujolais rech. salarié vigne et cave. Salaire motivant si compétent.
Envoyez cv + lettre motivation au journal qui transmettra. Réf. 289

Service

69 - Eta Rivoire - tous semis maïs, céréales, prairie, etc multiespèce, fertilisation sur labour, simplifié, sur prairie en direct.
✆ 06 61 52 27 99

Demande

Emploi

01 - Jeune Homme fils d'agriculteur recherche maitre d'apprentissage pour bac pro rentrée 2017 dans céréales lait viande
✆ 06.47.54.58.74

Mariage

Rencontre

21 - Veuve retraitée 64 ans dynamique, bonne moralité, cultivée, sans des responsabilités (réf. 1502)
✆ 06 47 80 39 11 ou SMS

42 - Jeune femme noire 32 ans cherche monsieur 30/50 ans pour relation sérieuse et durable.
✆ 06 40 46 93 57

Animaux

Bovin

01 - Vds jeunes vaches en lait Holstein et Brune TGS CL UPRA
✆ 06.75.63.42.71

VENDS
GROS TAUREAUX CHAROLAIS 18 mois
pour génisses et vaches,
fils de ARTOIS, TOMBAPIK, AZELIER, BRAVO
Elevage Charolais
DESSERT Maurice
03210 MARIGNY
06 88 96 23 63

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VENDS reproducteurs LIMOUSINS 17 - 18 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RRVS) (réf. 150B)
✆ 06 28 02 04 05

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet
✆ 06.81.38.47.12 ou
02.48.56.21.49 ou
06.07.91.98.08.

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vend taureaux HBC, 2 ans et 13 mois, visite de l'élevage toute l'année.
✆ 06.10.91.41.94

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY Bruno - Jeux les Bard VEND 1 taureau 18 mois + veaux de l'année, IBR A, GS (réf. 0604)
✆ 06 87 43 40 33

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends 1 taureau adulte 4 ans, veaux d'1 an reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ 06 21 88 22 77

21 - El. HBC VENDS taureaux adultes et veaux reproducteurs 16 mois CHAROLAIS, IND IBR, TGS. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 100A)
✆ 06 76 65 35 98 (Laurent) -
06 37 23 32 07 (Baptiste)

21 - Elevage HBC Vends 3 taureaux 15 – 16 mois , père VIGNY, VITTOZ, HORVAN , IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 120F)
✆ 06 15 28 77 63

21 - Eleveur PARTHENAIS inscrit VEND reproducteurs mâles et femelles, tous âges, TGS + 8 AUBRACS et 48 CHAROLAISES, HBC suitées. Leroy Pascal - Bussy le Grand (réf. 130D)
✆ 06 50 56 40 48

21 - VENDS broutards culards 13 et 15 mois, IBR A, hivernés au pré (réf. 14VB2)
✆ 06 02 34 93 33

21 - El. Charolais HBC VEND gros reproducteurs 16 mois aptes à saillir, TGS. GAEC LECHENAULT Frères - St Thibault (réf. 1408)
✆ 06 24 24 69 93

21 - VENDS taureaux CHAROLAIS 14 mois HBC, IND IBR. Christian Colliette - Villargoix (réf. 1410)
✆ 06 70 74 97 70

21 - VENDS taureau adulte HBC et veaux reproducteurs 16 mois, IBR A. Tursin S. - Villargoix (réf. 1504)
✆ 06 85 51 56 86

25 - Race Montbéliarde VEND ou ECHANGE vaches laitières, génisses pleines, livraison assurée (réf. 150A)
✆ 03 81 50 46 81
06 82 66 55 60

38 - Vds broutard octobre 2016 sans origine très calme HBL.
✆ 06 52 18 71 29
06 78 84 91 40

39 - Vds cse retraite vaches charol. avec leur veau, bonne origine, garantie sanit. Jonnier Nicole.
✆ 03 84 81 23 59

39 - Bio achète vaches ou génisses prêtes ou fraiches paiement comptant
✆ 06 33 10 82 65

42 - Vds taureaux Charolais 17 mois HBC TBO livr. assur. - Cuisset Jm St Germain Lespinasse
✆ 06 30 92 60 12

42 - Vds taureaux Pie rouge des Plaines 18 m - bonne origine indem IBR BVD
✆ 06 30 97 90 04

42 - Vds taureau Charolais 5 ans indem Ibr calme cse consanguinité 42840 Montagny
✆ 06 87 09 64 08

42 - Vds vaches Charolaises + veaux vaccin. FCO BVD cse surnombre
✆ 04 77 65 92 28
ou 06 76 46 30 11

42 - Vds taureaux Charolais 12 - 15 mois HBC tbo vêlages faciles Grouiller JP Benisson Dieu
✆ 06 71 99 65 43

42 - Vds 4 bonnes vaches Charolaises avec leurs veaux + 1 taureau Charolais HBC origine Melet Freres
✆ 06 86 17 42 85

42 - Vds 5 génisses pleines Blonde Aquitaine écornées et inscrites IBRA - livr. assur.
✆ 06 86 57 38 41

58 - Eleveur limousin VEND taureaux aptes pour la saillie HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ 03 45 82 90 10
06 10 09 65 69

58 - VENDS veaux reproducteurs, - taureau 3 ans, HBC, IBR A, TB qualité et origines. Martinet Damien - Ternant (réf. 1105)
✆ 06 50 30 32 26

58 - VENDS veaux reproducteurs, - taureaux 2 - 3 - 5 ans, HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 120E)
✆ 06 25 72 20 74
06 03 61 72 87

58 - 21 - Elevage charolais HBC, GAEC de Beaumont - Aligny en Morvan et EARL Guenot Nicolas - Allerey VEND taureaux 16 mois à partir de 1 800 euros et 2 ans, IND IBR, livraison toutes distances (réf. 120H)
✆ 06 70 34 71 84

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 18 mois hivernés au pré, IBR A. vacc. FCO. Boulin Gilbert - Sermages (réf. 1304)
✆ 03 86 84 21 44

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR A, TGS + veaux à remettre. Philippe Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 1305)
✆ 06 60 28 76 91
03 86 37 03 57

58 - EARL BATHO Serge VEND taureaux 2 ans, - veaux 15 mois et 1 adulte 3 ans, naisseur Hatenon - Cyrano - Glamour (réf. 140A)
✆ 06 83 68 07 96

58 - VENDS reproducteurs CHAROLAIS 12 - 15 mois, HBC. GAEC Touillon-Moiron - Decize (réf. 140B)
✆ 06 19 82 08 94

58 - VENDS bon taureau Charolais HBC 3 ans, type mixte, produits visibles, TBO, IBR A (réf. 14VB1)
✆ 06 99 32 12 15

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans, bonne origine, TGS. EARL du Champ-Morin 58250 Saint Seine (réf. 1402)
✆ 06 78 59 03 92

58 - VENDS 5 génisses Charolaises HBC prêtes à vêler, IBR A. Dessauny François - Decize (réf. 140C)
✆ 03 86 25 42 77 HR
06 27 09 22 58

58 - VENDS 1 taureau 5 ans VF sur génisses, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs 14 mois. TGS, IBR A. GAEC Guillien - Epiry (réf. 1409)
✆ 03 86 22 43 36
06 82 51 97 32

58 - VEND taureaux 2 ans IBR A. GAEC Moussot - 58700 Giry (réf. 1505)
✆ 06 71 54 84 06

69 - Vend taureau 18 mois charolais inscrit. Génisses de 2 ans et 1 an toutes garanties sanitaires. Livraison possible.
✆ 06 85 73 49 86

69 - Vds cause cessation laitières, vaches et génisses prêtes holstein, ind. IBR.
✆ 07 82 20 33 40

69 - Vend vache fraiche au lait Montbéliarde fait 3 veaux CL FCO faite.
✆ 04 74 70 94 03 HR

69 - Eleveur limousin HBL veut taureau reproducteur inscrit 3 ans fils de Bavardage, TGS, très calme, déjà utilisé sur génisse. Livraison possible.
✆ 06 82 22 56 77

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Vds T.B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - VENDS taureaux HBC, viande et gabarit, hiverné au pré. GAEC Goulliard (réf. 110D)
✆ 06 74 09 49 89
03 85 79 40 98

71 - Elev. charolais vend taureaux 1 et 2 ans, HBC, au pré, TGS. EARL Dufraigne D., 71190 La Tagnière.
✆ 06 83 49 18 19

71 - Elevage charolais HBC vend bons taureaux de 2, 3 et 5 ans, IBR A, TGS, livraison possible. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ 06 07 75 81 61

La semaine prochaine

Les Occasions puissance 20

Une sélection de matériels d'occasion des professionnels du machinisme proches de chez vous.
À découvrir dans votre journal ou sur la page Facebook.

Les occasions puissance 20

71 - Eleveur salers bio vend 2 taureaux 2 et 4 ans, 3 génisses, vêlage mai, 2 de 20 mois, 3 de 1 an, IBR A, dociles.
✆ 06 76 05 37 15 ;
07 85 39 29 00

71 - Choix de taureaux charolais HBC, 12 à 17 mois, TGS, IBR A, livraison. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ 06 15 93 22 70

71 - Vds 2 taureaux adultes HBC (Pinay X Appolon) + gd choix vx 15 mois père Horace, Vladimir, Epernay, Chic, Poker, Far ouest, IBRA FCO et livraison OK. Devillard Jacq et Caro, Champlecy.
✆ 06 18 54 64 88

71 - Vends vaches pleines, IBR A, terme avril.
✆ 06 33 27 27 24

71 - VENDS reproducteurs 16 mois HBC, IBR A, vêlage facile, vac. FCO. GAEC Terreau - 71400 Autun (réf. 150D)
✆ 06 82 37 12 95

Caprin

69 - Achète chèvres boucs brebis de réforme.
✆ 06 09 02 61 50

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Porcin

38 - Vds porcelets fermier de 25 kg et plus nés et élevés sur paille sevrés à 4 sem dispo toute l'année
✆ 06 83 81 45 79

Equin

26 - Vds 4 ânes 12 mois type Provence très dociles 150 euros.
✆ 06 50 45 75 55

Chien

39 - Vds chiots beauceron nés le 28-12-2016 portée de 6 chiots LOF parents travail beauté vacc. pucés 250268500181648. N° SCC LOF-201700551 5-2016-1
✆ 03 84 44 66 50
ou 06 84 19 16 24

58 - Vds chiots type BERGER des Pyrénées Bon pour garde et troupeau N° Mère 7229E425C30 nés le 15/02/17
✆ 06 14 26 16 97

71- Vds chiots BRIARD Fauve nés le 06/01/17. Parents bons gardiens, vaccinés, pucés. N°siren 4215 27870.
✆ 06 59 35 75 80

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

Travail à façon

SARL BOUTOT
Cherche clients sur le dép. 58, ENSILAGE D'HERBE
avec ensileuse NEW HOLLAND FR500
avec pick-up repliable de 4,50 m + additif
Tél. 04 70 42 72 17 - 06 09 33 16 20
ZI. La Noire, 03230 BEAULON - www.sarl-boutot-etap.com

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

Par décision du TGI de DIJON en date du 10/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme GUILLEN CATHERINE décédée le 06/12/2016 à SEMUR EN AUXOIS (21). Réf. 0218015174/CM. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211518976

Par décision du TGI de DIJON en date du 01/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. BRESSON HERVE décédé le 26/08/2016 à DIJON (21). Réf. 0218015173. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211518978

Par décision du TGI de DIJON en date du 01/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. SACONNAY FRANCOIS décédé le 04/12/2016 à BEAUNE (21). Réf. 0218015171/MC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211518979

Par décision du TGI de DIJON en date du 10/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme BRET GILBERTE décédée le 02/04/2016 à DIJON (21). Réf. 0218015177/CM. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211518983

Par décision du TGI de Dijon en date du 10/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MIGUET GEORGES décédé le 05/04/2007 à Cruchy (21). Réf. 0218015180/CM. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211518984

Par décision du TGI de Dijon en date du 10/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LOOPUIJT ERIC décédé le 04/12/2015 à Dijon (21). Réf. 0218015178/CM. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211518985

Par décision du TGI de DIJON en date du 10/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. JANOT CLAUDE décédé le 12/11/2014 à CHATILLON SUR SEINE (21). Réf. 0218015176/CM. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211518982

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BADET Robert Désiré décédé le 05/05/2013 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212005993/SG.

AL211518986

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme COLIN Gisèle décédée le 02/11/2012 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212006028/SG.

AL211518987

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BIZOT Jean-Paul André Germain décédé le 01/02/2013 à QUETIGNY (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212005995/SG.

AL211518988

Par décision du TGI de DIJON en date du 27/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LHUILIER DAVID décédé le 14/07/2015 à Seurre (21). Réf. 0218015773/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211518995

Par décision du TGI de DIJON en date du 24/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de **M. BOUSSAADA HABIB** décédé le 15/02/2016 à Quetigny (21). Réf. 0218015772/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211518998

Par décision du TGI de DIJON en date du 27/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme GAUVIN MARIE LOUISE décédée le 17/07/2016 à TALANT (21). Réf. 0218015765/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.vec AR.

AL211518999

Par décision du TGI de Dijon en date du 27/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. BOUREGHDA LAHMADI décédé le 26/05/2013 à Chatillon sur Seine (21). Réf. 0218015770/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211519000

Par décision du TGI de Dijon en date du 24/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme EL ALYA NEZHA décédée le 26/10/2015 à DIJON (21). Réf. 0218015763/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211519001

Par décision du TGI de DIJON en date du 24/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. COLAS LEON décédé le 07/04/2012 à Saint Seine L'Abbaye (21). Réf. 0218015760/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211519002

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme GLACOVA DUBCAK JAMILA décédée le 05/08/2013 à POUILLY SUR SAONE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212007022/IS.

AL211519003

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme HAMMAMA FATNA décédée le 16/02/2015 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218000783/IS.

AL211519004

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme LAMBERT MARIE JEANNE décédée le 18/10/2014 à Auxonne (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212007185/IS.

AL211519005

Par décision du TGI de Dijon en date du 13/03/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme VALLEROT ODETTE décédée le 23/02/2015 à Boux sous Salmaise (21). Réf. 0218015617/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL211519012

DÉMISSION

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU 23 RUE BUFFON

Assemblée générale du 17/01/2017 de Société Civile Immobilière du 23, rue Buffon, capital 38112,25 € Dijon, 23, rue Buffon RCS Dijon 348485400, démission à effet du 15/03/2017 de Patrick Nourissat cogérant, nommé en remplacement pour une durée illimitée Maël Viard dt Dijon, 3 rue de la Préfecture à compter de la même date.

La gérance sera assurée conjointement par Didier Nourissat, Hugues Misserey et Maël Viard.

Pour avis. La gérance.

AL211518997

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI PIMA

Société Civile Immobilière
au capital de 60.980 €
Siège social : 29 avenue du Drapeau
21000 Dijon
392 207 767 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 5 avril 2017, le siège social a été transféré 19 Rue du Champs Viaux – 21121 Daix, à compter de ce jour. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL211518972

MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIÉTÉ «BONNE ACTION»

Société civile au capital de 152.000,00 Eur
Siège social : Dijon (Côte d'Or),
21 rue Charles Poisot
Numéro d'identification :
RCS de Dijon 332 864 339

Par reçu par Maître Ludovic BAUT, notaire associé soussigné à Dijon, les 29 et 30/03/2017, il a été décidé de réduire le capital social de 48.000,00 Eur et de le porter ainsi à 152.000,00 Eur par annulation de 1200 parts sociales de 40,00 Eur chacune.

Par suite le capital social est ainsi composé :

Ancienne mention :

Le capital société est fixé à DEUX CENT MILLE EUROS (200.000,00 Eur). Il est divisé en 5000 parts de QUARANTE EUROS (40,00 Eur) chacune, réparties en 4 parts de la catégorie A, dites parts de fondateur et 4996 parts de catégorie B, dites parts ordinaires

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à CENT CINQUANTE DEUX MILLE EUROS (152.000,00 Eur). Il est divisé en 3800 parts sociales de 40,00 Eur chacune, réparties en 4 parts de la catégorie A, dites parts de fondateur et 3796 parts de catégorie B, dites parts ordinaires entièrement libérées et réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Pour avis

Me Ludovic BAUT, notaire à Dijon.

AL211518989

ADDITIF

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- **FORME :** société civile.
- **DENOMINATION :** ADB ASSOCIES.
- **SIEGE SOCIAL :** 24 Rue du Faubourg Bretonnière 21200 Beaune.
- **OBJET :** acquisition, détention, gestion et cession, sous toutes leurs formes, de toutes participations ou de contrôle de toutes sociétés, prestation de tous services vis-à-vis des filiales concernant notamment les achats, la gestion de la trésorerie du groupe, les fonctions de direction technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, assistance financière, octroi de prêts, de financements, de garanties, au bénéfice des filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, achat et vente d'immeubles, acquisition ou prise à loyer de tous immeubles, construits ou non.
- **DUREE :** 99 ans.
- **CAPITAL :** 300.000 euros.
- **APPORTS EN NATURE :** apport de 1.000 parts sociales de la société ADB ASSURANCES PATRIMOINE, SARL au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à Beaune (21200) 24 Rue du Faubourg Bretonnière, immatriculée sous le n°794.647.198 RCS Dijon. évaluées à 300.000 euros.
- **GERANCE :** M. Marc DE BECKER (nom d'usage ANGUENOT DE BECKER) et Mme Florine DE BECKER (nom d'usage ANGUENOT DE BECKER) demeurant tous deux 8 Rue des Rosées 71150 Demigny.
- **CESSION DE PARTS :** Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
- **IMMATRICULATION :** au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL211518994

CONVOCATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGREE BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710
APE 6920 Z – Siret 38527858500240
149 allée Joanny Mommessin
71850 Charnay Les Macon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en assemblées générales le vendredi 28 avril 2017 à 10h30, à la Ferme aux vins – Rue Yves Bertrand Burgalat – 21200 Beaune, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire :

1- Approbation du procès-verbal de l'AG du 28 avril 2016

2- Rapports d'activité et financier

3- Rapport du commissaire aux comptes

4- Approbation des rapports et des comptes

5- Approbation des résolutions

6- Questions diverses

a. Présentation des évolutions législatives

Assemblée Générale Extraordinaire :

1- Mise à jour des statuts

Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.

Les documents concernant l'AGO sont disponibles au siège de l'association à Charnay Les Macon.

Christophe PARAT,

Président

AL211518992

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

S.C.P. JOUFFROY – BERTRAND- BONNOTTE
Notaires associés
43 rue Devosge à
21000 Dijon

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier BERTRAND, Notaire à Dijon, le 4 avril 2017, Monsieur Hervé GOBERT et Madame Annie VANNIEUWENHUYZE, son épouse, demeurant ensemble à Fontaine Les Dijon (21), 1 ter Chemin des Pierrodins, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clauses particulières.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à DIJON, 43 rue Devosge, au siège de la Société Civile Professionnelle «Olivier BERTRAND, Constant JOUFFROY, Nicolas JOUFFROY, Arielle BONNOTTE», où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis

O. BERTRAND.

AL211519010

MODIFICATION DE STATUTS

SAS DUMOULIN

SAS au capital de 1.888.710 €
Siège social :10 avenue George V
75008 Paris
823 743 158 RCS PARIS

MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 30/03/2017, l'associé unique apris acte de :- la réduction du capital social d'un montant de 1.888.710 € pour le ramener à zéro,- la réalisation de l'augmentation du capital social d'un montant de30.000.000 € pour le porter à30.000.000 €.- la réalisation de la transformation de a SAS en Société professionnelle de placement à prépondérance immobilière à capital variable,- le changement de dénomination qui sera désormais OPPCI DUMOULIN.- la durée de la Société qui est fixée à8 années à compter du jour de son immatriculation.- la désignation en qualité de société de gestion, la société VOISIN, SAS, au capital de 349.400 €, sise 15 place Grangier 21000 Dijon, 310 057 625RCS Dijon, étant précisé que la société de gestion exerce également les fonctions de Président de la SPPICAV, en remplacement de M.Georges ROCCHIETTA.- la poursuite du mandat de KPMG SA (titulaire) et de SALUSTRO REYDEL (suppléant).- le transfert de siège social du 10 avenue George V 75008 Paris au $15place Grangier 21000 Dijon, $ à compter de ce jour.Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL211519014

GALERE

Société civile au capital de 800 euros
Siège social
32 rue de Franche Comté Lamarche sur Saône (21760)
484 296 124 RCS Dijon

AVIS DE MODIFICATION

Suivant décisions de l'assemblée générale en date du 1er mars 2017, il a été :

- pris acte de la démission de Monsieur Pierre-Emmanuel JAGLA et de Madame Christel HONORE de leurs fonctions de cogérants et décidé de nommer en remplacement, avec effet à compter du même jour, Madame Véronique JAGLA, née BOULLE le 6 octobre 1959 à VINCELLES, demeurant à LAMARCHE SUR SAONE (21760), 32 rue de Franche Comté,

- décidé de changer de dénomination pour adopter celle de « FONCIERE DES RIVES DE SAONE ».

AL211519016

CLINIQUE LES ROSIERS

S.A.S. au capital de 38.112,25 euros
45, boulevard Henri Bazin
21000 Dijon
017 150 533 RCS Dijon

MODIFICATIONS

Suivant décisions en date du27/3/2017, l'associé unique a pris acte de la démission de Mme Maud LABORIER de son mandat de Directeur Général, avec effet au 3/3/2017.

Pour avis.

AL211519017

FUSION

PROJET DE FUSION ENTRE LES ASSOCIATIONS

AREFA de Bourgogne, association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en Préfecture de Côte d'Or, le 15 juillet 1995, n°SIRET 80744891500015, dont le siège social est fixé à Dijon (21). Représentée par Olivier GALLIEN, agissant au nom, pour le compte et en qualité de Président de ladite association, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération de son Conseil d'Administration en date du 10 mars 2017.

AREFA de Franche-Comté, association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en Préfecture du Doubs, le 23 décembre 2003, dont le siège social est fixé à Besançon (25). Représentée par Laurent HEIDET, agissant au nom, pour le compte et en qualité de Président de ladite association, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération de son Conseil d'Administration en date du 17 mars 2017.

Service de Remplacement Bourgogne, association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en Préfecture de la Côte d'Or le 16 juillet 2013, n° SIRET 795 288 828 00010, dont le siège social est situé au 1 rue des coulots 21110 Bretenière. Représentée par Olivier GALLIEN, agissant au nom, pour le compte et en qualité de Président de ladite association, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération de son Conseil d'Administration en date du 17 mars 2017,

Service de Remplacement Franche-Comté, association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en Préfecture du Doubs le 25 janvier 2011, n° SIRET 823 832 142 00017, dont le siège social est fixé à Valparc, Espace Valentin Est, Bâtiment F 25048 Besançon. Représentée par Laurent DUCRAY, agissant au nom, pour le compte et en qualité de Président de ladite association, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération de son Conseil d'Administration en date du 17 mars 2017,

Service de Remplacement Bourgogne Franche-Comté, association régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en Préfecture de la Côte d'Or le 17 mai 2016, n° SIRET 823 985 262 00018, dont le siège social est fixé à Bretenière. Représentée par Olivier GALLIEN, agissant au nom, pour le compte et en qualité de Président de ladite association, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération de son Conseil d'Administration en date du 17 mars 2017,

Il est établi un projet de fusion de ces trois associations par voie d'absorption des associations Service de Remplacement Bourgogne et Service de Remplacement Franche-Comté par l'association Service de Remplacement Bourgogne-Franche-Comté.

Ce projet de fusion sera soumis aux approbations des Assemblées Générales Extraordinaires des associations concernées le 23 mai 2017.

Le projet de traité de fusion et ses annexes sont disponibles, sur simple demande, aux sièges de l'AREFA de Bourgogne et de l'AREFA de Franche-Comté ou par mail à bourgogne-franche-comte@servicederemplacement.fr.

AL211518981

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend TROIS APPARTEMENTS à CHENOVE (21300)

- au 1 rue Jacques et Maney Pérignon (anciennement 54 boulevard Edouard Branly) :

- **T1** au 8ème étage à droite par rapport à la sortie de l'ascenseur, **35 m² habitables** - Il est composé de : une entrée, une cuisine, un séjour, une salle d'eau w.-c., un placard + **une cave - Classe Energie : D -** Quote-part de charges copropriété (2017) : 970 € annuels (soit 81 € mensuels) chauffage compris - **Prix : 22.313 € * - Réf :** 0103/1012/167

- **T1** au 9ème étage à gauche par rapport à la sortie de l'ascenseur, **35 m² habitables** - Il est composé de : une entrée, une cuisine, un séjour, une salle d'eau w.-c., un placard + **une cave - Classe Energie : D** - Quote-part de charges copropriété (2017) : 970 € annuels (soit 81 € mensuels) chauffage compris - **Prix : 22.313 € * - Réf: 0103/1013/168**

Lots soumis au statut de la copropriété : Total de 80 lots « Le syndicat des copropriétaires fait l'objet d'une procédure concernant le recouvrement d'impayés de charges de copropriété »

- au 9 rue Edouard Herriot : T3 au 8ème étage à gauche par rapport à la sortie de l'ascenseur - **69 m² habitables** – Il est composé de : hall, cuisine, salle d'eau w.-c., séjour, deux chambres, placard **et jouissance exclusive et particulière d'une loggia + une cave - Classe Energie : D -** Quote-part de charges de copropriété (2017) : 1.920 € annuels (soit 160 € mensuels) chauffage/eau compris - **Prix : 41.400 € * - Réf : 0103/0958/193**

Lot soumis au statut de la copropriété : Total de 101 lots « Le syndicat des copropriétaires fait l'objet d'une procédure concernant le recouvrement d'impayés de charges de copropriété » * (hors frais de notaire et bancaires)

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES **Julien NOEL** - Tél : 09 79 99 02 12 – **jnoel@groupesni.fr**

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la COTE D'OR ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL211518974

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SELARL DES ANESTHÉSISTES DU PARC DEVRON

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
de médecins anesthésistes réanimateurs
au capital de 4 000 euros
Siège social : 18 Cours du Général de Gaulle
21000 Dijon
RCS Dijon 821.086.790

L'assemblée générale mixte des associés de la société SELARL DES ANESTHÉSISTES DU PARC DEVRON, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 4 000 € dont le siège social est 18 Cours du Général de Gaulle - 21000 Dijon, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 821.086.790, réunie le 31/03/2017, a pris acte de la démission de Monsieur Nabil EL HADJ KACEM de sa fonction de cogérant à compter de ce jour. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis, la Gérance

AL211518929

SCI DES BUREAUX ETC BIS

Assemblée générale du 17/01/2017 de SCI DES BUREAUX ETC BIS, capital 152449,02 €, Dijon, 23 rue Buffon RCS Dijon 382297976, démission à effet du 15/03/2017 de Patrick Nourissat cogérant, nommé en remplacement pour une durée illimitée Maël Viard dt Dijon, 3 rue de la Préfecture à compter de la même date.

La gérance sera asurée conjointement par Didier Nourissat et Maël Viard.

Pour avis. La gérance.

AL211518996

LVS34-LA VIE SAINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 46 489,80 euros
Siège social : 101 Avenue Roland Carraz
21300 Chenove
409 980 604 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 1er avril 2017, l'associée unique a nommé Monsieur Yves REMY, demeurant 101 Avenue Roland Carraz – 21300 Chenove, en qualité de gérant à compter de ce jour pour une durée illimitée en remplacement de Madame Nathalie ANDRE, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance.

AL211518993

DISSOLUTION LIQUIDATION

LE BIEN ALLER

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 180 000 euros
Siège social : Dijon 21000
71 rue de Montchapet
444 348 866 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/03/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Laurence MAJOIE demeurant 2 Route de Plestin 29241 Locquirec pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2 Route de Plestin 29241 Locquirec.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur.

AL211518973

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

SPB

**SARL en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social et de liquidation :
8 rue du Docteur Julie - Apt A42
21000 Dijon
818 883 845 RCS Dijon**

L'AGE du 31/03/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/03/2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur Pierre Alban XUEREF, demeurant 8 rue du Docteur Julie - Apt A42, 21000 DIJON, pour toute la durée de la

liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la

clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 8 rue du Docteur Julie - Apt A42, 21000 DIJON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et tous actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.

AL211519013

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme:** Société civile immobilière

Dénomination : SCI LES LANCHES

Siège social : Z.A. de l'Essart - 6 Route de Chevigny, 21600 Ouges

Objet : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 18 rue Robert Jumel – 93250 Villemomble,

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 euros

Apports en numéraire : 1.000 euros

Apports en nature : NEANT

Gérance : Monsieur Jean-Pierre RUFFIER LANCHE demeurant 8 Allée de Bellevue , 93340 Le Raincy et Monsieur Frédéric RUFFIER LANCHE demeurant 2 impasse de la Métairie, 21110 Bretennière

Cession de parts : librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL211518946

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Talant du 01/04/2017 a été constituée une SASU nommée : AMA MULTISERVICES

Objet : Conseil, collaboration, sous-traitance, intermédiation, gestion, représentation des particuliers et des professionnels.

Sigle : A.M.A MULTISERVICES

Capital : 100 € Siège social : 58 Bis Boulevard de Troyes, 21240 Talant

Durée : 99 ans Transmission des actions : libre

Président : M. AZIZ AYATMOUHOUB, 2A rue du Noyer Marchand, 21600 Ouges

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL211518969

**Société d'Expertise Comptable
15 avenue de Saria
77700 Serris - 01 64 63 49 50**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/04/2017, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PARAMOTEUR COTE D'OR

Objet social : Ecole de pilotage ULM classe paramoteur

Siège social : 4 rue de Champs Rose, 21310 Arceau.

Capital : 1000 € Durée : 99 ans

Gérance : M. MEZAIR David, demeurant 4 rue de Champs Rose, 21310 Arceau

Immatriculation au RCS de Dijon

AL211518970

**SELAS « Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING, Maël VIARD
et Marjolaine NOURISSAT
-GONTHIER»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me STRIFFLING, notaire à DIJON, le 22/03/2017, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : 15PC

Siège : Dijon (21000), 13 rue Paul Cabet

Durée : 99 ans

Objet principal : Acquisition, propriété, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers

Capital social : 1.000€ en numéraire

Co-gérants : Monsieur Guilhem SADDE, demeurant à Beaune (21200), 10 Boulevard Jacques Copeau ; Monsieur Christophe SADDE, demeurant à Dijon (21000), 3 Rue Paul Cabet ; Avec faculté d'agir ensemble ou séparément

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions autre qu'au profit d'un associé, entre conjoints ainsi qu'entre ascendants et descendants, l'agrément étant donné par l'assemblée des associés à la majorité des trois quarts.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL211518990

**Maître Jean-Baptiste DUPY,
Notaire à Autun(71400)**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste DUPY, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Jean-Baptiste DUPY, notaire associé», titulaire d'un Office Notarial à Autun(Saône-et-Loire), 16 rue de l'Arquebuse, le 13/03/2017, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OPHTALM'IMMO

Objet : en France et à l'étranger :

- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, éventuellement mise à disposition à titre gratuit.

L'acquisition et la détention desdits biens et droits immobiliers pourra se faire en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit.

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à l'acquisition des immeubles sociaux, à l'exécution de tous travaux, à la réalisation de son objet social et à la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

- Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

- Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

Siège social : Dijon (21000) , 19 avenue Albert Camus

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 euros)

Apports en numéraire : MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 euros)

Cessions de parts : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Co-Gérants : M. Denis DOSSARPS, demeurant à Dijon (21000) 18 A rue du Général de Nansouty, et M. Yann Antoine KAUFFMANN, demeurant à Dijon (21000) 2 promenade du Rhône.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis et mention

Me Jean-Baptiste DUPY, Notaire.

AL211519006

**CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société SPFPL GCIDBV

Forme : Société de participations financières de Profession Libérale de médecins sous forme de société à responsabilité limitée

Objet : La détention de titres, la prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL), ainsi que dans tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice en commun de l'activité de médecin, ainsi que toute activité accessoire en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elles détiennent des participations.

Siège : 10 B Rue Jehly Bachellier, 21121 Fontaine Les Dijon

Durée : 99 ans

Capital : 10.000 euros

Gérance : M. Laurent MOCK demeurant 27 Rue Paul Thénard, 21000 Dijon, M. Jack RAVISY demeurant 16 Rue du 27ème Régiment d'infanterie, Résidence Venicia 3ème étage, 21000 Dijon, M. Damien BRUNET demeurant 3 Rue Philippe Pot, 21000 Dijon, M. Philippe BRUNEL demeurant 10 B Rue Jehly Bachellier, 21121 Fontaine Les Dijon et M. Guillaume MOLINS demeurant 1 Impasse de la Charme, 21490 Norges La Ville.

RCS : DIJON

Pour avis la gérance.

AL211519011

VIRTUAL WAVES

Par acte SSP du 08 avril 2017 , il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VIRTUAL WAVES

La société a pour objet, en France et dans tous les pays, le conseil en systèmes et logiciels informatiques.

Siège social : 26 B Rue Charles Lahaye 21000 Dijon

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Président : Monsieur Jawad EL SAYED AHMAD, demeurant 26 B Rue Charles Lahaye 21000 Dijon

Tous les associés ont accès aux assemblées générales.

Toute cession action est soumise à l'agrément des associés.

Immatriculation au RCS de DIJON

AL211519019

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

NIÈVRE

➜ NOMINATION

**ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS - Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche**

POUSSEAUX BATIMENT RENOVATION

**SARL au capital de 80 250 euros
Siège social : 2, Route Blanche
58500 Pousseaux
RCS Nevers B 344 037 098**

Avis de nomination de commissaires aux comptes

Selon l'AG du 24/03/2017, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :

Anciennes mentions

Commissaires aux comptes titulaire et suppléant : Néant.

Nouvelles mentions

Commissaire aux comptes titulaire : Monsieur Serge GODARD, né le 19/04/1963 à La Charité sur Loire (Nièvre), exerçant à Nanteuil Les Meaux (77100), 43B Rue du Château,Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Clément BIZOUARD, né le 29/11/1978 à Bergerac (Dordogne), exerçant à Nanteuil Les Meaux (77100), 43B Rue du Château, nommés pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021.

Pour avis,

Le Président,

AL581518976

RESIDENCE EDME

**LA VARENNE
SAS au capital de 791 €
Siège social : 13 rue Martin Luther King
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
479 309 627 RCS Nevers**

Par décisions en date du 31/03/2017, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de président, Mme Christine JEANDEL, demeurant 7/9 allées Haussmann 33070 Bordeaux Cedex, en remplacement de M. Jean- François GOBERTIER, démissionnaire.

AL581519039

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

**126 rue Armand Fallières,
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2**

BOUILLET FRERES

**Société à responsabilité limitée
au capital de 450 000 euros
Les Bruyères de Crécy
58300 Avril sur Loire
453 481 244 RCS Nevers**

Avis de réduction de capital

Au terme des décisions de la gérance en date du 14/03/2017, la réduction du capital social de 450 000 euros à 360 000 euros, décidée par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18/01/2017, a été définitivement réalisée.

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

Article 6 - Capital social

Ancienne mention:

Le capital social est fixé à quatre cent cinquante mille euros (450 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à trois cent soixante mille euros (360 000 euros).

Pour avis

La Gérance.

AL581519037

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SCP JP JACOB et L PAILLARD
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire**

MR JEAN CONDAMINE ET MME SOLANGE BERNARD

Suivant acte reçu par Me JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 29/3/2017,

Mr Jean CONDAMINE et Mme Solange BERNARD, dt à Garchy (Nièvre) «Monclavin», mariés à la mairie de Germigny sur Loire (Nièvre) le 26/12/1954, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Me SIROT, Notaire à Pouilly sur Loire (Nièvre) le 26/12/1954, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire 14 rue du Maréchal Leclerc.

En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion.

Me JACOB, Notaire.

AL581519034

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE SPORTIVE DU CIRCUIT DE NEVERS MAGNY-COURS

**SA au capital social de 1 587 825 Euros
Siège social : Technopole
58470 Magny-Cours
R.C.S. Nevers 411 741 440**

Décision du 30 juin 2015 :

Suppression du Censeur : ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE

Décisions des 14 février 2017 et 10 mars 2017

Ancienne mention :

Membre du directoire : Monsieur Gilles ALEGOET demeurant à Nevers (Nièvre), 11 rue Gaspard Chaumette.

Nouvelle mention :

Membre du directoire : Madame Katia FAVARETTO demeurant Nevers (Nièvre), 4 avenue Colbert.

Pour avis.

AL581518968

DUBLAM

**Société À Responsabilité Limitée
au capital de 2 400.00 euros
Siège social : 66 rue Jean Jaurès
58450 Neuvy Sur Loire
488 849 134 RCS Nevers**

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2017, les associés ont décidé à effet de ce jour :

- d'augmenter le capital social de 7600 Euros par incorporation de réserve et de compte courant d'associé pour le porter à 10 000 Euros.

- d'étendre l'objet social aux activités de pâtisserie, viennoiserie et boulangerie.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL581518971

MEDIANIM PROMOTION +

**SARL au capital social de 7 622?45 Euros
Siège social : 34 Bis route de Conflans
58180 Marzy
R.C.S. Nevers 377 798 269**

Le 23 mars 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'objet social.

- la promotion et l'organisation de toute manifestation évènementielle (spectacles, exposition, réception, cérémonie, animation de quelque nature), y compris la location de salle ou autre lieu réceptif,

- la conception, la création, l'acquisition et la gestion de tout droit dépendant de la propriété industrielle et intellectuelle (marque, brevet, savoir faire, concept....),

- le conseil en communication, y compris la création, la production et la vente de tous supports de communication (notamment l'édition graphique et musicale),

- la production, post production, et la réalisation de tous sujets et produits sur tous supports magnétiques ou autres, et la vente de tous supports matériels audiovisuels vierges,

- la vente d'espaces publicitaires, y compris la régie,

- la vente et la location de tous matériels,

- la réalisation de petits travaux d'aménagement (plâtrerie, peinture, vitrerie, revêtements de sols et murs),

- La propriété et la gestion de tous biens meubles et immeubles,

- L'administration d'entreprises, toutes activités de conseil et d'assistance aux entreprises en matière de management, d'organisation, de contrôle, d'information et de gestion,

- Les conseils, l'assistance et l'ingénierie en matière financière,

- Les conseils et l'assistance aux entreprises en matière de relations publiques et de communication interne comme externe, toutes études de marché, promotion de ventes et publicité,

Pour avis.

AL581519035

FG INDUSTRIES

**SARL transformée en SAS
au capital de 200 000 € porté à 500 000 €
Siège social : Zone Industrielle
9, Impasse des Taupières – 58000 Nevers
393 558 903 RCS Nevers**

Il résulte d'un assp du 23/03/2017 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :

Forme : - Ancienne mention : SARL

- Nouvelle mention : SAS

Capital : - Ancienne mention : 200 000 €

- Nouvelle mention : 500 000 €

Administration :

- **Anciennes mentions** :

Co-Gérants : - Mr Jean-Pierre GARCON dt à Nevers (58) – 7, rue Albert Camus

- Mr Frédéric GARCON dt à Charrin (58) – 24, rue de Tingeat

- Mme Valérie GARCON dt à Charrin (58) – 24, rue de Tingeat

- **Nouvelles mentions :**

- **Président** : Mr Jean-Pierre GARCON susnommé

- **Directeurs Généraux** : Mr Frédéric GARCON et Mme Valérie GARCON susnommés

- **Commissaire aux Comptes Titulaire :** Mr Paul REYNE ayant sa résidence professionnelle à Varennes-Vauzelles (58) – 13, rue Henri Choquet

- **Commissaire aux Comptes Suppléant** : la société GODARD BIZOUARD FERREIRA sise à Nanteuil Les Meaux (77) – 43 Bis, rue du Château

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.

Agrément

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis

AL581519040

ABURA

**Société à responsabilité limitée
Transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 136 500 euros**

**Siège social : Zone Industrielle
8 rue Joseph Marie Jacquard
58640 Varennes Vauzelles
450 548 748 RCS Nevers.**

Aux termes d'une délibération en date du 23 MARS 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 136 500 euros.

Admission aux assemblées et droit devote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actes : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. M. Xavier MOREL, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

Président de la société : Monsieur Xavier MOREL Demeurant 500 rue Jean Jacques Rousseau 58600 **Garchizy**

Commisaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions : Société à responsabilité limitée ABAC CHABANNE, titulaire, Société à responsabilité limitée BC AUDIT EURL, suppléante.

Pour avis Le Président.

AL581519041

SCEA DOMAINE DU HAUT DE BOULON

**1 Chemin de la Chaume – Le Breuil
58700 PREMERY
Au capital social de 58 494,68 €
RCS Nevers – 323 648 121**

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 9 mars 2017, il

a été procédé à l'entrée d'associés, cogérants, M et Mme MARCEAU Guy et Laurence

- La Maison Blanche – Vilaine – 58700 Lurcy le Bourg, au changement de dénomination en SCEA DU BREUIL, au transfert du siège social au 13 Chemin de la Chaume -

Le Breuil - 58700 Prémery et à l'augmentation de capital le portant à 59 073,99 €.

Pour avis, la gérance

AL581519050

LOISIRS - HABITATION PROTECTION

**SARL au capital de 1000 €
Siège social : 199 T Route De Lyon
58000 CHALLUY
532 925 005 RCS de NEVERS**

Par AGE du 03/04/2017, il a été décidé à compter de ce même jour :

- de nommer nouveau gérant M. HARGHEL Ion demeurant 2 Rue Tournant 93300 AUBERVILLIERS en remplacement de M. Serge MICHOULAN, démissionnaire

- Ajout de nom commercial : VENDOME TRADITION et GREENLIGHT SERVICES

- Ajout d'une activité additionnel: Commerce de Gros d'article d'horlogerie et de bijouterie.

Mention au RCS de NEVERS

AL581519055

➜ VENTE

**ETUDE DE ME JEAN CHINCHOLE
Notaire à Luzy**

Suivant acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à LUZY (58), le 21/03/2017, enregistré à NEVERS (58) le 27/03/2007, ref 2017N 00173, Mme Virginie CAILLOT, 2 rue Eugène Collin 58360 ST HONORE LES BAINS, (RCS de NEVERS SIREN n°438.422.024) a vendu à Melle Caroline Monique HENNEBERT 84 bis route de Lurcy 58700 PREMERY (née le 25/12/1994 à Nevers (58))

un fonds de commerce de coiffure mixte exploité à ST HONORE LES BAINS (58360) 2 rue Eugène Collin

Moyennant le prix de 15.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 11548€ et au matériel pour 3452€

L'entrée en jouissance a été fixée au 31/03/2017.

Les oppositions seront reçues chez Jean CHINCHOLE, notaire à Luzy dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion.

Pour avis et mention

Me CHINCHOLE

AL581519030

➜ CESSION

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CLERGET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Joël GAUTHIER&Emmanuel CLERGET», titulaire d'un Office Notarial à LA CHARITE SUR LOIRE (58402), 37 TER, Avenue Maréchal Leclerc, BP 47, le 16 mars 2017, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement NEVERS 1 le 17 mars 2017 dossier 2017 05583 référence 2017 N 00164,

Mademoiselle Joëlle Valérie GILET, commerçante, demeurant à NEVERS (58000) 4 rue du 13ème de Ligne.

En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du tribunal de commerce de NEVERS du 5 octobre 2016,

A CEDE A :

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par location, rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de CORBIGNY

Biens loués sur la totalité:

1 ha 15 a 30 ca - La boudeaude: C-250

Cmne de MONTSAUCHE-LES-SETTONS:

2 ha 38 a 40 ca - La peute vente: AI-78(J)-78(K)

Cmne de SAXI-BOURDON:

4 ha 86 a 92 ca - Le haut du champ: ZI-8

Cession Globale d'une Exploitation Agricole (Vente et Location) située sur diverses communes

Intégrant Vente du matériel , Cheptel, stock.

Bâtiments d'exploitation :

Biens à vendre :

Cmne de CUNCY-LES-VARZY:

4 ha 25 a 49 ca - La piece du magne: ZC-23-24(*)[P1] - Les varennes: ZD-6(*)[P1] - Mhers: AD-21-22-23(*)-124[P1]-125(*)-130-133[24](*)

Biens mis en location par intermédiation locative :

Cmne de CHEVANNES-CHANGY(58) :

7 ha 75 a 50 ca - 'Le echeintre aux veaux': ZE- 1(*) - 'La fontaine aux rats': A- 200(*) ZE- 14

Cmne de CUNCY-LES-VARZY(58):

126 ha 23 a 00 ca - 'Champs du genevre': ZE- 23(*)- 24(*) - 'La croix de la pouge': ZC- 15- 16(*)- 19(*)- 20 - 'La montee de serre': ZH- 9 - 'La piece du magne': ZC- 23- 24(*) - 'Le matre': ZO- 15- 16- 17 - 'Le nari': ZN- 10- 11- 22- 23

- 'Le topier': ZO- 12(*)- 13(*) - 'Les brules': ZH- 14- 59 - 'Les malterres': ZE- 50(*)- 51(*)- 52(*) - 'Les nouelles': ZN- 6- 7(*) - 'Les pres sirops': ZE- 7- 8- 9- 99 - 'Les roches': ZE- 20(*)- 95(*)

- 'Les varennes': ZD- 6(*)- 7(*) - 'Les vignes de vesvres': ZB- 55- 56- 57- 59- 60 - 'Mhers': AD- 16- 17- 29- 125- 133 - 'Pres corne': ZN- 5(*) - 'Pres de la fontaine': ZN- 19(*) - 'Sur la fontaine': ZE- 56- 64- 70(*)- 100

Cmne de CUNCY-LES-VARZY(58) : 6 ha 91 a 50 ca - 'Les pres sirops': ZE- 6 - 'Les roches': ZE- 17- 18(A)- 18(BJ)- 18(BK)

Cmne de CUNCY-LES-VARZY(58) : 1 ha 20 a 30 ca - 'Les pres sirops': ZE- 4(J)- 4(K) - 'Sur la fontaine': ZE- 71

Cmne de CUNCY-LES-VARZY(58) : 3 ha 04 a 28 ca - 'Les nouelles': ZN- 8(J)- 8(K)

Cmne de BEUVRON(58) : 17 a 00 ca - 'Les brosses': ZD- 5

Cmne de BEUVRON(58) : 15 a 60 ca - 'Les brosses': ZD- 4

Cmne de MARCY(58) : 2 ha 50 a 30 ca - 'Les mouilleres': ZK- 4- 5(*)

Cmne de PARIGNY-LA-ROSE(58) : 1 ha 56 a 90 ca - 'Les froidures': ZB- 30

Cmne de VARZY(58) : 5 ha 25 a 38 ca - 'Le grand veau': AL- 59- 63 - 'Les pres bornes': ZL- 87 - 'Plaine de pontois': AN-216(*)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/05/2017 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL581519051

La Société dénommée HELLO WORLD, Société à responsabilité limitée au capital de 2000,00 €, dont le siège est à NEVERS (58000) , 4 rue du 13ème de Ligne, identifiée au SIREN sous le numéro 824882427 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Le fonds de commerce de CAFE BAR sis à NEVERS (58000), 4 rue du 13ème de Ligne, connu sous le nom commercial «BAR DU PONT», pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NEVERS, sous le numéro 352047328.

Moyennant le prix principal de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25.000,00 EUR), s'appliquant:

- aux éléments incorporels pour VINGT-QUATRE MILLE EUROS (24.000,00 EUR),

- au matériel pour MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au 17 janvier 2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Aurélie LECAUDEY, mandataire-judiciaire à NEVERS (58000), 14 avenue Marceau, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion

Le notaire

AL581519028

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Olivier BEDICAM , de la Société Civile Professionnelle dénommée «Stéphane PEPIN et Olivier BEDICAM, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à Saint-Arnoults-en-Yvelines (Yvelines), 82 rue Charles de Gaulle , le 24 mars 2017, enregistré à Versailles sud, le 28 mars 2017, bordereau 2017/293 case n°1 Extrait 2509, a été cédé par :

La Société dénommée BALLADINS VARENNES VAUZELLES, Société à responsabilité limitée au capital de 7700 €, dont le siège est à Boulogne-Billancourt (92100), 9 rue Henri Martin, identifiée au SIREN sous le numéro 448 868 885 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.

A :

La Société dénommée HOTEL ET RESIDENCE VARENNES VAUZELLES, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 €, dont le siège est à Varennes-Vauzelles (58640), 12 rue Jean-Henri Fabre, identifiée au SIREN sous le numéro 828336073 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Un fonds de commerce de d'hôtellerie exploité à Varennes-Vauzelles (58640), 12, rue Jean Henri Fabre, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers sous le numéro 448 868 885

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature, soit le 24 mars 2017

La Cession du Fonds de Commerce a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT CINQ MILLE EUROS (25.000,00 €), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour VINGT MILLE EUROS (20.000,00 €) ;

• aux éléments corporels pour CINQ MILLE EUROS (5.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, pour la validité au lieu du fonds cédé, et pour la correspondance en l'Étude de Maître Lélia PENVEN, Notaire à Paris (75008), 142 Boulevard Haussmann où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL581519043

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DEROMEDI CARRIERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000.000 €
Siège social : Jussy
58220 Ciez
330 907 205 R.C.S. Nevers

Aux termes des décisions collectives du 27 mars 2017, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant à compter du 1er avril 2017, Monsieur Gilles DEROMEDI demeurant 2 rue du Bourg 45700 Solterre, en remplacement de Monsieur Raymond DEROMEDI, démissionnaire au 31 mars 2017 au soir.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Nevers.

AL581518969

SOSEMAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 80.000 €
Siège social : Sablière «Les Pelus»
58450 Neuvy-Sur-Loire
325 414 019 R.C.S. Nevers

Aux termes des décisions extraordinaires du 27 mars 2017, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérant à compter du 1er avril 2017, Monsieur Gilles DEROMEDI demeurant 2 rue du Bourg 45700 Solterre, en remplacement de Monsieur Raymond DEROMEDI, démissionnaire au 31 mars 2017 au soir.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Nevers.

AL581518970

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE BAUDREUIL-PARENCHE

Groupement Foncier Agricole
au capital social de 30 489.80 Euros
Siège social : Baudreuil
58240 Saint Pierre le Moutier
R.C.S. NEVERS 379 248 667

Décision du 27 janvier 2017 (Effet au 01 février 2017)

Ancienne mention :

Gérant : Monsieur Serge LEGRAND demeurant à Saint Pierre le Moutier (Nièvre), Domaine de Bannereau

Nouvelle mention :

Gérant : Monsieur Renaud LEGRAND demeurant à Saint Pierre le Moutier (Nièvre), Baudreuil.

Pour avis.

AL581519029

POURSUITE D'ACTIVITÉ

LE CARNOT

SARL au capital social de 5 000 Euros
Siège social : 12 place Carnot
58000 Nevers
R.C.S. NEVERS 750 900 813

Suivant décision en date du 13 janvier 2017, l'associé unique, conformément à l'article 223-42 du Code de commerce, a décidé la poursuite de l'exploitation de la société.

Pour avis

AL581519049

NON DISSOLUTION

CHANTENAY COUVERTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège Social : 15 Bis Rue La Poste
58240 Chantenay St Imbert
509 569 356 RCS Nevers.

Avis de modifications

Aux termes d'une délibération en date du 21 mars 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

AL581518967

DISSOLUTION LIQUIDATION

E.U.R.L. CLIMATOUS

EURL au capital de 17.000€
Siège social : 45 rue du Bourg,
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
751 861 394 RCS de Nevers

Le 03/03/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Hélène NORD, 37 rue de Franche-Comté, 01000 Bourg-en-Bresse et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de Nevers

AL581518972

MG MOULINS CHOCOLAT

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 5 000 Euros en liquidation
Siège social : 31, avenue du Stand
58000 Nevers
RCS Nevers - 523 169 373

Suivant délibération en date du 28 février 2017 de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à effet du 28 février 2017.

Madame Martine MARCHAND demeurant 31, avenue du Stand - 58000 Nevers, est nommée aux fonctions de liquidatrice avec tous pouvoirs pour agir. Toute correspondance et notification seront à effectuer au 31, avenue du Stand - 58000 Nevers. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis et mention, la liquidatrice.

AL581518975

SCI LES MASSERATS

S.C.I. au capital de 1.524 €
Siège social Les Masserats
58490 St.Parize Le Châtel
Siret :351.409.172

Assemblèe Générale de liquidation

Le mardi 28 février 2017 à 18 heures 30 c'est tenue l'AGO de liquidation de la S.C.I. LES MASSERATS.

Les associés ont approuvé les comptes de liquidation , donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat , constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les formalités seront effectuées au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL581519027

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

SARL VALROM

Clôture de liquidation

Aux termes d'une AGE de «SARL VALROM» en liquidation, dont le siège est à Fly, commune de Varzy (58210), au capital de 7 600,00 euros, RCS Nevers 499 344 869, réunie le 5 avril

2017, chez Mme Séverine DE OLIVEIRA, à Fly - 58210 Varzy, liquidateur, a été approuvé le compte définitif de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 5 avril 2017.

La société sera radiée du RCS de Nevers (58).

Pour avis.

AL581519038

DES MITTIERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Les Grands Mittiers
58380 Lucenay Les Aix
Siège de liquidation : Les Petits Méchins
58380 Lucenay Les Aix
514 453 299 RCS Nevers

Par déc. du 07/04/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mme Christelle THELIE, demeurant Les Petits Méchins - 58380 Lucenay Les Aix a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Les Petits Méchins - 58380 Lucenay Les Aix, adresse où la correspondance devra être envoyée et où les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de Nevers, en annexe au RCS.

AL581519044

S.C.E.A. DU DOMAINE DE COUZE

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 762,24 euros
Siège social
REGIE DE VANDENESSE – 58290 Vandenesse
RCS DE NEVERS n° 412 335 333

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 février 2017 réunie au siège de la liquidation de la S.C.E.A DU DOMAINE DE COUZE, a approuvé les comptes de liquidation clos au 31 décembre 2016, a donné quitus à M. François de LA ROCHE AYMON et M. Olivier de LA ROCHE AYMON, liquidateurs, pour leur gestion et pour les opérations de liquidation. Il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL581519052

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI L'OMU DI CAGNA;

Siège social : Lieu-dit «Sept Voies» - 58270 Saint Firmin;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers – Mise à disposition des associés à titre gracieux desdits immeubles ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 100 € ;

Co-Gérance : Mme Fabienne DUBOST et Mr Thierry GOUEBAULT dt ensemble à Saint Firmin (58) – Lieu-dit «Sept Voies» ;

Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL581519032

SCP JP JACOB et L PAILLARD
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

GFA DE LA GARDE

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire associé à Cosne Cours sur Loire, le 25 Mars 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE

- Dénomination : GFA DE LA GARDE

- Siège social : PERROY (Nièvre) La Garde

- Objet : la propriété, la jouissance, l'administration, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, et généralement toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement audit objet.

- Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

- Apport en nature : immeuble situé à PERROY évalué à 1.168.000 euros.

- Apport en numéraire : la somme globale de 400 euros.

- Capital social : 1.168.400 euros divisé en 11.684 parts de 100 euros chacune entièrement souscrites et libérées numérotées de 1 à 11684.

- Gérance : est nommé comme premier gérant pour une durée illimitée : Mr FLANDIN Thierry, dt à Perroy (Nièvre) «Domaine de la Garde».

Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis.

Me JACOB, Notaire.

AL581519031

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI CEDANE ;

Siège social : Les Pommais – 58470 Magny-Cours ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 100 € ;

Co-Gérance : Mr Cédric GAUTHIER et Mme Anne GAUTHIER dt ensemble à Magny-Cours (58) – Les Pommais ;

Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL581519033

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée SAINGHINBOX, au capital de 1.000 €, ayant pour activité achat, la vente et la location d'emplacements de stockage et de stationnement. Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Le gérant est Monsieur Alain FOURNIER demeurant 191 avenue de Reims - 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN.

Pour avis

AL581519047

C.I.M.E.

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Nevers (58) du 06/04/2017, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : C.I.M.E.

Siège : 8 boulevard du Grand Pré des Bordes, ZAC des Grands Champs, à Nevers (58000)

Objet : la réalisation de soins esthétiques, la diffusion sous toutes ses formes de produits dermo-cosmétique, de soins et d'hygiène corporelle, de diététique, de parfumerie.

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 euros

Présidence : Mme Flavie Cimetière, demeurant à Nevers (58000), 9 rue de la Chaumière.

Immatriculation de la société au R.C.S. de Nevers.

La présidence

AL581519048

YONNE

DÉMISSION

AVOCATS VIGNET & Associés
VIGNET-NOËL-SANONER
1 Place du Palais de Justice -
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tel : 03.86.52.60.00

SAVEURS D'ANTAN

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 44, Avenue de la Gare
89330 Saint Julien du Sault
482 979 747 RCS Sens

La collectivité des associés, en date du 15 mars 2017 a pris acte de la démission de Mme Valérie VAUDE de ses fonctions de cogérant de la société SAVEUR D'ANTAN, à compter du 31 mars 2017.

Pour avis.

AL891519032

NOMINATION

SCEA SAINT HUBERT

Capital social : 195 000 €
Siège social : Fermes Saint Hubert
89 460 Trucy sur Yonne
RCS Auxerre 348 694 274

Par Ordonnance du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre en date du 20 mars 2017, Monsieur Thierry VANDENBROUCQUE, sis 29 Rue Louis de Broglie à Dijon 21000, a été désigné en qualité de mandataire judiciaire de la SCEA SAINT HUBERT.

Pour avis, le mandataire judiciaire.

AL891519061

PORT AU BOIS

Société Anonyme
au capital de 236 295,95 euros
Siège social : Chemin du Port au Bois
89300 Joigny
383 177 284 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 27 mars 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé EIRL MARYSE BELLAGAMBA, domiciliée 292, avenue Antoine Emile, 30340 Mejannes-Les-Ales, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la Société AAAC-MONTALBAN, elle-même appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, et ce à compter rétroactivement du 1er janvier 2017, en remplacement de Monsieur Claude LABARRIERE, en raison de la démission de ce dernier, et ce à compter rétroactivement du 31 décembre 2016. Dépôt légal au GTC de SENS. Pour avis - Le Conseil d'Administration.

AL891519072

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de **Monsieur Jean-Louis Paul Joseph QUESTE** 4 ruelle de la Poterne COMMISSEY 89430 Tanlay. RCS Auxerre 315689380. CIP 2856.
AL891519036

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl CFP PARTNERS** 110 rue Bourneil 89000 Auxere. RCS Auxerre 950499152. CIP 2175
AL891519037

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l**a Sàrl AMELIORATION FENETRES ET FACADES** 4 La Forêt 89240 Diges. RCS Auxerre 523482909. CIP 3136.
AL891519038

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl TOA SECURITE** 15 rue Philipponne 89550 Héry. RCS Auxerre 480488667. CIP 3401.
AL891519039

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl AGENCES 89 IMMOBILIER** 6 rue Rougemont 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 378017768. CIP 3405.
AL891519040

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Olivier TLOUZEAU** 7 Rue Gauthereau 89560 Fournones. RCS Auxerre 410107544. CIP 3422.
AL891519041

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl AU RELAIS DE LUCY** 7 rue du Bourg Basson 89480 Lucy-sur-Yonne. RCS Auxerre 524707775. CIP 3675.
AL891519042

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Sylvie Bernadette BLIN** Epouse STUYTS 6 rue de la Burellerie MONTLEU 89600 Saint Florentin. RCS Auxerre 489945956. CIP 3158.
AL891519043

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Bernard Pierre HURBIN** 20 rue Des Lions 89170 Saint-Fargeau. RCS Auxerre 419452826. CIP 3285.
AL891519044

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l**a Sàrl AGENCES 89 IMMOBILIER** 6 rue Rougemont 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 378017768. CIP 3405.
AL891519045

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la SAS JASKOT INVESTISSEMENTS** 22 rue du Beau 89290 Escolives-Sainte-Camille. RCS Auxerre 519518005. CIP 3415.
AL891519046

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Michèle Cécile AKREMANN** épouse DELCLAUX 4 avenue Jean Jaurès 89220 Bleneau. RCS Auxerre 419253257. CIP 3630.
AL891519047

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sci SCI LE CLUB DES CINQ** 15 rue du 4 Septembre 89130 Toucy. RCS Auxerre 418390159. CIP 3668
AL891519048

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la SARL LE GRILLARDIN** 16 route de Troyes 89570 Neuvy Sautour. RCS Auxerre 434845707. CIP 3678.
AL891519049

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl LE MAUREY** Quai de la République 89000 Auxerre. RCS Auxerre 537507287. CIP 3643.
AL891519053

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl TOP PLAFOND** 5 allée des Jonquilles 89290 Venoy. RCS Auxerre 799903984. CIP 3888.
AL891519054

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl OXIEL** 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre. RCS Auxerre 800892929. CIP 3900.
AL891519055

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Abdellah MHADDANE** 6 rue du Grenier à Sel 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 430260471. CIP 3361
AL891519056

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l**a Sàrl TC AMEUBLEMENT** avenue de Worms 89000 Auxerre. RCS Auxerre 490764974. CIP 3487.
AL891519057

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Alban RENARD** 48 rue Bourneil 89000 Auxerre. RCS Auxerre 523446474. CIP 3658.
AL891519058

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/04/2017 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur André Marie TRIBUT** 39 Rue de la Gare 89520 Saint Sauveur en Puisaye (fabrication, pose de charpentes en bois, ébénisterie). RCS Auxerre 419790894. CIP 3930. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.
AL891519035

TRANSFERT DE SIÈGE

SCM DU 108 RUE CARNOT

Société Civile de Moyens
Au capital de 14 635,11 euros
Siège social : 108 Rue Carnot
89500 Villeneuve-Sur-Yonne
379 536 154 RCS Sens

Transfert de siège social

L'AGE du 13/03/2017 a décidé à l'unanimité de transférer le siège social :

· du 108 rue Carnot à Villeneuve-Sur-Yonne (89500),

· à Route Nationale 6 à Villeneuve-Sur-Yonne (89500).,

à compter du 27/03/2017.

Pour avis et mention au RCS de Sens.

La gérance.

AL891518974

GLAZING BUS & TRUCKS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30.000 €
Siège social : 21 rue Albert EINSTEIN
77480 Bray sur Seine
RCS Melun 530 533 371

Aux termes d'une AGE en date du 29 mars 2017, il a été décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social du 5 rue des Pêcheurs-89140 Gisy les Nobles au 21 rue Albert Einstein 77480 Bray sur Seine.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de Sens fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Melun.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

AL891519023

CABINET BRIERE
Immeuble « Le Clos St Jacques »
2 rue de la sous-préfecture
60200 COMPIEGNE
03.44.38.88.98
Courriel :
avocats@cabinetbriere.fr.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Selon Assemblée Générale du 29Mars 2017, les associés de la «SCI LE PETIT PARADIS», au Capital de 100 €, dont le siège social est à PARIS(16ème) – 14 Avenue d'Eylau immatriculée sous le n° 799 659 602 RCS PARIS SIRET : 799 659 602 00012, ont décidé:

* de transférer, à compter de la même date, le siège de la société à JOIGNY (Yonne) – 42 Rue du Paradis L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

* de nommer en qualité de Gérant,Monsieur Jean-Jacques REMILLY, demeurant à PRALOGNAN LA VANOISE (Savoie) – 79 Chemin des Oiseaux.

Objet de la société : l'acquisition de tous biens immobiliers, la gestion,l'administration, la disposition et, le cas échéant, l'exploitation, par quelque forme que ce soit, des biens susvisés, l'entretien et, éventuellement, l'aménagement de ces biens.

Durée : 99 années.

Associée : la société « PROMOTION-ASSISTANCE-DIFFUSION » - « PRAD », dont le

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CRAIN – bâtiments d'habitation et d'exploitation dont une partie est louée – terres et prés loués

48 ha 17 a 35 ca - Cote de la rochere: C-316-317-327-333 - Derriere misery: ZD-36 - La grange folle: C-547-548-554-555-556-557-558-559-560-561 - La rochere: C-288 - La trace: C-542-545 ZD-25 - Le thureau: ZC-4 - Les champs gerbeaux: ZD-44 - Les hates: ZE-30

PONT-SUR-YONNE – terre et bois

4 ha 44 a 01 ca - Buisson herve: ZS-60 - Fosse du cierge: H-773-774 - Le fond d oilly: ZS-40 - Le haut des renardieres: F-908 - Le thureau: F-53

PONT-SUR-YONNE(89) – terres – parcelles à louer par convention d'occupation provisoire et précaire d'une année éventuellement renouvelable

48 a 00 ca - 'De la fosse du cierge': H- 664 - 'Fosse du cierge': H- 775

AIGREMONT - bois-taillis

13 ha 64 a 97 ca - Le bois lamas: ZN-84-86-88

MOLAY - bois-taillis

1 ha 02 a 45 ca - Champs la lune: ZE-71

SAINTE-VERTU - bois-taillis

1 ha 33 a 70 ca - Champ de la lune: ZB-38-39

Sur les communes de CHABLIS (89), LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE (89) et POMMARD (21), recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place – terre, bois-taillis et terre AOC Chablis, Chablis 1er Cru et Bourgogne :

- CHABLIS - 12 ha 00 a 05 ca - Benfer: YL-3-4(J)-4(K) - Bois de boroy: L-939[124](J)-939[124](K)-941[124] - Les baumonts: D-1617[963]-1619[964]-1621[961](J)-1621[961](K)-1623[966](J)-1623[966](K)-1625[967](J)-1625[967](K)-1627[968](J)-1627[968](K)-1629[969] - Sous boroy: YL-28-29-33-35-42 - Vallee des vaux: YL-80-90-91

- LA CHAPELLE-VAUPELTEIGNE - 4 ha 35 a 38 ca - Bas de la gelinotte: ZL-71 - La provenche: ZH-156[2] - Vau courcieres: ZI-36-37-38-40[P1]-40[P2]

- POMMARD - 64 a 56 ca - Taupe maison dieu: AN-31

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 2 mai 2017 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891519086

siège est sis à ECUISSES (Saône et Loire) –Zone d'Activité du T.G.V.

Mention sera faite au Tribunal de Commerce de SENS.

Pour Avis, Le Gérant

M. Jean Jacques REMILLY

AL891519079

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DES PDG

SCI au capital de 1 524 euros
Siège social
17 rue des Germandrées 91760 ITTEVILLE
351491 121 RCS Evry.

L'AGE du 09/04/2017 a transféré le siège social à 31 rue du Faubourg 89770 Chailley à compter du 17/04/2017.

Objet : Acquisition d'appartements pour la location.

Durée : jusqu'au31/07/2088.

Immatriculation au RCS de Sens.

Mention au RCS de Evry.

AL891519080

CLIM ECO

SARL au capital de 15 000 euros
Siège social
7, Rue de la Croix 10160 RIGNY LE FERRON
499 138 774 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 22/03/2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CLIM ECO a décidé de transférer le siège social du 7, Rue de la Croix, 10160 RIGNY LE FERRON au 14 Route Nationale 89190 MOLINONS à compter du 22 mars 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 499 138 774 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de SENS. Gérance : M. Fabien HUNTZINGER, demeurant 3, rue des Tilleuls 89190 BAGNEAUX et M. William SUSDORF, demeurant 7, rue de la croix 10160 RIGNY LE FERRON.

Pour avis - La Gérance

AL891519081

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL BRC

7 avenue Foch 89000 Auxerre
RCS Auxerre 434 901633

En date du 1er novembre 2016, l'assemblée générale ordinaire a décidé d'augmenter le montant du capital social de 7.700 euros à 10.000 euros L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

AL891519069

BELLOY

SAS au capital de 200 000,00 euros
21 rue de l'Europe,
89100 MAILLOT
478 333 511 RCS SENS

Suite à une décision extraordinaire en date du 31/03/2017, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 300 000 € pour le passer de 200 000 € à 500 000 € par incorporation de sommes prélevées en compte courant. Cette augmentation a été réalisé par la création de 5 550 nouvelles actions toutes souscrites et libérées. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifié.

Le Président.

AL891519082

ADDITIF

Additif à l'annonce parue dans Terres de Bourgogne, le 07/04/2017, concernant la société LOISIRS76, lire Directeur Général: Mme Veronneau Aline demeurant au Camping Municipal «les confluents» rue Léo Lagrange 89400 Migennes élu pour une durée indéterminée

AL891519025

CONVOCATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGREE BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710
APE 6920 Z – Siret 38527858500240
149 allée Joanny Mommessin
71850 Charnay Les Macon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en assemblées générales le vendredi 28 avril 2017 à 10h30, à la Ferme aux vins – Rue Yves Bertrand Burgalat – 21200 Beaune, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire :

1- Approbation du procès-verbal de l'AG du 28 avril 2016

2- Rapports d'activité et financier

3- Rapport du commissaire aux comptes

4- Approbation des rapports et des comptes

5- Approbation des résolutions

6- Questions diverses

a. Présentation des évolutions législatives

Assemblée Générale Extraordinaire :

1- Mise à jour des statuts

Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.

Les documents concernant l'AGO sont disponibles au siège de l'association à Charnay Les Macon.

Christophe PARAT,

Président

AL891519034

RECTIFICATIF

Etude de Maître Anthony VACCARO, notaire à Villeneuve-la-Guyard (Yonne)
52 rue du Général de Gaulle

AVIS RECTIFICATIF

En correction de l'annonce du 31 Mars 2017, Journal n°1418, concernant la création de SCI SEGABIN : Au lieu de lire : « Le premier gérant de la société est : Monsieur Sébastien CHABIN, demeurant 21 Route d'hollard 89260 La Chapelle sur Oreuse. ». Il y a lieu de lire : « Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Sébastien CHABIN et Mademoiselle Céline SEGATTI co—gérants et demeurant ensemble, 21 Route d'hollard 89260 La Chapelle sur Oreuse. »

Pour avis Le notaire.

AL891519021

Dans l'annonce N° 890518560 concernant la Société PULS'EPIL parue le 03/02/2017 il convenait de lire :

- **EURL** au lieu de SARL

- **Société SENS' EPIL** au lieu de Puls' Epil

- la dissolution anticipée au **01.01.2017** au lieu du : 31.12.2016

AL891519059

SCI SLCP31

Rectificatif à l'annonce n° AL891418982 parue dans Terre de Bourgogne le 7 avril 2017, il fallait lire **SCI SLCP31** et non SLCP31

Pour avis

AL891519088

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Me Gérard LEGUY Notaire à Avallon (Yonne), 4 Rue de Lyon, soussigné office notarial n° 89031, le 05 avril 2017 Monsieur Didier Balthazar TIENDA et Madame Christine Véronique LÉPINE demeurant à Sauvigny Le Bois (Yonne) 3 impasse Fouchard - BIERRY mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Avallon (Yonne) le 27 août 1991, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Gérard LEGUY 4 rue de Lyon, 89200 Avallon où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL891519062

MODIFICATION DE STATUTS

LA DAME DE PIQUE MEDIA SARL

au capital de 7 500€
Siège
24 rue Berbisey 21000 Dijon
792715062 RCS Dijon

AGE du 16/02/2017 transfert du siège social au 1 rue de l'Eglise 89320 Villiers-Louis à compter du 01/01/2017 ; adjonction d'activité : journalisme Web et papier, production audiovisuelle et radiophonique, édition et formation aux métiers du journalisme à compter du 01/01/2017 et modification des statuts. Transfert du RCS Dijon au RCS Sens. Gérance : Caroline GAUJARD (1 rue de l'Eglise 89320 Villiers-Louis).

Dépôt légal RCS Sens.

AL891518721

LES GRENOUILLETTES

Société à responsabilité limitée
en cours de transformation en SAS
au capital de 7 500 €
Siège social
5 rue Jules Massot 89000 Auxerre
RCS Auxerre 449 237 015

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2017 prenant effet au 1er janvier 2017, il résulte que la collectivité des associés de la Sarl Les Grenouillettes a décidé de la transformation de la société en société par actions simplifiée et de la modification de son objet social.

Cette transformation et la modification de son objet social entraînent la publication des mentions suivantes :

Forme :

Ancienne mention : société à responsabilité limitée.

Nouvelle mention : société par actions simplifiée.

Objet social :

- L'exploitation de gîtes

- La location de véhicules,

Et accessoirement :

- L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural, notamment la production de céréales et végétaux.

Dans ce cadre, elle peut notamment exploiter et gérer les biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.

- La transformation (notamment maltage), le conditionnement, la vente des produits agricoles issus de l'exploitation,

- L'accueil, la visite de l'exploitation agricole et l'animation de formations relatives à l'activité agricole et à l'activité de transformation des produits agricoles.

Administration :

Ancienne mention :

Gérant : M. Olivier Hallet, demeurant à Auxerre (Yonne), 5 rue Jules Massot

Nouvelle mention :

Président : M. Olivier Hallet demeurant à Auxerre (Yonne), 5 rue Jules Massot

Directeur Général : Mme Kate Bruyère épouse Hallet, demeurant à Auxerre (Yonne), 5 rue Jules Massot.

Admission aux assemblées et droit de vote :

Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent

Agrément : Toutes cessions aux tiers non actionnaires ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non actionnaires sont soumises à agrément préalable donné par décision collective prise à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

La dénomination de la société, sa durée et son siège social restent inchangés.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre

Pour avis,

Le président

AL891518941

EARL LE CARBON

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 8 500,00 euros
Siège social : le Carbon
89220 Champcevrais
511 993 552 RCS Auxerre

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er avril 2017, la collectivité des associés a pris les décisions suivantes :

Augmentation du capital social de 6 260 euros, ce qui a pour effet de le porter à la somme de 14 760 euros,

Démission de Mme Wemelina HARTHOLT épouse KRUIZINGA de ses fonctions de gérant,

Nomination de M. Maarten KRUIZINGA, domicilié à Champcevrais (Yonne), 26 rue des Variétés, aux fonctions de gérant,

Transformation de la société, sans création d'un être moral nouveau, en un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun. Celui-ci a été préalablement agréé par Monsieur le Préfet de l'Yonne le 1er février 2017.

Les caractéristiques de la société sous sa nouvelle forme sont les suivantes :

Dénomination sociale : GAEC LE CARBON.

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun régi par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, L.323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 14 760 euros.

Siège social : Le Carbon – 89220 Champcevrais

Durée : Jusqu'au 23 avril 2108.

Gérants : M. Lubbertus KRUIZINGA demeurant à CHAMPCEVRAIS (Yonne), le Carbon et M. Maarten KRUIZINGA, demeurant à Champcevrais (Yonne), 26 rue des Variétés.

Pour avis, la gérance.

AL891518981

BILLARDS PUB «LA FONDERIE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 1, Route de Nogent
89100 Soucy
811 051 838 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 04/04/2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de piste de danse et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts - Pour avis - La Gérance.

AL891519060

SCI LES POYAUDINS

SCI à capital variable de 200,00 euros
16 avenue Aristide Briand, 89130 Toucy
791003791 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date 06/02/2017, il a été décidé de modifier le capital de la société, et celui-ci devient variable avec un minimum de 200€ et un maximum de 500000€. Autres modifications : - Il a été pris acte de l'arrivé de deux nouveaux associés Monsieur LEBEAU Cédric et Madame LEBEAU Juliette à compter du 1/02/2017 Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL891519074

VENTE

VENTE

Avis

Suivant acte sous seing privé en date à Auxerre (Yonne) du 29 mars 2017, enregistré au Service des Impôts d'Auxerre le 3 avril 2017, Bordereau n° 2017/225, case n° 12, extrait 655,

- Monsieur Jean BOURCY et Madame Monique THOMAS, son épouse, demeurant Route de Chatillon 89390 Ravières,

ont vendu à

- Monsieur Nicolas BOURCY, demeurant 2, rue Basse 89390 Ravières

une branche complète d'activité de terrassement et travaux publics sis et exploité à Ravières (Yonne), route de Chatillon, moyennant le prix de 76 000 euros.

La prise de possession a été fixée au 1er avril 2017.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivants la dernière en date des publications légales au fonds vendu.

Pour insertion.

AL891519065

CESSION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

GARAGE DARIN-CUSSY

Suivant acte sous seing privé en date à Cussy Les Forges du 31 mars 2017, enregistré au Service des Impôts de AUXERRE le 5 avril 2017, bordereau 2017/232 case n°1,

La société GARAGE DARIN-CUSSY, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, dont le siège social est rue de la Croix Blanche 89420 Cussy Les Forges, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre sous lenuméro 501146120, représentée par son gérant Monsieur Sébastien DARIN,

À cédé

à la société GARAGE DECREMERE CUSSY, société à responsabilité limitée, au capital de 40 000 euros, dont le siège social est rue de la Croix Blanche 89420 Cussy Les Forges, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre sous le numéro 828 614 388, représentée par son gérant Monsieur Jonathan DECREMERE, la branche autonome d'activité un fonds de commerce de réparation de véhicules automobiles toutes marques, poids lourd, achat vente de véhicules neufs et d'occasion, achat, vente de pièces détachées, tôlerie, carrosserie, sise et exploitée rue de la Croix Blanche 89420 Cussy Les Forges, moyennant le prix de 125 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er avril 2017.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé.

Pour avis.

AL891519067

L'AUXILIAIRE PHARMACEUTIQUE

6, Rue de la Bourse
69001 LYON

AVIS DE CESSION

Aux termes d'un acte ssp en date à SENS du 30 mars 2017, enregistré au S.I.E. de SENS, le 04 avril 2017, Bordereau 2017/143 Case n°4,

Madame Marie-Christine, Germaine, Henriette CHEVALIER, Pharmacien, épouse de Monsieur Eric SARDI, demeurant 12 route de la Mission 89100 PARON, immatriculée au RCS de SENS sous le N° 345 225 775

A VENDU, moyennant le prix de UN MILLION CENT MILLE EUROS (1 100 000,00 €) outre marchandises,

à La société dénommée « SELARL PHARMACIE AHAKOUN «, S.E.L.A.R.L. au capital de 50 000,00 euros, dont le siège social est fixé à SENS (89100) 34 avenue Pierre de Coubertin, Centre Commercial du Clos Saint Pierre, immatriculée au RCS de SENS sous le N° 828 240 036, représentée par son unique associé et gérant : Monsieur Abdelmagid AHAKOUN, Docteur en Pharmacie,

Un fonds de Commerce d'officine de pharmacie sis et exploité à SENS (89100) 34 avenue Pierre de Coubertin - Centre Commercial du Clos Saint Pierre,

à compter du 01 avril 2017, date de prise de possession.

Adresser les oppositions dans les dix jours en date de la dernière publication légale, à la S.A. AUXILIAIRE PHARMACEUTIQUE 6 RUE DE LA BOURSE 69281 LYON CEDEX 01 et pour la validité s'il y a lieu, au siège de l'Officine en prévenant le séquestre.

AL891519077

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL LES BRIMBOS

L'AGM du 30.3.2017 des associés de la SARL LES BRIMBOS au capital de 10.000 euros, siège social à AUXERRE (89) 11, place des Cordeliers, 809 000 201 RCS Auxerre, a pris acte de la démission du gérant et a nommé pour le remplacer un nouveau gérant.

ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES GERANT : M. Yann CHEVALLARD demeurant à FLEURY LA VALLEE (89) 37 bis, Grande Rue.

NOUVELLES MENTIONS GERANT : M. Francis CALLEMENT demeurant à BLEIGNY LE CARREAU (89) 4, rue Menot

AL891519018

NON DISSOLUTION

P.S.R.

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social :
3, rue de la Poterne
89190 Courgenay
809 348 402 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date du 16 janvier 2017, l'assemblée générale mixte statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Mention sera portée au registre du Commerce de Sens.

Le représentant légal.

AL891519064

DISSOLUTION LIQUIDATION

SNC LA JOHÉLIE

Société en Nom Collectif en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social : 10 la Coudre
89770 Boeurs en Othe
530 466 903 RCS Sens
Liquidateur : M. Gilles MANIGAULT et Mme Sylviane BARBIER – 10 la Coudre
89770 Boeurs en Othe

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2016, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargés de leur mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL891518509

EARL L'AVELINE

EARL en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège social : 10 la Coudre
89770 Bœurs en Othe
530 411 719 RCS Sens
Liquidateur : Mme Sylviane MANIGAULT
10 la Coudre – 89770 Bœurs en Othe

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL891518708

EARL LA PHACÉLIE

EARL en liquidation
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 la Coudre
89770 Bœurs en Othe
442 323 184 RCS Sens
Liquidateur : M. Gilles MANIGAULT
10 la Coudre
89770 Bœurs en Othe

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL891518709

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 11/03/2017 constitution de la SASU : MERCURY

Capital fixe : 100 euros

Siège social : 28 rue du moulin du Roy 89100 Sens

Objet social : Commerce de détail d'alimentation générale

Président : Mr STOSS Franck demeurant au 28 rue du moulin du roy 89100 Sens

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL891518900

EARL DU BUISSON

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2017, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : Earl du Buisson.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 91 200 euros.

Siège social : 7 le Buisson, 89520 Sainte Colombe sur Loing.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : Apports en nature : 36,45 euros.

Apports nets représentatifs de biens meubles pour 91 163,55€.

Gérants : M. Alain Meny et Mme Annie Renard, épouse Meny, demeurant à Sainte Colombe sur Loing (Yonne), 7 le Buisson.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL891518970

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte SSP en date du 01/04/2017, il a été constitué une société :

Dénomination sociale : AC²N Services

Forme : SASU

Capital social : 1.000 €

Siège social : 1 Lotissement Le Séchât - Le Clos De Noé - 89 320 Noé

Objet : Entreprise de Services aux Particuliers et aux Entreprises

Président : Monsieur MUGNIER Christophe, Domicilié à Noé (89320), Le clos de Noé, un lotissement le Séchât , de nationalité française.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL891519026

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/03/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : O DEL'ART

Siège social : 9 impasse de la croix, 89240 Beauvoir

Forme : SARL Unipersonnelle

Nom commercial : O DEL'ART

Capital : 1000 €

Objet social : Peintre en bâtiment, revêtement mural et sol

Gérant : Monsieur OLIVIER DELHAYE, 9 impasse de la croix, 89240 Beauvoir

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL891519022

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13 mars 2017, il a été constitué une Société Civile :

Dénomination : GOWMURDOCH,

Siège : 10 promenade de l'Ouest - 89510 Véron,

Objet : Détention et utilisation de biens mobiliers,

Durée : 99 ans,

Capital : 100 Euros.

Gérance : - Alan GOW , demeurant 7 Gladalan Way, Piara Waters , Perth WA AUSTRALIA (AUSTRALIE), - Ruth, Joanne MURDOCH, demeurant 7 Gladalan way, Piara

Waters, Perth WA AUSTRALIA (AUSTRALIE).

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Sens.

AL891518971

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 4 avril 2017, à Villeneuve l'Archevêque, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination: MGB.

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 10 avenue Jean Jaurès, 89190 Villeneuve l'archevêque.

Objet : Menuiserie intérieure et extérieure, cloisons intérieures, peinture.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 3 500 euros divisé en 35 actions de 100 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Agrément préalable.

Admission aux assemblées générale set exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : PEKTAS Patrick, 10 avenue Jean Jaurès 89190 Villeneuvel'archevêque. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

Pour avis.

AL891519033

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2017, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : EARL DE LA GRANGE.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 15 000 €.

Siège social : 5 le Chemin Haut - les Talvats - 89320 Cerisiers.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Numéraire : 15 000 €.

Gérant : M. Jérôme FORGEOT demeurant à CERISIERS (Yonne), les Pillus, 1 impasse de la Mare.

Cessions de parts : Les cessions de parts entre associés sont libres lorsque la société a deux associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL891519063

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EURL ALU BATIMENT CONCEPT ;

Forme sociale : SARL ;

Siège Social : 71, Route d'Auxerre – 89380 Appoigny ;

Objet social : Montage et vente de menuiserie aluminium, PVC et de fermetures de l'habitat **Durée de la Société :** 99 ans ;

Capital social : 10 000 € ;

Gérance : Mr Patrice LAGOUTTE dt à GUERRIGNY (58) – 11, Impasse de la Tuilerie ; Immatriculation de la Société au RCS d'Auxerre.

AL891519036

LA MAIN VERTE CHABLISIENNE

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/09/2016 il a été constitué une société Dénomination sociale : LA MAIN VERTE CHABLISIENNE

Siège social : 20 rue Renoir, 89000 Auxerre

Forme : SARL Unipersonnelle

Nom commercial : La Main Verte Chablisienne

Capital : 3600 €

Objet social : Toutes prestations de services et travaux dans le domaine viticole et des espaces verts

Gérant : Monsieur Driss BADI, 20 rue Renoir, 89000 Auxerre.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL891519073

CUSTOM MORPHOS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à MARSANGY du 01/04/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CUSTOM MORPHOS

Siège : 1 Impasse de la Plaine - Lieudit «Chaume», 89500 MARSANGY

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 3 000 euros

Objet : Carrosserie, peinture, aérographie de tous véhicules à moteur et autres matériels. Achat et vente de motocyclettes à 2 ou 3 roues, neuf et occasion. Location de véhicules

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Olivier BAUD, demeurant 1 Impasse de la Plaine - Lieudit «Chaume», 89500 MARSANGY -

Directeurs généraux : M. Anthony LUNEAU - BAUD, demeurant 11 Rue de Joigny

89320 VILLECHETIVE et M. Fabien WIRTH, demeurant Allée du Soleil Couchant

-89140 VILLENAVOTTE

La Société sera immatriculée au RCS de SENS.

Pour avis - Le Président

AL891519078

EARL DE L'ABBAYE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SAINT MARTIN SUR ARMANCON (Yonne), du 1er avril 2017, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL DE L'ABBAYE ;

Siège : Ferme de l'Abbaye – 89700 SAINT MARTIN SUR ARMANCON

Durée : 99 à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE ;

Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Capital : 227 210 euros au moyen d'apports en nature ;

Gérance : Monsieur Jean-Robert BLOT, demeurant Ferme de l'Abbaye – 89700 SAINT MARTIN SUR ARMANCON, a été nommé gérant de la société sans limitation de durée

Pour avis

La gérance

AL891519084

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

SHOWROOM SARL

Liquidation Judiciaire simplifiée du 08/11/2016

27, Rue du Plat d'Etain 89100 SENS

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 30 mars 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL891519024

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 € TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❒ Tracteurs
- ❒ Matériels de travail du sol
- ❒ Matériels de récolte
- ❒ Matériels de traitement
- ❒ Matériels arbo-viti
- ❒ Matériels de distribution
- ❒ Matériels d'épandage
- ❒ Matériels d'irrigation
- ❒ Matériels forestiers
- ❒ Matériels travaux publics
- ❒ Matériels de cave
- ❒ Matériels de manutention
- ❒ Matériels de station
- ❒ Matériels de taille
- ❒ Materiels agricoles divers
- ❒ Véhicules utilitaires
- ❒ Véhicules tourisme
- ❒ Ventes/achats de récoltes
- ❒ Cultures sous abris
- ❒ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❒ Bâtiments professionnels
- ❒ Propriétés achat/ventes
- ❒ Terrains
- ❒ Locations agricoles
- ❒ Locations autres
- ❒ Offres d'emplois
- ❒ Demandes d'emplois
- ❒ Propositions commerciales
- ❒ Offres de service
- ❒ Mariage-rencontres
- ❒ Divers
- ❒ Animaux divers
- ❒ Bovins
- ❒ Caprins
- ❒ Ovins
- ❒ Porcins
- ❒ Equins
- ❒ Volailles/Lapins
- ❒ Chiens
- ❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :..... TTC
(dont TVA 20 % soit..... €)

FAMILLE « La maison de retraite, ça coûte cher! » Que comprend le tarif d'un établissement? Quelles sont les aides existantes?

Maisons de retraite, comment les payer ?

De quoi se compose le coût de la vie en établissement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)? Trois catégories de frais se dissocient: le forfait soins, le tarif dépendance et le tarif hébergement. Le forfait soins est versé directement à l'Ehpad par l'Assurance maladie. En revanche, le tarif « dépendance » correspondant aux dépenses effectuées par l'établissement pour aider à accomplir les actes essentiels de la vie reste à la charge du résident. Il en va de même pour le tarif « hébergement » comprenant les dépenses d'administration, de restauration, d'animation etc. Le forfait « dépendance » est fonction du degré de dépendance. Le tarif « hébergement » peut varier sensiblement d'une structure à l'autre, il est en moyenne de 45 euros par jour. Des prestations facultatives peuvent être facturées en plus aux résidents comme le téléphone, la télévision, les repas avec des invités.



LA MARNE AGRICOLE/GUILLAUME PERRIN

Différentes aides permettent de réduire le montant dû aux maisons de retraites.

Les aides de l'État

Différentes aides permettent de réduire le montant dû: l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) aidant à payer une partie du tarif dépendance, l'aide sociale à l'hébergement destinée aux personnes les plus démunies pour payer leur hébergement — à condition que l'établissement soit habilité à l'aide sociale ou que le résident y séjourne depuis cinq ans — l'allocation logement. À cela s'ajoute le soutien financier de la famille parfois rendu obligatoire (lire ci-après).

Puis-je bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie? L'Apa en établissement concerne les Ehpad et les USLD (unités de soins de longue durée). Si vous vivez dans une résidence autonomie (comme un logement-foyer), dans une résidence services, une petite unité de vie, ou chez des accueillants familiaux et que vous souhaitez demander l'Apa, vous devez faire une demande d'Apa à domicile et non d'Apa en établissement. Notez que cette aide ne peut pas être cumulée avec certains dispositifs sociaux, notamment la prestation de compensation du handicap (PCH).

Si vous remplissez les conditions d'âge soit plus de 60 ans, de résidence et de perte d'autonomie, vous pouvez bénéficier de l'Apa quels que soient vos revenus. En revanche, le montant attribué dépend de vos ressources[1]. Au-delà d'un certain niveau, une participation progressive sera demandée. Le degré de dépendance est quant à lui évalué au regard d'une grille nationale Aggir (Autonomie, gérontologie, groupes iso-ressources) qui établit six niveaux dont uniquement les niveaux 1 à 4 ouvrent droit à l'Apa (Gir 1 correspondant à une très grande dépendance). La demande d'Apa nécessite de compléter un dossier à adresser au Département. Vous pouvez vous le procurer soit auprès des services du Département (aussi via www.vendee.fr), du CCAS, du Clic, soit directement auprès de l'établissement. Après décès du bénéficiaire, l'Apa n'est pas récupérable sur la succession, ni auprès d'un légataire ou d'un donataire

En quoi consiste l'aide sociale à l'hébergement (ASH)? Les personnes ayant de faibles ressources peuvent sous certaines conditions bénéficier de la part du Département de leur (nouveau) domicile, d'aides financières dans le cadre des frais d'hébergement. Elles doivent être âgées de plus de 65 ans, ou de plus de 60 ans en cas d'inaptitude au travail et avoir des ressources inférieures au coût mensuel facturé par l'Ehpad. Les ressources prises en compte incluent tous les revenus de la personne âgée, y compris les ressources issues de l'obligation alimentaire (lire paragraphe suivant). L'ASH prend en charge la différence entre ces revenus et le coût de l'hébergement. En contrepartie, le bénéficiaire de l'aide doit reverser 90 % de ses ressources à la maison de retraite, 10 % étant laissés à sa disposition. Attention, l'aide constitue une avance qui peut être récupérée auprès du bénéficiaire ou de sa famille. La récupération peut avoir lieu contre le bénéficiaire lui-même si sa situation financière s'est améliorée et sur sa succession.

Participation de la famille

La famille peut être sollicitée pour le paiement? Le Code civil pose le principe de l'obligation alimentaire (articles 205 et 206). En effet, les membres de la famille (conjoint, enfants, petits-enfants, gendres et belles-filles) d'une personne âgée ne pouvant pas subvenir à ses besoins peuvent être sollicités pour participer au règlement de son séjour en établissement. Le montant de l'obligation alimentaire varie en fonction des moyens des proches et de la situation du résident. Lorsque la personne âgée ne dispose pas de ressources suffisantes pour participer aux frais, il est procédé à une demande d'ASH. Concernant l'Apa, l'obligation alimentaire n'est pas mise en œuvre.

Est-il possible de prétendre à des aides au logement? Les personnes hébergées dans une structure pour personnes âgées peuvent, sous conditions de ressources, bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL) si l'établissement est conventionné avec la Caisse d'allocations familiales, ou de l'allocation logement sociale (ALS). Ces deux aides ne sont pas cumulables. L'Aide au logement (APL ou ALS) permet de réduire la charge des frais d'hébergement et peut venir en complément de l'aide sociale à l'hébergement. La demande doit être effectuée rapidement dès l'entrée dans l'établissement. **CLAIRE LEBEAU**

(1) Les revenus pris en compte sont ceux indiqués sur l'avis d'imposition (ou de non-imposition), les produits de placement à revenu fixe et les biens ou capitaux ni exploités, ni placés. Les revenus du conjoint, du concubin ou du partenaire de Pacs sont également examinés.

coin cuisine

Artichauts violets à la coriandre (5 personnes)

Préparation 10 à 20 minutes
Cuisson10 à 20 minutes.

Ingrédients

- 10 petits artichauts violets,
- 2 oignons,
- 1 gousse d'ail,
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 1 bouillon de volaille en cube,
- 1⁄2 litre d'eau,
- 1 pincée de coriandre en poudre,
- 1⁄2 bouquet de coriandre fraîche,
- Sel.

Réalisation

Préparer les artichauts et les couper en quatre. Réserver.
Ciseler les oignons et les faire revenir dans un fond d'huile d'olive dans une grande sauteuse ou un wok.
Dans une casserole, faire chauffer l'eau et y faire fondre le cube de bouillon de volaille.
Dans la sauteuse, ajouter les artichauts puis verser le bouillon. Ajouter la gousse d'ail juste écrasée.
Parfumer de coriandre en poudre et saler légèrement (pas trop, le bouillon de volaille sale déjà la préparation).
Laisser cuire 15 minutes en remuant régulièrement.
Servir les artichauts parsemés de coriandre fraîche ciselée.

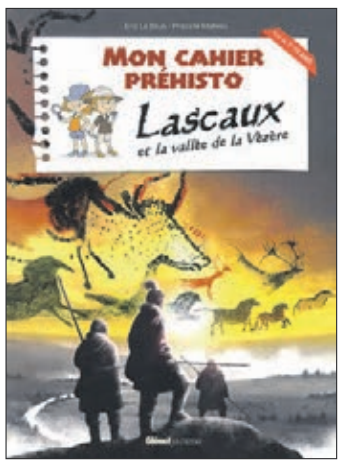


UE/MAAF/FAM/INTERFEL/T. ANTABLIAN

vient de paraître

Lascaux

« Mon cahier préhisto. Lascaux et la vallée de la Vézère » est un cahier-jeu d'Éric Le Brun et Priscille Mahieu paru aux éditions Glénatjeunesse.



Apprendre en s'amusant: telle est la devise de ce cahier-jeu à destination des 7-10 ans. Tout en couleur et en une trentaine de pages, il permet de découvrir la vie au temps de la plus célèbre des grottes préhistoriques tout en accumulant des connaissances sur le sujet. Conçu et réalisé par un illustrateur spécialiste de la Préhistoire et reconnu par des archéologues ainsi que par une dessinatrice de BD jeunesse, ce livret contient des quizz, des jeux de l'oie, des gommettes à coller, des mots mêlés, des mots codés, des coloriages ou encore des dessins au carreau…

Pour intéresser les enfants, on peut aussi compter sur un jeu parcours, un jeu d'illusion d'optique et un diplôme d'archéologue à décrocher!
À la fin, un double page illustrée sur les lieux à visiter en rapport avec cette période, un glossaire et une chronologie et au total, 35 jeux pour tout savoir et tout comprendre de ces fameux lieux et civilisations.

THIERRY MICHEL

www.glenatbd.com

Dans les lycées agricoles, les élèves apprennent et produisent sur les exploitations dans tous types de filières. Et in fine, leurs produits sont vendus et de plus en plus appréciés des consommateurs.

Les produits issus des lycées agricoles ont la cote

Du foie gras médaillé d'Or, un Château Grand Baril 2013 lui aussi médaillé, comme ces rillettes de canard du Périgord, le Pouligny Saint Pierre fermier AOP ou le Floc de Gascogne blanc. Nous ne sommes ni dans une épicerie fine, ni sur le stand des produits médaillés du Salon de l'agriculture mais à la Boutique Gourmande des lycées agricoles de Thiverval-Grignon dans les Yvelines, sur le site d'AgroParis Tech. Cette enseigne, vitrine du savoir faire des lycéens peut faire pâlir les plus belles boutiques gastronomiques! Vins et spiritueux, yaourts et fromages, charcuterie fine et transformée, viande et volaille, choucroute et cassoulet, fruits et légumes, confitures, cosmétiques et huiles essentielles… on y trouve absolument de tout! Et plus étonnant encore, un tiers des produits sont médaillés! « *Cela prouve l'excellence du savoir faire dans l'enseignement agricole français* » lâche avec un sourire franc Richard Boutin, gérant de la Boutique Gourmande depuis quatre ans. En 1988, des lycées agricoles se sont regroupés afin de promouvoir l'enseignement agricole. Cette promotion s'est organisée autour de la mise en valeur de leurs productions via la création d'une enseigne de commercialisation: la Boutique Gourmande, au slogan « *le goût du savoir* », qui réunit aujourd'hui 54 lycées agricoles de toute la France. Ce qui permet une gamme de produits variée et élargie - complétée à 10 % de produits venus de producteurs installés.



P. GARAUDE
Les boutiques des lycées agricoles regorgent de produits divers et variés, à l'image des territoires d'où ils viennent.

UN LABORATOIRE POUR LES LYCÉENS

« *Savoir que les produits finissent dans l'assiette du consommateur est très motivant pour les élèves. Produire et transformer jusqu'au produit fini avec toute la filière de traçabilité et l'aspect marketing est pour eux un support pédagogique on ne peut plus pragmatique car en conditions pratiques* », explique Dominique Tristan, responsable de La ferme de Grignon dont les yaourts à la vanille ont obtenu la médaille d'argent au SIA en février dernier. En boutique, l'on trouve autant de produits de terroirs « classiques » que d'innovations comme la mousse de grenouille du lycée de Bourg en Bresse ou la bière triple blonde du lycée de Douai. « *Les lycées sont pour les étudiants de véritables laboratoires d'idées. Ils sont en phase d'apprentissage et de test. Ils ne sont pas à leur propre compte avec la pression d'un produit qui doit absolument réussir. Alors ils n'ont pas peur d'essayer et ils se lancent* », avance Richard Boutin. Qui précise que « *le propre des lycées étant aussi d'expérimenter, j'ai un turnover constant de produits. Hormis quelques références qui vont devenir des classiques comme le foie gras de canard du lycée de Périgueux fait sur place de A à Z allant de l'élevage des canards au conditionnement en plusieurs formats des produits, vous ne trouverez jamais la même chose* ». Ce qu'apprécient justement les consommateurs. « *On vient toujours là en se demandant quelle nouveauté on va trouver. C'est un lieu de découvertes dont le plus surprenant est la qualité* », témoigne Franck, qui achète ici sa viande, ses fromages et ses vins selon les arrivages du moment. Cette semaine, il se laisse tenter par les nouveautés: les lentilles vertes bio du lycée de Toulouse et des confitures de Plombières-les-Dijon. En Seine et Marne, à Chailly-en-Brie, Jean-Claude Wagny dirige l'exploitation du lycée La Bretonnière. C'est en 2013 qu'il a ouvert BretoSaveurs qui fédère une vingtaine de lycées. Pour lui: « *La commercialisation montre aux élèves que le métier d'agriculteur revêt de nombreuses facettes et que leurs perspectives d'emplois passent par l'adaptabilité et la multiplicité des compétences. Finaliser sa production jusqu'à la vente les pousse à développer leur savoir en commerce et en marketing. Un volet qui va prendre de l'importance dans l'enseignement agricole.* »

PAULINE GARAUDE

SIA

Les boutiques des lycées agricoles sont indépendantes du ministère de l'Agriculture et ne dépendent que des lycées. Le ministère participe, lui, à la valorisation des produits pour mettre en valeur les formations proposées et les modes de production. Chaque année, au SIA, les lycées présentent leur produit sur le stand du Ministère.

PAROLES DE LYCÉENS

« *Être en boutique et discuter des produits me fait réaliser combien la commercialisation fait partie du métier d'agriculteur. C'est agréable de pouvoir partager ses connaissances, son savoir-faire, faire connaître le métier et donner envie aux gens. Ça nous donne envie aussi.* »
Mathilde, en filière animale à La Bretonnière.

« *Quand on voit nos productions transformées en plats cuisinés, que certains obtiennent des médailles et que ça plaît au consommateur, ça nous fait dire que l'agriculture, si l'on sait faire le bon produit et bien le positionner, est un secteur qui offre des débouchés.* »
Alain, lycée de Toulouse-auzeville.


P. GARAUDE
Les lycéens sont fiers de partager leurs connaissances et leur savoir-faire.

FOCUS

Un « label » qui impacte sur les ventes

Les produits issus des lycées agricoles sont pour le consommateur un gage de confiance et de qualité. L'identification 'lycée agricole' est vite apparue comme un fort argument commercial. Le fait que le produit ait été conçu en collaboration avec des jeunes est extrêmement porteur et déclenche souvent l'acte d'achat », constate Caroline Aubert, gérante de BretoSaveurs. Ce que confirment les clients qui avouent à l'unanimité aimer soutenir des jeunes quand la qualité est telle! Résultat: l'impact sur les ventes est très positif. À BretoSaveurs les ventes progressent régulièrement, comme à la Boutique Gourmande, où elles ont augmenté de 20 % en quatre ans, « *tant le panier moyen du consommateur que le nombre de clients* » assure Richard Boutin. Une demande en croissance régulière et confortée par l'ouverture en 2014 du site de vente en ligne. Si les fêtes de Noël représentent 20 % du chiffre d'affaires annuel, « *la croissance sur le reste de l'année progresse constamment grâce à l'effet conjugué du label qualité confiance et d'une clientèle qui augmente et se fidélise* », assure Richard Boutin.



P. GARAUDE
Les produits issus des lycées agricoles sont pour le consommateur un gage de confiance et de qualité. Les clients avouent à l'unanimité aimer soutenir le travail des jeunes.